SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Standing Senate Committee on

AGRICULTURE AND FORESTRY

Chair:
The Honourable DIANE F. GRIFFIN

Tuesday, May 1, 2018
Thursday, May 3, 2018

Issue No. 50

Consideration of a draft agenda (future business)

and

First and second meetings:

Subject matter of those elements contained in Part 5, insofar as that Part relates to farming of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures

and

Fourth meeting:

Study on how the value-added food sector can be more competitive in global markets

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'

AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Présidente :
L'honorable DIANE F. GRIFFIN

Le mardi 1er mai 2018
Le jeudi 3 mai 2018

Fascicule nº 50

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

et

Première et deuxième réunions :

Teneur des éléments de la partie 5, dans la mesure où cette partie concerne l'agriculture du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures

et

Quatrième réunion :

Étude sur la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés globaux

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

54011-54023

STANDING SENATE COMMITTEE ON AGRICULTURE AND FORESTRY

The Honourable Diane F. Griffin, *Chair*

The Honourable Ghislain Maltais, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan
Black (*Ontario*)
Dagenais
* Day
(or Mercer)
Deacon
Doyle
Gagné
* Harder, P.C.
(or Bellemare)
(or Mitchell)
Mercer
Oh
Petitclerc
* Smith
(or Martin)
* Woo
(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Deacon replaced the Honourable Senator Woo (*May 2, 2018*).

The Honourable Senator Woo replaced the Honourable Senator Marwah (*April 26, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Présidente : L'honorable Diane F. Griffin

Vice-président : L'honorable Ghislain Maltais

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan
Black (*Ontario*)
Dagenais
* Day
(ou Mercer)
Deacon
Doyle
Gagné
* Harder, C.P.
(ou Bellemare)
(ou Mitchell)
Mercer
Oh
Petitclerc
* Smith
(ou Martin)
* Woo
(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Deacon a remplacé l'honorable sénateur Woo (*le 2 mai 2018*).

L'honorable sénateur Woo a remplacé l'honorable sénateur Marwah (*le 26 avril 2018*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, April 24, 2018:

The Honourable Senator Bellemare moved, seconded by the Honourable Senator Cools:

That, in accordance with rule 10-11(1), the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine the subject matter of all of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures, introduced in the House of Commons on March 27, 2018, in advance of the said bill coming before the Senate;

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to meet for the purposes of its study of the subject matter of Bill C-74 even though the Senate may then be sitting, with the application of rule 12-18(1) being suspended in relation thereto; and

That, in addition, and notwithstanding any normal practice:

1. The following committees be separately authorized to examine the subject matter of the following elements contained in Bill C-74 in advance of it coming before the Senate:

(*a*) the Special Senate Committee on the Arctic: those elements contained in Division 9 of Part 6;

(*b*) the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: those elements contained in Divisions 2, 4, 5, 6, 7, 12, 16 and 19 of Part 6;

(*c*) the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade: those elements contained in Division 8 of Part 6;

(*d*) the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs: those elements contained in Divisions 15 and 20 of Part 6;

(*e*) the Standing Senate Committee on National Security and Defence: those elements contained in Part 4;

(*f*) the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources: those elements contained in Part 5; and

(*g*) the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry: those elements contained in Part 5, insofar as that Part relates to farming;

2. The various committees listed in point one that are authorized to examine the subject matter of particular elements of Bill C-74 be authorized to meet for the

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 24 avril 2018 :

L'honorable sénatrice Bellemare propose, appuyée par l'honorable sénatrice Cools,

Que, conformément à l'article 10-11(1) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier la teneur complète du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 27 mars 2018, avant que ce projet de loi soit soumis au Sénat;

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à se réunir pour les fins de son examen de la teneur du projet de loi C-74 même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard;

Que, de plus, et nonobstant toute pratique habituelle :

1. Les comités suivants soient individuellement autorisés à examiner la teneur des éléments suivants du projet de loi C-74 avant qu'il soit présenté au Sénat :

a) le Comité sénatorial spécial de l'Arctique : les éléments de la section 9 de la partie 6;

b) le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce : les éléments des sections 2, 4, 5, 6, 7, 12, 16 et 19 de la partie 6;

c) le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international : les éléments de la section 8 de la partie 6;

d) le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles : les éléments des sections 15 et 20 de la partie 6;

e) le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense : les éléments de la partie 4;

f)le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles : les éléments de la partie 5;

g) le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts : les éléments de la partie 5, dans la mesure où cette partie concerne l'agriculture;

2. Chacun des différents comités indiqués au point numéro un, qui sont autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-74, soit autorisé à

purposes of their studies of those elements even though the Senate may then be sitting, with the application of rule 12-18(1) being suspended in relation thereto;

3. The various committees listed in point one that are authorized to examine the subject matter of particular elements of Bill C-74 submit their final reports to the Senate no later than May 31, 2018;

4. As the reports from the various committees authorized to examine the subject matter of particular elements of Bill C-74 are tabled in the Senate, they be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting; and

5. The Standing Senate Committee on National Finance be simultaneously authorized to take any reports tabled under point four into consideration during its study of the subject matter of all of Bill C-74.

The question being put on the motion, it was adopted.

siéger pour les fins de son étude, même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard;

3. Chacun des différents comités indiqués au point numéro un, qui sont autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-74, soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 31 mai 2018;

4. Au fur et à mesure que les rapports des comités autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-74 seront déposés au Sénat, l'étude de ces rapports soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance;

5. Le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit simultanément autorisé à prendre en considération les rapports déposés conformément au point numéro quatre au cours de son examen de la teneur complète du projet de loi C-74.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Richard Denis

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 1, 2018
(102)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day in camera at 6:32 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Diane F. Griffin, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Black (*Ontario*), Dagenais, Doyle, Gagné, Griffin, Maltais, Mercer, Oh, Petitclerc and Woo (10).

In attendance: Aïcha Coulibaly, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Siofra McAllister, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

The committee, pursuant to rule 12-16(1)(d), considered a draft agenda.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room.

At 7 p.m., the committee suspended.

At 7:04 p.m., the committee resumed in public.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, April 24, 2018, the committee began its consideration of the subject matter of those elements contained in Part 5, insofar as that Part relates to farming of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures.

WITNESSES:

Environment and Climate Change Canada:

John Moffet, Associate Assistant Deputy Minister, Environmental Protection Branch;

Philippe Giguère, Manager, Legislative Policy.

Agriculture and Agri-Food Canada:

Tom Rosser, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch.

Department of Finance Canada:

Gervais Coulombe, Director, Sales Tax Division, Tax Policy Branch;

Pierre Mercille, Director General (Legislation), Sales Tax Division, Tax Policy Branch;

David Turner, Tax Policy Analyst, Sales Tax Division, Tax Policy Branch.

The chair made a statement.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 1er mai 2018
(102)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui à huis clos, à 18 h 32, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Diane F. Griffin (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Black (*Ontario*), Dagenais, Doyle, Gagné, Griffin, Maltais, Mercer, Oh, Petitclerc et Woo (10).

Également présentes : Aïcha Coulibaly, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Siofra McAllister, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce.

À 19 heures, la séance est suspendue.

À 19 h 4, la séance publique reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le sénat le mardi 24 avril 2018, le comité entreprend son étude sur la teneur des éléments de la partie 5, dans la mesure où cette partie concerne l'agriculture du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.

TÉMOINS :

Environnement et Changement climatique Canada :

John Moffet, sous-ministre adjoint délégué, Direction générale de la protection de l'environnement;

Philippe Giguère, gestionnaire de la politique, Gouvernance législative.

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Tom Rosser, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques.

Ministère des Finances Canada :

Gervais Coulombe, directeur, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt;

Pierre Mercille, directeur général (Législation), Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt;

David Turner, analyste de politique de l'impôt, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt.

La présidente fait une déclaration.

Mr. Moffet and Mr. Mercille made statements and, together with Mr. Giguère, Mr. Rosser, Mr. Coulombe and Mr. Turner, answered questions.

At 8:07 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, May 3, 2018
(103)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:02 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Diane F. Griffin, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Black (*Ontario*), Dagenais, Deacon, Doyle, Gagné, Griffin, Maltais, Mercer and Oh (10).

In attendance: Aïcha Coulibaly, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday April 24, 2018, the committee continued its consideration of the subject matter of those elements contained in Part 5, insofar as that Part relates to farming of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures.

WITNESSES:

Canadian Federation of Agriculture:

Ron Bonnett, President;

Myles Frosst, Consultant.

The chair made a statement.

Mr. Bonnett made a statement and, together with Mr. Frosst, answered questions.

At 9 a.m., the committee suspended.

At 9:06 a.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 15, 2018, the committee continued its study on how the value-added food sector can be more competitive in global markets. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 47.*)

WITNESSES:

Food and Beverage Canada:

Teresa Schoonings, Member of Board of Directors.

M. Moffet et M. Mercille font des déclarations et, avec M. Giguère, M. Rosser, M. Coulombe et M. Turner, répondent aux questions.

À 20 h 7, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 3 mai 2018
(103)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Diane F. Griffin (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Black (*Ontario*), Dagenais, Deacon, Doyle, Gagné, Griffin, Maltais, Mercer et Oh (10).

Également présente : Aïcha Coulibaly, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 24 avril 2018, le comité poursuit son étude sur la teneur des éléments de la partie 5, dans la mesure où cette partie concerne l'agriculture du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.

TÉMOINS :

Fédération canadienne de l'agriculture :

Ron Bonnett, président;

Myles Frosst, conseiller.

La présidente fait une déclaration.

M. Bonnett fait une déclaration et, avec M. Frosst, répond aux questions.

À 9 heures, la séance est suspendue.

À 9 h 6, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 février 2018, le comité poursuit son étude sur la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif sur les marchés globaux. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 47 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Aliments et boissons Canada :

Teresa Schoonings, membre du conseil d'administration.

Canadian Food Exporters Association:

Peter Mulherin, Chairperson;

Susan Powell, President and CEO.

Ms. Schoonings, Mr. Mulherin and Ms. Powell made statements and answered questions

At 10:04 a.m., the committee suspended.

At 10:06 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 10:08 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Association canadienne des exportateurs à l'alimentation :

Peter Mulherin, président;

Susan Powell, présidente et chef de la direction.

Mme Schoonings, M. Mulherin et Mme Powell font des déclarations et répondent aux questions

À 10 h 4, la séance est suspendue.

À 10 h 6, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 10 h 8, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 1, 2018

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 6:32 p.m., in public and in camera, to consider the subject matter of those elements contained in Part 5, insofar as that Part relates to farming, of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures.

Senator Diane F. Griffin (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I call the meeting to order. This is a special study regarding Part 5 of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018, and other measures.

With that, I'm going to ask the senators to introduce themselves before we introduce the panel.

[*Translation*]

Senator Maltais: Ghislain Maltais from Quebec.

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais from Quebec.

[*English*]

Senator Doyle: Norman Doyle, Newfoundland and Labrador.

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

[*English*]

Senator R. Black: Rob Black, Ontario.

Senator Mercer: Terry Mercer, Nova Scotia.

The Chair: We are from one end of the country to the other.

We have a large panel. From Environment and Climate Change Canada, John Moffet, Associate Assistant Deputy Minister, Environmental Protection Branch; and Philippe Giguère, Manager, Legislative Policy.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 1er mai 2018

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 18 h 32, en séance publique et à huis clos, pour étudier la teneur des éléments de la partie 5, dans la mesure où cette partie concerne l'agriculture, du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.

La sénatrice Diane F. Griffin (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : La séance est ouverte. Le comité mène une étude spéciale sur la partie 5 du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.

J'invite maintenant les sénateurs à se présenter avant d'accueillir nos témoins.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, du Québec.

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Doyle : Norman Doyle, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Oh : Victor Oh, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

[*Traduction*]

Le sénateur R. Black : Rob Black, de l'Ontario.

Le sénateur Mercer : Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse.

La présidente : Nous avons une représentation qui va d'un bout à l'autre du pays.

Nous accueillons de nombreux témoins aujourd'hui. Nous recevons M. John Moffet, sous-ministre adjoint délégué, Direction générale de la protection de l'environnement, et M. Philippe Giguère, gestionnaire de la politique, Gouvernance législative, tous deux d'Environnement et Changement climatique Canada.

From Agriculture and Agri-Food Canada, Tom Rosser, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch.

From the Department of Finance Canada, Gervais Coulombe, Director, Sales Tax Division, Tax Policy Branch; Pierre Mercille, Director General (Legislation), Sales Tax Division, Tax Policy Branch; and David Turner, Tax Policy Analyst, Sales Tax Division, Tax Policy Branch.

Mr. Moffet is going to make a presentation, I understand, so I'll turn the floor over to him. Thank you.

John Moffet, Associate Assistant Deputy Minister, Environmental Protection Branch, Environment and Climate Change Canada: Thank you, senator. We're all pleased to be here. I'm going to start with a brief overview of the Pan-Canadian Framework on Green Growth and Climate Change and how carbon pricing fits into that framework, and then I'll ask my colleague Mr. Mercille to describe the way the carbon charge portion of the bill applies. Then we'll be happy to answer any questions that you have.

Part 5 of the budget implementation act establishes what is known as the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act. Carbon pollution pricing or carbon pricing is a foundational element of the Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change, which was agreed to by first ministers in December 2016. The pan-Canadian framework also included a number of other measures, complementary regulations for areas where pricing might not work, because the markets might not be as direct as desired or where we needed action to be taken with more certainty or more quickly.

It also includes various financial measures — for example, to help entrepreneurs develop and bring clean technologies to market — and it also included extensive support for communities to become more resilient and adapt to what is inevitably occurring in the climate.

Carbon pricing, however, is a foundational element, and the reason for that carbon pricing is, generally speaking, the most efficient way to reduce greenhouse gas emissions, essentially because it provides maximum flexibility. It provides a price signal that gets distributed throughout the economy and then provides complete flexibility as to how to respond to that price signal as opposed to other kinds of regulations that might prescribe certain actions or funding decisions that are targeted to certain activities.

Nous accueillons également M. Tom Rosser, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Nous recevons aussi M. Gervais Coulombe, directeur, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt; M. Pierre Mercille, directeur principal (Législation), Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt; et, enfin, M. David Turner, analyste de politiques de l'impôt, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt, tous du ministère des Finances Canada.

Si j'ai bien compris, M. Moffet va faire une déclaration. Monsieur Moffet, vous avez la parole, merci.

John Moffet, sous-ministre adjoint délégué, Direction générale de la protection de l'environnement, Environnement et Changement climatique Canada : Merci, madame la sénatrice. Nous sommes tous ravis d'être ici. Je commencerai par vous présenter un survol du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques et de la façon dont la tarification du carbone s'inscrit dans ce cadre. Je demanderai ensuite à mon collègue, M. Mercille, de décrire la façon dont la tarification du carbone s'appliquera aux termes du projet de loi. Nous serons ensuite heureux de répondre à vos questions.

La partie 5 du projet de loi d'exécution du budget édicte la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. La tarification de la pollution causée par le carbone ou la tarification du carbone est un élément fondamental du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques sur lequel se sont entendus les premiers ministres en décembre 2016. Le cadre pancanadien comporte aussi plusieurs autres mesures, une réglementation complémentaire pour les secteurs où la tarification pourrait ne pas fonctionner étant donné que les marchés ne pourraient pas être aussi directs qu'on le voudrait, ou lorsqu'on doit agir avec plus de certitude ou plus rapidement.

Elle comporte aussi un éventail de mesures financières, par exemple pour aider les entrepreneurs à mettre au point et à commercialiser des technologies propres, et des mesures de soutien exhaustives pour les collectivités afin qu'elles soient plus résilientes et s'adaptent aux changements inévitables du climat.

La tarification du carbone est toutefois l'élément fondamental, parce qu'elle est, de manière générale, la façon la plus efficiente de réduire les émissions de gaz à effet de serre, essentiellement parce qu'elle procure le maximum de souplesse. Elle envoie un message qui résonne dans toute l'économie tout en offrant une souplesse complète quant à la façon de réagir à ce message. Cela est différent des autres types de règlements qui pourraient prescrire certaines actions ou décisions de financement qui viseraient certaines activités.

About a month before the first ministers signed the pan-Canadian framework, the Prime Minister issued a document also known as the *Pan-Canadian Approach to Pricing Carbon Pollution*. In that document, the federal government set out its goals for carbon pricing; namely, that carbon pricing is applied to a broad and common set of emission sources throughout Canada, again with the goal of ensuring that a price signal is circulated as broadly as possible throughout the economy.

That document, which we refer to as the benchmark, also provided flexibility to provinces and territories to develop their own pricing system. At the time it was published, three provinces already had their own pricing system — British Columbia, Alberta and Quebec — and Ontario had made a formal commitment in law to introduce a cap-and-trade system, which it intended to link with the system in Quebec, which in turn was linked with the system in California.

Recognizing those four systems were in place and that they were all different, the federal government's approach was to say, "We'll respect a variety of types of pricing systems and we'll give flexibility to the remaining jurisdictions in Canada to develop their own pricing systems, so long as they align with a broad set of criteria that were articulated in that document, and we want to see pricing in place throughout Canada by the end of 2018."

So then in December of last year, December 2017, Minister Morneau and Minister McKenna wrote to their counterparts and provided a little more clarity in terms of timelines. Essentially they asked provinces and territories to provide information by September 1 about either the system they have in place or the system they plan to put in place. The goal is that that would then give us time to determine whether those provincial and territorial systems align with the criteria and the benchmark, in which case good for them, off they go. Or if they don't, then the federal government would have the authority to implement a federal pricing system, and that pricing system is the one set out in Part 5 of the budget implementation act. The ministers explained that their intention was to implement the federal system, or the federal backstop, if you will, by January 1, 2019, in any jurisdiction that either asked for it or that did not have a system in place that aligned with the benchmark.

The Greenhouse Gas Pollution Pricing Act establishes the legal framework for that backstop and, consistent with the government's overall approach to pricing, the explicit goal of the legislation is to help reduce greenhouse gas emissions by ensuring that a carbon price applies broadly throughout Canada and increases over time.

Environ un mois avant que les premiers ministres signent le cadre pancanadien, le premier ministre a distribué un document intitulé *Approche pancanadienne pour une tarification de la pollution par le carbone*. Dans ce document, le gouvernement fédéral énonce les objectifs de sa tarification du carbone, à savoir que la tarification du carbone s'applique aux sources d'émissions les plus répandues et communes dans tout le Canada, afin de s'assurer que le message résonne de la façon la plus vaste possible dans toute l'économie.

Ce document, que nous appelons le modèle, offre aux provinces et aux territoires la possibilité d'établir leur propre système de tarification. Au moment de la publication du document, trois provinces possédaient déjà leur propre système de tarification, c'est-à-dire la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec, tandis que l'Ontario s'était engagé officiellement par une mesure législative à établir un système de plafonnement et d'échange qui serait lié au système du Québec, lequel est lié au système employé en Californie.

Conscient que ces quatre systèmes étaient déjà en place et qu'ils étaient tous différents, le gouvernement fédéral s'est en quelque sorte dit qu'il respecterait un éventail de systèmes de tarification et laisserait aux autres provinces et territoires au Canada la possibilité de mettre au point leurs propres systèmes de tarification pour autant que ceux-ci respectent un ensemble de critères énoncés dans le document et que ces systèmes soient mis en œuvre dans tout le Canada d'ici la fin de 2018.

C'est ainsi qu'en décembre de l'an dernier, en décembre 2017, les ministres Morneau et McKenna ont écrit à leurs homologues et leur ont donné plus de détails sur les échéanciers. En gros, ils ont demandé aux provinces et aux territoires de leur transmettre d'ici le 1er septembre de l'information sur les systèmes qu'ils ont adoptés ou qu'ils prévoient adopter. De cette façon, nous aurions le temps de déterminer si ces systèmes provinciaux et territoriaux répondent aux critères et à notre modèle, et si c'est le cas, tant mieux. Si ce n'est pas le cas, le gouvernement fédéral aurait alors le pouvoir d'appliquer un système fédéral de tarification. Ce système de tarification est celui décrit à la partie 5 du projet de loi d'exécution du budget. Les ministres ont expliqué qu'ils avaient l'intention de mettre en œuvre le système fédéral, ou le filet de sécurité fédéral, si on veut, d'ici le 1er janvier 2019 dans les provinces et les territoires qui en auraient fait la demande ou qui n'auraient pas encore mis en œuvre un système qui répond au modèle.

La Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre crée le cadre juridique pour ce filet de sécurité et, conformément à l'approche générale du gouvernement à l'égard de la tarification, l'objectif explicite de la loi est d'aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre en s'assurant que la tarification du carbone s'applique à toutes les activités au Canada et qu'elle augmente au fil du temps.

The federal pricing system will look a lot like the system in Alberta. It will be a two-part system. First, there will be a charge on fuel, and that charge will be set at a rate that is equivalent to $10 a tonne rising by $10 a year to $50 a tonne in 2022. Of course, the actual price on fuel won't be $10; it will translate into a number that corresponds to what $10 a tonne of emissions would correspond to when that fuel is combusted. One relatively easy translation is that every $10 of carbon pricing translates to a little more than two cents per litre of gasoline.

The law is silent as to where the federal pricing system applies. The federal pricing system will apply in a jurisdiction after the government passes an order-in-council identifying the jurisdiction or jurisdictions in which it will apply and that order-in-council will populate a schedule in the legislation.

That schedule is empty at the moment. We can add a jurisdiction and we can apply the federal system in part or in whole so we could, in theory, apply the fuel charge portion of the system in one jurisdiction and the output-based pricing system for large emitters in another jurisdiction. Indeed, on an informal basis, at least one jurisdiction has asked us to apply only the output-based pricing system.

And that's the second part of the federal pricing system, a system that's designed to be applied to competitively exposed industries. The idea there is to minimize the total amount of carbon price that those facilities pay, thereby minimizing the impact on their international competitiveness while nonetheless providing a continuous incentive to reduce emissions. If you're interested, I can get into details. I'm happy to explain at great length how that system works but in the interest of time I'll just mention that that the system is there.

I also want to refer to a study that we released yesterday of the anticipated impacts on greenhouse gas emissions and on the overall economy of implementing carbon pricing throughout Canada. That study, it's important to emphasize, was based on a scenario where we assumed that the four existing systems remain in place and that the federal system would be imposed everywhere else in Canada.

We know that's not going to be the case. Some provinces have already indicated they intend to develop their own systems, but until they finalize their designs we're not able to fully model those systems so we modelled the implication and impact of our system and we confirmed that, by 2022, having carbon pricing

Le système fédéral de tarification ressemblera beaucoup au système albertain. Il comportera deux volets. D'abord, il y aura les frais sur le carburant et ces frais seront fixés selon un taux équivalent à 10 $ la tonne, passant de 10 $ la tonne à 50 $ la tonne en 2022, à raison de 10 $ d'augmentation par année. Bien entendu, les frais sur le carburant ne seront pas de 10 $; ils seront fixés au prorata de la quantité de carburant qui doit être brûlée pour produire une tonne d'émissions, laquelle est facturée à un tarif de 10 $ la tonne. Pour comprendre plus facilement, disons qu'un prix de 10 $ la tonne de carbone représente un peu plus de 2 cents le litre de carburant.

La loi ne dit pas où le système fédéral de tarification s'appliquera. Le système fédéral de tarification s'appliquera à une province ou à un territoire après que le gouvernement aura pris un décret nommant la ou les provinces ou territoires dans lesquels il s'appliquera. Ce décret servira à remplir une annexe de la loi.

Cette annexe est actuellement vide. Nous pouvons y ajouter une province ou un territoire où le système fédéral s'appliquera en tout ou en partie. Cela signifie que, en théorie, nous pourrions appliquer le volet des frais sur le carburant dans une province ou un territoire, et le volet de régime de tarification fondé sur le rendement pour les grands émetteurs dans un autre. En fait, au moins une province ou un territoire nous a demandé, de façon informelle, d'appliquer seulement le volet de la tarification fondé sur le rendement.

Ce volet constitue le second volet du système fédéral de tarification. Ce régime est conçu pour s'appliquer aux secteurs exposés sur le plan de la compétitivité. L'idée derrière ce volet est de réduire au minimum la tarification du carbone que leurs installations doivent payer, réduisant ainsi au minimum les répercussions sur le plan de la compétitivité à l'échelle internationale tout en les encourageant de façon continue à réduire leurs émissions. Si vous le souhaitez, je peux vous fournir plus de détails. Je serai heureux de vous expliquer en long et en large le fonctionnement de ce régime, mais pour sauver du temps, je voulais simplement mentionner que ce régime existe.

J'aimerais également parler d'une étude que nous avons publiée hier. Cette étude porte sur les conséquences prévues de la mise en œuvre d'une tarification du carbone partout au Canada sur les émissions de gaz à effet de serre et sur l'économie d'ensemble. Je tiens à préciser que pour cette étude, nous nous sommes basés sur un scénario dans lequel les quatre systèmes existants demeureraient en place, ce qui mènerait à l'imposition du système fédéral dans toutes les autres régions du Canada.

Nous savons que ce ne sera pas le cas. Certaines provinces ont déjà dit vouloir créer leur propre système. Cependant, tant et aussi longtemps que leurs plans ne sont pas terminés, ils ne peuvent nous servir de modèles. Voilà pourquoi nous avons étudié les implications et les conséquences du système actuel.

across Canada would make a difference of about 80 to 90 megatonnes of emissions, which would be emitted in the absence of carbon pricing in Canada, and that there would be negligible impact on the overall economy.

The study projected that GDP, for example, would continue to grow by about 2 per cent out to 2022, regardless of whether carbon pricing is in place or not.

Finally, here are some general comments about the impacts of carbon pricing on agriculture. I'll start with the general observation that we anticipate that the impacts on agriculture will be modest. The reason for that is that most agricultural emissions will not be priced, so emissions from animals will not be priced.

The systems in British Columbia and Alberta and the federal system that's the subject of the budget implementation act exclude fuels used on farms for farming activities, so diesel and gasoline used on farms; what's often referred to as coloured fuels in some jurisdictions are not subject to pricing.

In addition, we've also provided in our system, and a number of the other provincial systems, to apply for the use of offsets. There is fairly significant potential for the agriculture sector to generate carbon offset credits that they can, in turn, sell to emitters who need to offset some of their excess emissions.

As I briefly explained, we've also included in the federal system a component for large industrial facilities, including large food processors. Of course, there are a number in the Prairies, in Ontario and at least one very large facility in P.E.I. that could be subject to the output-based pricing system, and that system is designed to, as I said, minimize the exposure to carbon price.

With that, I'll turn it over to my colleague to describe the fuel charge component of the federal system and how it will be applied to agricultural activities, and then any of us will be happy to answer questions that you may have.

[*Translation*]

Pierre Mercille, Director General (Legislation), Sales Tax Division, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: As was already stated, Part 5 of the bill implements the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act. Part 1 of the legislation contains provisions that implement one component of the carbon pricing system, namely a fuel charge.

Nous avons pu confirmer que la tarification du carbone partout au Canada nous permettrait de réduire les émissions de 80 à 90 mégatonnes d'ici 2022. Nous avons aussi conclu que les répercussions sur l'économie d'ensemble seraient négligeables.

Par exemple, l'étude nous a permis de voir que le PIB continuerait de croître d'environ 2 p. 100 d'ici à 2022, qu'il y ait une tarification sur le carbone ou pas.

Enfin, j'aimerais vous faire part d'observations générales sur les incidences de la tarification du carbone sur l'agriculture. Tout d'abord, de façon générale, nous croyons que les répercussions sur l'agriculture seront modestes. Cela s'explique par le fait que la plupart des émissions agricoles ne seront pas tarifées, ce qui signifie que les émissions provenant des animaux ne le seront pas non plus.

Les systèmes britanno-colombiens et albertains et le système fédéral qui sont visés par le projet de loi d'exécution du budget excluent les carburants utilisés sur les fermes pour des activités agricoles, telles que le diésel et l'essence. Ces carburants, appelés communément carburants colorés à certains endroits, ne sont pas assujettis à la tarification.

De plus, dans notre système et dans certains des systèmes provinciaux, nous avons inclus un programme pour ceux qui désirent demander l'utilisation de crédits compensatoires. Le secteur agricole pourrait générer des crédits compensatoires pour le carbone qu'il pourrait ensuite vendre aux émetteurs qui ont besoin de compenser leurs émissions excédentaires. Le potentiel pour le secteur agricole est assez significatif.

Comme je l'ai brièvement expliqué, nous avons également inclus dans le système fédéral une composante pour les grandes installations industrielles, dont les grosses entreprises de transformation alimentaire. Il y en a, bien sûr, un certain nombre dans les Prairies, en Ontario, ainsi qu'une très grosse entreprise sur l'Île-du-Prince-Édouard. Tout serait sujet au système de tarification fondé sur le rendement, conçu, comme je l'ai dit, pour minimiser l'exposition au prix du carbone.

Sur ce, je vais laisser la parole à mon collègue, qui présentera une autre composante du système fédéral, la redevance sur les combustibles, et la façon dont elle s'appliquera aux activités agricoles. Après quoi, nous serons heureux de répondre à toutes vos questions.

[*Français*]

Pierre Mercille, directeur principal (Législation), Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances Canada : Comme il a été dit, la partie 5 du projet de loi met en œuvre la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. La partie 1 de cette loi contient des dispositions pour mettre en œuvre la composante du système de tarification du carbone, qui est une redevance sur les combustibles.

The fuel charge under Part 1 of the legislation applies to 22 types of fuel. This covers common types of fuels such as gasoline, diesel and natural gas, but also other lesser known types of fuels such as methanol and petroleum coke. The fuel charge can be found in Schedule 2 of the legislation. You will find the rates starting on page 546.

The fuel charge represents a carbon tax of $10 to $50 per tonne of carbon dioxide equivalent. However, to make administration and compliance with the charge easier, the rates are expressed in terms of normal commercial units. You can find all of these rates in Schedule 2. For example, for gasoline, at $10 per tonne, this represents 2.2 cents per litre and at $50 per tonne, in 2022, this will represent 11.05 cents per litre. For light oil, which includes diesel, at $10 per tonne, this represents 2.68 cents per litre; at $50 per tonne, this represents 13.41 cents per litre.

[*English*]

Part 1 of this legislation, for which I'm going to use the acronym of GGPPA, which is very long but shorter than saying the name of the act at length, provides that a charge applies to fuels that are produced, delivered or used in a listed province. It also applies to fuels that are brought into a listed province from another place in Canada, and it applies to fuels that are imported into Canada at a place in a listed province.

A listed province is, by definition, a province, territory or area that is listed in Part 1 of Schedule 1 to the GGPPA. So my colleagues explained when some province or territory would be listed on this schedule. The power to populate the schedule, the Governor-in-Council is provided with the authority to add a province, territory or area to that schedule.

Generally, in the most typical case, the fuel charge is paid by fuel distributors that are registered for the purpose of the GGPPA. Registered distributors are, most commonly, persons who produce fuel or persons who sell fuel generally at the wholesale level. Typically, we're talking here about corporations. It's the person who delivers the fuel who pays the charge, not the person who receives it.

A registered distributor is responsible for paying the charge in respect of fuel that is delivered to another person. They are also responsible to pay the charge in respect of fuel that they use directly.

Part 1 also provides for specific circumstances in which no charge is applicable to certain fuels that are delivered to certain persons if an exemption certificate is being provided. In these cases, when a registered distributor delivers fuel to those types of persons, the registered distributor does not have to pay the fuel

La redevance sur les combustibles, en vertu de la partie 1 de la loi, s'applique à 22 types de combustibles. On retrouve des combustibles communs comme l'essence, le diesel et le gaz naturel, mais aussi d'autres combustibles moins communs comme le méthanol ou le coke de pétrole. Les taux de redevance sur les combustibles se trouvent à l'annexe 2 de la loi. Vous trouvez ces taux à partir de la page 546.

Les taux de redevance sur les combustibles représentent une tarification du carbone de 10 $ à 50 $ la tonne d'équivalent de dioxyde de carbone. Toutefois pour faciliter l'administration et l'observation, les taux sont exprimés en termes d'unités commerciales normales. On trouve tous les taux à l'annexe 2. À titre d'exemple, pour l'essence, à 10 $ la tonne, cela représente 2,21 cents le litre; et à 50 $ la tonne, en 2022, cela représentera 11,05 cents le litre. Dans le cas du mazout léger, qui inclut le diesel, à 10 $ la tonne, cela représente 2,68 cents le litre; à 50 $ la tonne, cela représente 13,41 cents le litre.

[*Traduction*]

La partie 1 du projet de loi, que j'invoquerai par son acronyme, la LTPGES — un long acronyme, plus court quand même que le titre de la loi elle-même — prévoit que la redevance s'applique aux combustibles produits, livrés ou utilisés dans une province assujettie. Elle s'applique également aux combustibles importés dans une province assujettie et provenant d'ailleurs au Canada, ainsi qu'aux combustibles importés au Canada en un lieu dans une province assujettie.

Qu'est-ce qu'une province assujettie? Par définition, c'est une province, un territoire ou une zone figurant dans la partie 1 de l'annexe 1 de la LTPGES. Mes collègues ont expliqué quand une province ou un territoire figurerait dans l'annexe. Quant au pouvoir d'inscrire une entité dans l'annexe — province, territoire ou zone —, il revient au gouverneur en conseil.

Généralement, dans la plupart des cas, la redevance sur le combustible est acquittée par les distributeurs de combustible inscrits en vertu de la LTPGES. Qui sont les distributeurs inscrits? Le plus souvent, des personnes qui produisent des combustibles ou qui vendent ces combustibles, généralement en gros. Il s'agit habituellement de sociétés. C'est la personne qui livre le combustible qui acquitte la redevance et non la personne qui le reçoit.

Un distributeur inscrit est responsable d'acquitter la redevance sur le combustible livré à une autre personne. Il est également responsable d'acquitter la redevance sur le combustible qu'il utilise directement.

La partie 1 prévoit également dans quelles circonstances précises aucune redevance n'est exigée sur certains combustibles livrés à certaines personnes, si un certificat d'exemption est fourni. Dans ces cas, quand un distributeur inscrit livre du combustible à ce type de personne, le distributeur inscrit n'a pas à acquitter la redevance sur les combustibles pour cette livraison.

charge in respect of that delivery. Therefore, the fuel charge is not embedded in the selling price of the distributor.

There are a number of types of persons who can use an exemption certificate under the legislation. I will give just a few examples. One is another registered distributor in respect of that type of fuel; farmers, in respect of certain fuel in certain circumstances; or persons subject to the output-based pricing system under Part 2 of the legislation, who are usually very large emitters.

The exemption certificate, what is that? It is essentially a certification that the purchaser provides to the vendor that relieves the distributor of the obligation to pay the charge in respect of that fuel.

I tried to tailor my presentation in respect of farming, so I apologize for the detail I'm going to provide for all the exemption certificates in the case of farmers, but I'm sure the question will come, and I will have to explain it in any case.

In the case of a farmer, a registered distributor can deliver gasoline or light fuel oil, like diesel, to a farmer if the farmer certifies four things: first, that they are a farmer; second, that the fuel is being delivered at the location of a farm; third, that the fuel is exclusively for use in the operation of eligible farm equipment; fourth, that all of the fuel is for use in eligible farming activities.

If these conditions are met, the fuel distributors will be allowed to deliver the fuel to a farmer without the fuel charge applying to the fuel. These concepts I mentioned — farmer, eligible farming equipment, eligible activities — are all defined terms within the legislation.

A farmer is defined as a person who carries on a farming business with a reasonable expectation of profit. Eligible farm equipment generally means property that is primarily used for the purpose of farming, and that is a farm truck or tractor, an industrial machine or stationary or portable engine, or a vehicle not licensed to be operated on public roads. Eligible farm equipment does not include a vehicle that is an automobile as defined in the Income Tax Act or property that is used for the purpose of providing heating or cooling to a building or similar structure.

An eligible farming activity generally means the operation of eligible farming machinery on a farm for the purpose of farming or for the purpose of going from a location at the farm to another location at the farm. That doesn't need to be the same farm.

Le coût de la redevance sur les combustibles, conséquemment, n'est pas inclus dans le prix de vente du distributeur.

Il y a plusieurs types de personnes qui peuvent se prévaloir d'un certificat d'exemption au titre de la loi. Je vais en donner quelques exemples seulement : un autre distributeur inscrit de ce type de combustible; des agriculteurs, pour certains combustibles dans certaines circonstances; ou les personnes assujetties au système de tarification fondé sur le rendement de la partie 2 de la loi, soit, généralement, de très gros émetteurs.

Qu'est-ce qu'un certificat d'exemption? C'est essentiellement un certificat que l'acheteur fournit au vendeur; il permet au distributeur d'être exempté de l'obligation d'acquitter la redevance pour ce combustible.

J'ai essayé d'axer mon exposé sur l'agriculture, si bien que je vais passer en revue tous les certificats d'exemption s'appliquant aux agriculteurs. J'espère que vous me pardonnerez d'entrer dans des détails. Vous demanderiez sans doute des explications dans vos questions, sinon.

Prenons un agriculteur. Un distributeur inscrit peut livrer de l'essence ou du mazout léger, comme le diésel, à un agriculteur, si l'agriculteur certifie quatre choses : premièrement, qu'il est agriculteur; deuxièmement, que le combustible est livré sur le lieu d'une exploitation agricole; troisièmement, que le combustible est exclusivement réservé à l'opération de matériel agricole admissible; quatrièmement, que tout le combustible sera utilisé pour des activités agricoles admissibles.

Si ces conditions sont respectées, les distributeurs pourront livrer le carburant à un agriculteur sans que les frais de carburant ne s'appliquent au carburant. Ces concepts dont j'ai parlé — agriculteur, machinerie agricole admissible, activités admissibles — sont tous définis dans le projet de loi.

Un agriculteur est défini comme une personne qui exploite une entreprise agricole dans une attente raisonnable de profit. La machinerie agricole admissible signifie, de façon générale, un bien servant principalement pour l'agriculture et qui est, soit un camion de ferme ou un tracteur, soit une machine industrielle ou un moteur stationnaire ou portable, ou encore soit un véhicule qui n'est pas immatriculé pour être opéré sur les voies publiques. La machinerie agricole admissible ne comprend pas le véhicule qui est une automobile au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu ou le bien qui sert au chauffage ou au refroidissement d'un bâtiment ou d'une structure semblable.

Une activité agricole admissible s'entend de l'opération d'une machinerie agricole admissible dans une exploitation agricole pour l'agriculture ou dans le but de se déplacer d'un endroit dans une exploitation agricole à un autre endroit dans une exploitation agricole. Il n'est pas nécessaire que ce soit la même exploitation agricole.

I'm going to skip some of this description of the other area of the economy where they have special rules.

[Translation]

In Part 1, the act provides for registration requirements for those that conduct certain fuel-related activities subject to fees. The most important requirement is for a fuel producer in a listed province to register as a distributor. A person who operates a marketable natural gas distribution system in a listed province must also register as a distributor.

Under the law, farmers are generally not subject to certain administrative rules that apply to other people who are eligible for an exemption on fuel charges.

For example, it is important to note that farmers do not have to register with the Canada Revenue Agency, which is generally the case for other people who may be eligible for an exemption certificate. In addition, given that producers do not need to be registered, they generally do not need to provide monthly reports as other registered people do.

As I said, the fees will be managed by the Canada Revenue Agency. Therefore, there are a good number of rules under the act that are administrative rules. Many of them do not apply to producers here because they are rules to determine reporting periods, registration rules and a requirement to pay the charge. Part 1 also sets out the execution rules to ensure that people who must pay the charges comply with the rules in Part 1.

I would like to mention that these administrative and execution provisions are similar to other provisions found in other acts administered by the Canada Revenue Agency. Part 1 gives the Minister of National Revenue the power to assign the net amount of charges collected under Part 1 to a province, a territory or a zone.

The net amount must be determined for one period and essentially represent the amount of fees collected for one period, minus the amounts that were reimbursed or given back for that period. I would just like to mention that Part 1 contains all the necessary rules to ensure that the fuel charge will function well. However, the government needs to be able to react quickly in certain situations where a submission may be made by stakeholders for the Canada Revenue Agency. The Governor-in-Council is authorized to make regulations when enforcing fuel charges in certain cases.

Je vais passer une partie de la description de cet autre domaine de l'économie où il y a des règles spéciales.

[Français]

La partie 1 de la loi prévoit également des obligations d'inscription pour les personnes qui exercent certaines activités liées aux combustibles sujets à la redevance. La plus importante des obligations est qu'une personne qui produit du combustible dans une province assujettie doit s'inscrire en tant que distributeur. Également, une personne qui exploite un réseau de distribution de gaz naturel commercialisable dans une province assujettie doit s'inscrire en tant que distributeur.

En vertu de la loi, les agriculteurs ne sont généralement pas soumis à certaines règles administratives qui s'appliquent à d'autres personnes pouvant se prévaloir d'un allègement de la redevance sur les combustibles.

Par exemple, un point important, c'est que les agriculteurs ne sont pas obligés de s'inscrire auprès de l'Agence du revenu du Canada, ce qui est généralement la norme pour les autres personnes qui peuvent se prévaloir d'un certificat d'exemption. De plus, les agriculteurs, étant donné qu'ils n'ont pas à s'inscrire, n'ont généralement pas à produire des déclarations mensuelles comme les autres inscrits.

Comme je l'ai dit, la redevance sera administrée par l'Agence du revenu du Canada. Alors, il y a une bonne partie des règles dans la loi qui sont des règles administratives, plusieurs ne s'appliquent pas aux agriculteurs ici parce que ce sont des règles pour établir des périodes de déclaration, des règles d'inscription et une obligation de payer la redevance. La partie 1 prévoit également des règles d'exécution afin d'assurer l'observation des règles prévues par la partie 1 par les personnes qui doivent payer la redevance.

Je voudrais mentionner que ces dispositions d'administration et d'exécution sont semblables à d'autres dispositions qu'on peut trouver dans d'autres lois administrées par l'Agence du revenu du Canada. La partie 1 donne le pouvoir au ministre du Revenu national de distribuer le montant net des redevances en vertu de la partie 1 relativement à une province, un territoire ou une zone.

Le montant net doit être déterminé pour une période et représente essentiellement le montant des redevances prélevées pour une période, moins les montants qui ont pu être remboursés ou remis pour cette période. Je veux juste mentionner que la partie 1 contient toutes les règles nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la redevance sur les combustibles. Cependant, afin que le gouvernement puisse réagir rapidement dans le cas où certaines situations pourraient être soumises par des intervenants pour l'Agence du revenu du Canada, le gouverneur en conseil est autorisé à prendre des règlements concernant l'application de la redevance sur les combustibles à des cas particuliers.

I would like to conclude by saying that Part 1 also authorizes the Governor-in- Council to set fuel charge rates in Schedule 2, which includes the power to set rates for subsequent years up until 2022. This concludes my presentation. Thank you.

[*English*]

The Chair: Thank you for your presentations. We have roughly half an hour, and there are 10 senators here to ask questions, and there is a big panel. That is about three minutes each, including the question and answer.

[*Translation*]

Senator Maltais: I thought of something that is very simple. This does not involve you, but I would invite you to explain this to a farmer in the back forty. I don't think that he would properly understand what you just explained. This will not be easy to administer for a farmer.

In fact, this is an escalating tax. It only goes up. It does not go down. According to experts, agriculture produces 5 per cent of greenhouse gases. If greenhouse gases are reduced to 3 per cent, the tax will continue to rise, if I understand correctly what Mr. Moffet said just a while ago. An escalating tax continuously rises. Make no mistake. At least that's how farmers and I understand it.

And how will you adjust this tax with Quebec, Ontario, Alberta and British Columbia, provinces that already have their own carbon tax? Will it be added on? Are you going to reinvest this tax in less polluting technologies for the agricultural sector? Or are you going to focus on the large emitters, like coal plants and so forth? Will the amount that the farmers have to pay be reinvested in new farming technologies? I am not talking about technologies like those for railways, boats or the aviation sector. I am talking about the guy who has both his feet in dirt. You know that your act is already being challenged in court even before it has begun?

[*English*]

Mr. Moffet: First, the federal pricing system will not be applied in jurisdictions that already have a pricing system that aligns with the benchmark that the federal government has articulated. So long as Ontario, Quebec, British Columbia and Alberta continue with their systems as currently described in law, the federal pricing system will not apply in those jurisdictions. There will not be a double system.

Je vais terminer en disant que la partie 1 autorise également le gouverneur en conseil à fixer les taux de la redevance sur les combustibles à l'annexe 2, ce qui inclut le pouvoir de fixer les taux pour les années subséquentes à 2022. Ceci termine ma présentation. Merci.

[*Traduction*]

La présidente : Merci pour vos exposés. Nous avons environ une demi-heure, et 10 sénateurs souhaitent poser des questions, et nous avons de nombreux témoins. Cela signifie que nous disposons d'environ trois minutes chacun, ce qui comprend la question et la réponse.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : J'ai eu une réflexion très simple. Cela ne vous concerne pas, mais je vous invite à aller expliquer cela à un agriculteur dans le fond d'un rang. Je ne suis pas sûr qu'il comprendra bien ce que vous avez expliqué. Ce ne sera pas facile à administrer pour un agriculteur.

En fait, il s'agit d'une taxe ascenseur. Elle ne fait que monter. Elle ne baisse pas. Selon les spécialistes, l'agriculture produit 5 p. 100 des GES. Si on arrive à les réduire à 3 p. 100, la taxe continue de monter, si je comprends bien ce que M. Moffet a dit tout à l'heure. Une taxe ascenseur monte continuellement. Il ne faut pas se le cacher. Les agriculteurs et moi le comprenons ainsi.

Et comment allez-vous moduler cette taxe avec le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique qui ont déjà leur propre taxe sur le carbone? Est-ce que cela va s'additionner? Allez-vous réinvestir cette taxe dans des technologies moins polluantes pour le secteur agricole ou si vous allez vous concentrer sur les gros pollueurs, comme les usines à charbon et ainsi de suite? Le montant que doivent verser les agriculteurs sera-t-il réinvesti dans les nouvelles technologies agricoles? Je ne parle pas des autres technologies comme celles des chemins de fer, des bateaux ou de l'aviation. Je parle du gars qui a les deux pieds dans la terre. Vous savez que votre loi est déjà contestée devant les tribunaux avant même de commencer?

[*Traduction*]

M. Moffet : Tout d'abord, le système de tarification fédéral ne s'appliquera pas aux administrations qui disposent déjà d'un système qui correspond au modèle établi par le gouvernement fédéral. Pour autant que l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta conservent leurs systèmes comme décrits actuellement dans la loi, le système de tarification fédéral ne s'appliquera pas dans ces provinces. Il n'y aura pas de dédoublement du système.

Where the federal pricing system applies, the federal government has committed and indeed is required in this bill to return the revenues to the jurisdiction from which the revenues were generated.

It will then be up to the government of those jurisdictions to decide how to spend that money. The federal government is not using this pricing system to raise money for itself. It is not a revenue-generating mechanism. It has no plans, therefore, to determine how to spend that revenue.

The final point I would make is that the pan-Canadian framework I spoke about at the beginning of my remarks, in addition to pricing and regulations, also included a suite of spending programs, some of which are targeted at farmers and agricultural activities so each province has access to a portion of the low carbon economy fund and some provinces have decided to use some of that fund to support carbon storage in agriculture lands, for example.

In addition, Budget 2017 included financial support for the adoption of clean technology by Canadian agriculture producers, for innovative projects to help farmers mitigate greenhouse gas emissions.

[*Translation*]

Senator Maltais: That is not what I want to know. What you are saying is in the law. Everyone can read it. I am talking about the escalating tax.

Tom Rosser, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch, Agriculture and Agri-Food Canada: I would like to add a few points. The four provinces that already have a system in place represent 70 per cent of agricultural production in Canada. I am referring to Alberta, British Columbia, Ontario and Quebec. In addition to the programs that Mr. Moffet described, you mentioned innovation. We are making significant investments to improve agricultural knowledge and practices for the purpose of reducing emissions. Furthermore, we have programs set up with the provinces to help farmers reduce their environmental impact, by making investments on the farm, in order to reduce greenhouse gases.

Senator Maltais: I understand, but what about the escalating tax? When will it go down? Farmers are responsible for 5 per cent of greenhouse gases. You are asking them for 0.02 cents per litre of gas. When they only produce 2 per cent, what tax reduction will you grant them?

Dans les provinces et les territoires où un système de tarification du carbone existe déjà, le gouvernement fédéral s'est engagé à redonner à chaque administration les recettes générées sur son territoire. Le projet de loi prévoit que cette pratique soit obligatoire.

Ce sera ensuite au gouvernement de ces provinces et territoires de décider comment dépenser l'argent. Le gouvernement fédéral ne met pas en place un système de tarification pour générer des recettes au niveau fédéral. Il ne s'agit pas de mécanismes visant à générer des recettes. Le gouvernement fédéral n'a donc aucunement l'intention de décider les façons dont elles seront utilisées.

Enfin, en plus de la tarification et de la réglementation, le cadre pancanadien dont je vous ai parlé au début prévoit une série de programmes de dépenses, dont certains s'adressent directement aux agriculteurs et aux activités agricoles. Chaque province a accès à une partie du fonds pour une économie à faible émission de carbone, et certaines ont décidé de l'utiliser pour appuyer les activités de stockage du carbone dans les terres agricoles.

De plus, le budget de 2017 a offert aux producteurs agricoles canadiens un soutien financier pour l'adoption de technologies propres. Le budget a également accordé des fonds au projet novateur visant à aider les agriculteurs à atténuer les effets des émissions de gaz à effet de serre.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Ce n'est pas ce que je veux savoir. Ce que vous dites se trouve dans la loi. Tout le monde peut la lire. Je parle de la taxe ascenseur.

Tom Rosser, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, Agriculture et Agroalimentaire Canada : J'aimerais ajouter quelques points. Les quatre provinces qui ont déjà un système en place représentent 70 p. 100 de la production agricole au Canada. Je parle de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec. En plus des programmes que M. Moffet a décrits, vous avez mentionné l'innovation. Nous faisons des investissements importants pour améliorer nos connaissances et les pratiques agricoles dans le but de réduire les émissions. De plus, nous avons en place des programmes avec les provinces pour aider les producteurs agricoles à diminuer leur empreinte environnementale, par l'entremise d'investissements sur la ferme, afin de réduire les gaz à effet de serre.

Le sénateur Maltais : Je comprends, mais qu'en est-il de la taxe ascenseur? Quand va-t-elle diminuer? Les producteurs agricoles sont responsables de 5 p. 100 des gaz à effet de serre. Vous leur demandez quelque 0,02 $ le litre d'essence. Quand ils n'en produiront que 2 p. 100, vous réduirez la taxe de combien?

Mr. Mercille: The bill that was tabled provides for rates of between $10 and $50 a tonne. Those rates were established following a political decision. The government has committed to review, around 2020, what will happen after 2020. This will be a political decision about what the rates will be then and whether they will change or not.

Senator Maltais: Farmers need to understand that the escalating tax goes from the first floor up to the top. So they will always have to pay. The tax will not go down in the next 10 or 15 years. Is that correct?

Mr. Mercille: I cannot confirm what you are saying. The rate will be a political decision.

Senator Maltais: Based on what we know now, you say it will be good for five years.

Mr. Mercille: Yes.

Senator Maltais: Over the next five years, rates will not go down.

Mr. Mercille: The proposed rates are all in Schedule 2 of the bill.

Senator Maltais: Why are you referring me to that? My question is simple.

Mr. Mercille: Because you are asking a question on a political decision that only ministers and the government can answer. I cannot speak to the government's position for the years to come.

Senator Maltais: Is it for five years or eight years?

Mr. Mercille: Currently, the rates increase up to $50 per tonne. If no other decision is made, the law sets out that those rates will remain the same until a political decision is made to propose a change.

[*English*]

Senator Oh: Thank you, gentlemen. Last summer, I visited some of the greenhouses in Ontario, some as big as five acres of covered area. They were very concerned. They told me if this carbon tax pricing comes in, they won't be able to compete with their U.S. counterparts because America has no carbon pricing.

My question is: Has the government examined the economic impact of the GHG pricing? What will be the change in the agricultural sector?

Mr. Moffet: I have three points. First, the greenhouse producers in Ontario will not be subject to the federal pricing system unless Ontario eliminates its current cap and trade system.

M. Mercille : Le projet de loi qui a été déposé prévoit des taux de 10 $ à 50 $ la tonne. Ces taux ont été établis à l'issue d'une décision politique. Le gouvernement s'est engagé, vers 2020, à revoir ce qui pourrait s'appliquer après 2022. Ce sera une décision politique à savoir ce que seront les taux à ce moment-là et s'ils changeront ou non.

Le sénateur Maltais : L'agriculteur doit comprendre que l'ascenseur part du premier étage et s'arrête au dernier. Donc, il devra toujours payer. La taxe ne baissera pas au cours des 10 ou 15 prochaines années. Est-ce exact?

M. Mercille : Je ne peux pas confirmer ce que vous dites. Ce sera une décision politique à savoir ce que sera le taux.

Le sénateur Maltais : En vous basant sur ce qu'on sait maintenant, vous dites que ce sera bon pour cinq ans.

M. Mercille : Oui.

Le sénateur Maltais : Au cours des cinq prochaines années, les taux ne baisseront pas.

M. Mercille : Les taux proposés figurent tous à l'annexe 2 du projet de loi.

Le sénateur Maltais : Pourquoi me renvoyez-vous là? Ma question est simple.

M. Mercille : Parce que vous posez une question sur une décision politique à laquelle seuls les ministres et le gouvernement peuvent répondre. Je ne peux pas me prononcer sur la position du gouvernement pour les années à venir.

Le sénateur Maltais : Est-elle pour cinq ans ou huit ans?

M. Mercille : À l'heure actuelle, les taux augmentent jusqu'à 50 $ la tonne. Si aucune autre décision n'est prise, la loi prévoit que les taux seront les mêmes jusqu'à ce qu'une décision politique soit prise pour proposer un changement.

[*Traduction*]

Le sénateur Oh : Merci messieurs. L'été dernier, j'ai eu l'occasion de visiter des serres en Ontario, dont certaines couvraient une superficie de cinq acres. Les propriétaires de ces serres sont très inquiets. Ils m'ont dit que si cette taxe sur le carbone est mise en œuvre, leurs serres ne seront plus concurrentielles par rapport aux serres américaines, puisqu'il n'y a aucun régime de tarification du carbone aux États-Unis.

Ma question est la suivante : le gouvernement a-t-il évalué les répercussions économiques d'un système de tarification des GES? Quels seront les changements pour le secteur agricole?

M. Moffet : Trois choses. D'abord, les exploitants de serres ontariennes ne seront pas soumis au système de tarification du carbone fédéral à moins que l'Ontario n'élimine son système de plafonnement et d'échange actuel.

Senator Oh: All the greenhouses?

Mr. Moffet: The Ontario already has a pricing system in place, a cap and trade system. Our system will not replace that system unless the Ontario government decides to eliminate its system. There will only be one system in place in Ontario; either the provincial system or the federal system.

Second, yesterday we published a study looking at the overall economic impacts of carbon pricing. At a macro level that analysis shows there will be negligible impact on economic activity.

In addition, of course, there have been some efforts to consider the impact on agriculture. As I said in my opening remarks, our initial analysis suggests that the impacts will be modest because most agricultural emissions will not be subject to carbon pricing.

Mr. Rosser: In the interest of time I would flag that we, too, at the Department of Agriculture have looked at the potential competitive impact of emissions pricing on the agriculture and agri-food sector and our conclusions are similar to our colleagues in Environment that the impacts generally are quite modest for the reasons cited.

Senator Oh: The farmer told me that any pricing that comes in is going to kill them because the U.S. has nothing. We are imposing. Even Ontario, as you mentioned earlier, has the pricing. The federal government doesn't come into it if Ontario already has the pricing. But the same thing, they told me if any pricing comes in, their competitiveness is out compared to the U.S. They had better all move to the U.S.

Senator Woo: I have two questions, but I'm going to condense it to one. The first part has to do with output-based carbon pricing. We do not have time for you to give the explanation but I would appreciate a written summary because I think this committee needs to understand what that is about because the objection to carbon pricing is often based on these trade-sensitive, competitive sectors that allegedly have no recourse. It would really be helpful for the committee, on record, to understand what output-based pricing is about and how it can ameliorate, not eliminate, the problem of these large emitters.

Le sénateur Oh : Toutes les serres?

M. Moffet : L'Ontario a déjà un système de tarification du carbone en place. Il s'agit d'un système de plafonnement et d'échange. Notre système ne remplacera pas celui de l'Ontario à moins que le gouvernement ontarien ne décide d'éliminer le sien. Il n'y aura qu'un seul système en place en Ontario; soit le système provincial, soit le système fédéral.

Deuxièmement, nous avons publié hier une étude portant sur les répercussions économiques générales de la tarification du carbone. Au niveau macroéconomique, l'analyse démontre qu'il y aura des répercussions négligeables sur l'activité économique.

De plus, nous avons tenté, bien sûr, d'évaluer les répercussions sur le secteur agricole. Comme je l'ai dit dans mon exposé, notre analyse préalable nous démontre que les répercussions sur le secteur agricole seront limitées puisque la plupart des émissions agricoles ne seront pas assujetties à la tarification du carbone.

M. Rosser : Je tiens à signaler que, au ministère de l'Agriculture, nous nous sommes aussi penchés sur les répercussions potentielles de la tarification du carbone sur le secteur agricole et agroalimentaire. En ce qui a trait à la compétitivité du secteur, nos conclusions sont semblables à celles de nos collègues du ministère de l'Environnement, à savoir que les répercussions seront limitées, et ce pour les mêmes raisons citées par mon collègue.

Le sénateur Oh : L'agriculteur que j'ai rencontré m'a indiqué que toute nouvelle tarification du carbone allait lui être fatale puisqu'il n'y a aucune tarification semblable aux États-Unis. Nous en imposons une. Comme vous l'avez dit, même l'Ontario a un régime de tarification. Le système fédéral ne s'appliquera pas si l'Ontario a déjà un mécanisme de tarification. Or, les agriculteurs m'ont dit que toute tarification nuirait à leur compétitivité par rapport aux États-Unis. Ils m'ont dit qu'ils devraient tous déménager aux États-Unis.

Le sénateur Woo : J'ai deux questions que je tenterai de condenser en une seule. La première partie de ma question porte sur le système de tarification du carbone fondé sur le rendement. Nous n'avons malheureusement pas le temps pour que vous nous fournissiez une explication, mais j'aimerais que vous envoyiez un résumé écrit au comité puisque je crois qu'il est important que nous comprenions de quoi il s'agit. De plus, bon nombre des objections à la tarification du carbone se fondent sur les arguments commerciaux voulant que la tarification nuise à la compétitivité de certains secteurs et que ces derniers n'aient aucun recours. Ce serait très utile pour notre comité de bien comprendre le système de tarification fondé sur le rendement et les façons dont ce dernier peut améliorer, plutôt qu'éliminer, le problème des grands émetteurs.

Another part of the question is a point always raised by witnesses about how unfairly agriculture is treated. We heard it most recently from two ministers from Saskatchewan. It's all about sequestration, carbon sinks and the whole question of offsets.

How far along are you in coming up with proper measures of offsets that are scientifically based and have a proper benchmark so you can measure incremental progress? How willing is the government, through its framework, to acknowledge past work done on sequestration? It's a big issue Saskatchewan has brought up.

Are you also willing to accommodate the so-called CCS technologies that Saskatchewan, again, claims is taking up so much carbon from the atmosphere? Alberta is developing some of its own technology. Will all of these efforts to take carbon out of the atmosphere through natural means as well as through technology be factored in?

Mr. Moffet: The short answer is that the federal pricing system does allow for the use of offsets, but it is silent as to which offsets.

We hope to release a paper in the next days explaining our approach to offsets. The plan is essentially to start with recognizing provincial offsets and allowing entities that are subject to regulation in the federal system to use provincially-recognized offsets for the purpose of compliance.

As you know, a number of provincial offset systems exist in Alberta, Ontario and Quebec, in particular. They all recognize both activities that reduce emissions, you can get offsets for those activities and also get offsets for activities that sequester emissions, including a number of agricultural practices.

Some agricultural practices have been recognized for the purpose of offsets in some jurisdictions for what I would describe as some possibly not completely additional activities. And the debate there is in some cases those activities have become so much the norm that it's hard to argue they would not have occurred anyway, so are they really adding in something?

Nonetheless, there are agricultural offsets that are being recognized and that we plan to recognize. The criteria we plan to use are criteria we have spent the last year and a half working with all provinces to develop through the CCME, which initiated the project, looking at standardized criteria for offsets and we are planning to adopt that criteria.

Une autre partie de la question porte sur un point systématiquement soulevé par les témoins comme quoi, l'agriculture est traitée inéquitablement. Deux ministres de la Saskatchewan en ont parlé récemment. Tout est question de séquestration, de puits de carbone et de compensation carbone.

Où en êtes-vous dans l'élaboration d'indicateurs adéquats fondés sur la science pour mesurer la compensation et dans l'élaboration de points de référence vous permettant de mesurer les progrès? Dans quelle mesure le gouvernement est-il prêt, dans son cadre, à reconnaître le travail passé réalisé en matière de séquestration? La Saskatchewan a soulevé un enjeu majeur.

Êtes-vous également prêts à envisager les soi-disant technologies CSC qui, selon la Saskatchewan, aspirent tant de carbone de l'atmosphère? L'Alberta élabore sa propre technologie. Tiendra-t-on compte de tous ces efforts déployés pour aspirer le carbone de l'atmosphère avec des moyens naturels aussi bien que technologiques?

M. Moffet : Pour répondre brièvement, le système de tarification fédéral permet le recours à la compensation carbone, sans préciser de méthode.

Nous espérons publier un document dans les prochains jours expliquant l'approche adoptée en matière de compensation. Le plan vise essentiellement à reconnaître les méthodes de compensation provinciales et à permettre aux entités assujetties aux règlements fédéraux d'utiliser des méthodes de compensation sanctionnées par les provinces aux fins de conformité.

Comme vous le savez, des régimes de compensation sont en place en Alberta, en Ontario et au Québec, en particulier. Tous reconnaissent les deux types d'activités qui réduisent les émissions; il est possible de recevoir des crédits compensatoires pour les activités de séquestration des émissions également, ce qui comprend certaines pratiques agricoles.

Certaines pratiques agricoles ont été reconnues aux fins de compensation dans certaines provinces, mais je les décrirais comme des mesures supplémentaires possibles jusqu'à un certain point. Dans certains cas, ces pratiques sont si répandues qu'elles deviennent la norme, et il est difficile de soutenir qu'elles n'auraient pas été mises en place de toute façon, alors on peut se demande si elles ont vraiment une valeur ajoutée.

Cependant, il existe des compensations dans le secteur agricole que l'on reconnaît actuellement et que l'on prévoie reconnaître. Les critères que nous prévoyons employer sont le résultat d'un an et demi de collaboration avec l'ensemble des provinces, par l'entremise du CCME, qui a entamé le projet, et qui vise à établir des critères normalisés pour des compensations, critères que nous prévoyons adopter.

Mr. Rosser: Quickly, Madam Chair, if I might. Going back to the provincial systems, if memory serves, I think the Alberta system has eight protocols that allow different agricultural activities to be measured and generate offsets. I know in Quebec there are efforts afoot to develop similar protocols and in the case of the Alberta system, some very significant quantities of offsets have been generated and put into their system.

Senator Woo: Can you comment on carbon capture and sequestration?

Mr. Moffet: At the moment there are no provincial systems that have a process to create offsets through the use of CCS, so no decision has been taken on whether investment in a carbon capture and sequestration project could qualify as an offset. The answer is neither no nor yes; it's just that we haven't looked at it, we haven't been presented with a proposal yet.

The Chair: Following up with Senator Woo's request for written documentation, we need that Monday at the latest.

Mr. Moffet: We actually have a paper we are consulting on now. It's a framework document that explains the output-based pricing system and we're using it as the basis for consultation with industry at the moment. I would be happy to share that paper with the committee and of course if you have follow-up questions we would be happy to answer them.

The Chair: If we could get that ASAP, because we're under the gun for time.

Senator Mercer: Mr. Moffet, if I heard you correctly, you said that you don't count animal emissions in the calculation? You've nodded yes.

Mr. Moffet: Sorry. We're not pricing those emissions.

Senator Mercer: Some people don't think that's a significant factor. Anybody who's visited New Zealand knows the single cause of greenhouse gas emissions in New Zealand is the rear end of a cow and that's the single biggest problem they have, the fact that that's where the emissions are coming from and they're going to continue to sell dairy products to the world.

I'm surprised we're not doing that. Maybe you can explain in a moment why.

M. Rosser : Rapidement, madame la présidente, si vous me le permettez. Pour revenir aux systèmes provinciaux, autant que je me souvienne, je pense que le système albertain comporte huit protocoles qui permettent à différentes activités agricoles d'être mesurées et de générer des compensations. Je sais qu'au Québec, on s'efforce d'adopter des protocoles semblables, et dans le cas du système de l'Alberta, des compensations considérables ont été générées et intégrées au système.

Le sénateur Woo : Pouvez-vous nous parler de captage et de séquestration du carbone?

M. Moffet : Pour le moment, aucun système provincial n'est doté d'un processus permettant de générer des compensations grâce à l'utilisation du captage et de la séquestration du carbone, ce qui fait qu'aucune décision n'a été prise pour ce qui est de savoir si un investissement dans le captage et la séquestration du carbone pourrait être considéré comme donnant lieu à une compensation. La réponse n'est ni oui ni non; c'est simplement que nous ne nous sommes pas penchés sur la question, que l'on ne nous a pas encore proposé de projets.

La présidente : Par rapport à la demande du sénateur Woo qui souhaite obtenir des documents écrits, nous devons les recevoir lundi au plus tard.

M. Moffet : Nous avons justement un document qui fait en ce moment l'objet d'une consultation. Il s'agit d'un document qui explique le système de tarification fondé sur le rendement et que nous utilisons à des fins de consultation auprès de l'industrie en ce moment. Je serais ravi de transmettre ce document au comité et, bien entendu, de répondre à toute question de suivi que vous pourriez avoir.

La présidente : Si nous pouvions obtenir ces documents le plus rapidement possible, car nous avons le couteau sous la gorge.

Le sénateur Mercer : Monsieur Moffet, si je vous ai bien compris, vous avez dit que les émissions provenant des animaux ne figurent pas dans les calculs? Vous avez fait signe que oui.

M. Moffet : Je suis désolé. Nous n'établissons pas de tarification pour ces émissions.

Le sénateur Mercer : Certaines personnes ne pensent pas que ce soit un facteur important. Quiconque a déjà visité la Nouvelle-Zélande sait que la principale cause d'émission de gaz à effet de serre dans ce pays provient de l'arrière-train d'une vache, et c'est le problème le plus important auquel ils doivent faire face, c'est-à-dire que c'est de là que proviennent les émissions, et que ce pays va continuer à vendre ses produits laitiers partout dans le monde.

Je suis surpris que nous ne le fassions pas. Peut-être que vous pourriez m'expliquer cela dans une minute.

I also want to go to the issue of pricing of electricity. This is a significant problem in my province. We pay the highest power rates in the country. We have basically no hydroelectric. We will when we complete the project with our colleagues in Newfoundland and Labrador in Labrador, but that's a long distance off and the price of building that is pretty high.

Will carbon pricing drive up the price of electricity a little further in provinces without significant hydroelectric capacity, such as Nova Scotia and P.E.I.?

Mr. Moffet: I think I can address both of your points.

First of all, in terms of emissions of methane from animals, yes, it's a fairly significant, non-trivial source of greenhouse gas emissions.

I'll come back to Senator Woo's questions about offsets. It's quite conceivable that an offset protocol could be developed for — I'm speculating here, but we know that there are certain types of animal feed being developed precisely to reduce methane emissions from animals. It may be a company could say or a farmer could say, "I have introduced this new animal feed and I can demonstrate I have reduced emissions from my livestock by X tonnes over the course of a year so I should get credit for that."

I'm just giving you an example. We're building into our system the possibility for financial incentives to reduce those kinds of emissions.

On electricity, carbon pricing will apply to — or does already apply, in the four provinces that have their own systems — to electricity generation from the use of carbon fuel. In the federal system, in the paper that I described that we will circulate to the committee, we have proposed to include electricity generation under the output-based pricing system so that it would be subject to pricing on the margin.

The short answer is yes, it would likely lead to an increase in the price of generating electricity through the use of carbon fuel.

Senator Mercer: My final question is: I assume there will still be incentives available to those farmers who find ways of generating their own electricity through wind power. Because I think of the small egg farmer in Masstown, Nova Scotia, who has a windmill on his farm. When we visited, my one comment to him was that it goes right to the bottom line. When he pays the capital cost of that windmill, all that money will go directly to his bottom line and it becomes that much more profitable.

J'aimerais aussi parler du coût de l'électricité. C'est un problème majeur dans ma province. Nous payons les tarifs d'électricité les plus élevés au Canada. Nous n'avons essentiellement pas d'hydroélectricité. Nous en aurons une fois que le projet en collaboration avec nos collègues de Terre-Neuve-et-Labrador au Labrador sera terminé, mais ce n'est pas demain la veille, et les coûts de construction liés à ce projet sont très élevés.

La tarification du carbone mènera-t-elle à une augmentation du coût de l'électricité dans les provinces où la capacité de produire de l'hydroélectricité est pratiquement inexistante, comme en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Moffet : Je pense pouvoir répondre à vos deux questions.

D'abord, pour ce qui est de l'émission de méthane en provenance des animaux, oui la quantité est assez considérable puisque c'est une source non négligeable de gaz à effet de serre.

J'aimerais revenir à la question du sénateur Woo concernant les compensations. Il est tout à fait concevable qu'un protocole de compensations puisse être élaboré — et j'émets une hypothèse ici — mais nous savons que certains types d'alimentation pour les animaux sont en cours d'élaboration justement pour réduire la production de méthane chez les animaux. Il se peut qu'une entreprise ou qu'un agriculteur déclare : « J'ai ajouté cette nouvelle moulée et je peux faire la démonstration que j'ai réduit les émissions de mon troupeau par X tonnes sur un an, de sorte que je devrais avoir droit à tel crédit. »

Je vous donne un exemple. Nous intégrons dans nos systèmes la possibilité d'établir des incitatifs financiers pour réduire ce type d'émissions.

Pour ce qui est de l'électricité, la tarification du carbone s'appliquera — ou s'applique déjà dans quatre des provinces ayant établi leur propre système — à la génération d'électricité à partir de carburant fossile. Dans le système fédéral, dans le document que j'ai décrit et que nous ferons parvenir aux membres du comité, nous avons proposé d'inclure la production d'électricité dans le système de tarification fondé sur le rendement afin que le prix soit établi sur la marge.

La réponse courte, c'est oui, cela se traduirait probablement par une augmentation du prix de la production de l'électricité au moyen de carburant fossile.

Le sénateur Mercer : Voici ma dernière question, je suppose qu'il existera toujours des incitatifs à l'intention des agriculteurs qui trouveront des moyens de produire leur propre électricité grâce à l'énergie éolienne. Je pense ici à un petit producteur d'œufs à Masstown en Nouvelle-Écosse qui a une éolienne sur sa ferme. Lorsque nous lui avons rendu visite, je lui ai fait l'observation que cela touchait directement son bilan. Lorsque le coût en capital de son éolienne sera remboursé, tout l'argent aura

Are there incentives that will be provided to people in the sector to diversify their source of power, particularly when the price of power in Quebec and Ontario is a lot different than it is in Nova Scotia and P.E.I.?

Mr. Moffet: So the direct incentive is if you generate your own electricity, you don't pay for electricity. If you generate your own electricity through clean technology then you also avoid any carbon price.

Whether there are financial funds available, I'll turn to my colleague from Agriculture and Agri-Food Canada. In addition, of course, there may be provincial financing available.

Mr. Rosser: We do, Madam Chair, and I'll be very brief.

In reference to an earlier question on the Canadian Agricultural Partnership which, as members will know, took effect on April 1 of this year, it has prioritized the environment and climate change. It does provide incentives of various kinds for producers to survey their operations, identify opportunities to lessen the environmental footprint and make investments to reduce those opportunities. The specifics on how they work vary. Although the project is cost shared, it's delivered by provinces, so the details of how they work will vary across provinces.

As John mentioned, through the pan-Canadian framework there are various other programs and initiatives being established at both the federal and provincial level that can provide supplementary funds to help incent those types of investments.

[*Translation*]

Senator Dagenais: My first question is for Mr. Moffet. You must surely be aware that the Government of Saskatchewan announced last week that it will test the constitutionality of the carbon tax before the courts. How will you respond?

[*English*]

Mr. Moffet: Indeed, the Province of Saskatchewan has brought a reference to the Saskatchewan Court of Appeal. It's a very simple reference: Is the federal carbon pricing legislation, in whole or in part, unconstitutional? The federal government is of the view that its legislation is constitutionally sound and that it has full constitutional authority to impose the federal pricing system in any jurisdiction in Canada, pursuant to the authorities that are provided for in the act.

des répercussions directes sur son bilan, accroissant d'autant sa profitabilité.

Allons-nous offrir des incitatifs aux personnes de ce secteur qui diversifieront leur source d'énergie, plus particulièrement étant donné que le prix de l'électricité au Québec et en Ontario diffère énormément de celui en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Moffet : L'incitatif direct vous est accordé si vous produisez votre propre électricité, vous ne payez pas pour de l'électricité. Si vous produisez votre propre électricité grâce à des technologies vertes, vous évitez alors également de payer un tarif sur le carbone.

Reste à savoir s'il existe des fonds pour cela, et je m'en remets à mon collègue d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. En outre, bien sûr, il peut y avoir disponibilité de fonds provinciaux.

M. Rosser : Oui, madame la présidente, et je serai bref.

Plus tôt, on a posé une question sur le Partenariat canadien pour l'agriculture qui, comme certains le savent, est entré en vigueur le 1er avril de cette année en vue de mettre l'accent sur l'environnement et les changements climatiques. Le partenariat offre divers types d'incitatifs pour permettre aux producteurs d'examiner leurs opérations, de recenser les possibilités de réduire leur empreinte environnementale et d'investir en vue de réduire cette empreinte. La façon dont cela fonctionne varie au cas par cas. Même s'il s'agit de projets à coûts partagés, ce sont les provinces qui administrent cette initiative, de sorte que les détails varieront d'une province à l'autre.

Comme John l'a mentionné, grâce au cadre pancanadien, il existe toute une gamme de programmes et d'initiatives qui voient le jour tant à l'échelle fédérale que provinciale et qui pourront fournir des fonds supplémentaires pour inciter les gens à faire ce type d'investissements.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Ma première question s'adresse à M. Moffet. Vous devez sûrement être au courant que le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé la semaine dernière qu'il va « tester »la constitutionnalité de la taxe sur le carbone devant les tribunaux. Comment allez-vous traiter cette situation?

[*Traduction*]

M. Moffet : En effet, la Saskatchewan a fait un renvoi à la Cour d'appel de la province. C'est un renvoi très simple, il demande si la loi fédérale sur la tarification du carbone, en tout ou en partie, est inconstitutionnelle. Le gouvernement fédéral estime que son projet de loi est constitutionnel et qu'il a toute l'autorité nécessaire aux termes de la Constitution pour imposer un système de tarification fédéral dans tous les territoires et provinces du Canada, conformément aux pouvoirs prévus par la loi.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I have a second question. Obviously, there will be regional disparities that could make it more profitable for the processing plant to move to one province or another. Similarly, factories on the border with the United States may try to move there. Have you thought about that as well?

People want to go where production costs are lower.

[*English*]

Mr. Moffet: There are two mechanisms for addressing this concern, and I should have started by saying yes, absolutely, I can assure you that our ministers have paid attention to this issue and continue to pay attention to it.

The issue is both an economic one and an environmental one. It is an economic one because, of course, any loss of business in Canada is important for our economy and an environmental one because if a business simply moves to another jurisdiction that has less stringent environmental requirements in place then the environment loses, emissions could actually go up.

So there are two mechanisms that are available, and all revenue from carbon pricing will be returned to the jurisdiction from which it came. And that jurisdiction can use that revenue in ways very similar to how Ontario, Quebec, Alberta and British Columbia are already using the revenue, including to help minimize impacts on businesses through various measures ranging from relief from other taxes to direct financial transfers.

For large emitters, or for emitters that volunteer or ask to participate in the output-based pricing system, that system is explicitly designed to minimize the total carbon price paid. So a facility will essentially only pay a price on the marginal emissions, not on the entire emissions, which reduces the total amount paid, thereby reducing the added cost to that business, reducing the actual impact on the competitiveness of that business.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Clearly, such a fragmented federal tax will require administrative acrobatics by those who will have to pay it. In addition, it will be a burden in terms of time and money for the purpose of application, classification and monitoring. How many public servants will have to be called on? I imagine you are already planning on hiring more public servants to manage this tax. Greenhouse gas emissions will go down, a carbon tax will be imposed, but this will incur costs elsewhere, right?

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : J'ai une deuxième question à poser. Évidemment, il y aura des disparités régionales qui pourraient faire en sorte qu'il serait plus rentable pour l'usine de transformation de transférer leur usine dans une province ou dans une autre. De même, les usines limitrophes des États-Unis pourraient tenter de transférer leurs usines chez eux. Avez-vous pensé à cela aussi?

Les gens veulent aller là où les coûts de production sont moins élevés.

[*Traduction*]

M. Moffet : Il y a deux mécanismes pour régler ce problème, et j'aurais dû commencer par dire oui, tout à fait, je peux vous assurer que nos ministres se sont penchés sur cette question et qu'ils continuent de le faire.

Il s'agit à la fois d'une question économique et environnementale. Économique, parce que, bien sûr, toute perte commerciale au Canada est importante pour notre économie, et environnementale, tout simplement parce que si l'entreprise se relocalise ailleurs où les exigences environnementales sont moins rigoureuses, à ce moment-là, c'est l'environnement qui est perdant puisque les émissions pourraient en fait augmenter.

Il existe donc deux mécanismes, et toutes les recettes tirées de la tarification du carbone seront retournées à la province d'où elles émanent. Cette province peut ensuite employer les recettes comme bon lui semble, comme c'est le cas actuellement en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. Ils peuvent s'en servir pour réduire l'incidence de la tarification sur les entreprises par l'entremise de diverses mesures allant de la réduction d'autres taxes jusqu'aux transferts financiers directs.

Pour les grands émetteurs, ou les émetteurs qui demandent à participer au système de tarification fondé sur le rendement, ce système est pensé expressément pour réduire au minimum le prix payé. Donc, une installation ne paiera de tarif que sur ses émissions marginales, plutôt que l'ensemble de ses émissions, ce qui réduit la note, et donc, le coût supplémentaire pour cette entreprise, et réduit d'autant l'incidence sur sa compétitivité.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : De toute évidence, une taxe fédérale aussi disparate demandera beaucoup de gestion de la part de ceux qui doivent la payer. D'ailleurs, ce sera un fardeau en temps et en argent pour l'application, les classifications et la surveillance. Combien de fonctionnaires devront être mobilisés? J'imagine que vous avez déjà prévu engager plus de fonctionnaires pour gérer cette taxe. On diminue l'effet de serre, on impose une taxe sur le carbone, mais on augmente les dépenses ailleurs, n'est-ce pas?

[*English*]

Mr. Moffet: Environment and Climate Change Canada has established a small organization to oversee the implementation of carbon pricing. Most of the resources for that organization came from a realignment of existing staff and resources. We have had a small number — off the top of my head I can't give you the total number, it's less than a dozen new people — and the Canada Revenue Agency anticipates spending money in the development of an information system.

In terms of its annual ongoing costs, they anticipate a negligible increase, because essentially they are already providing the same kind of oversight they will need to provide in the various compliance promotion and collection mechanisms they have in place throughout the Canadian economy.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I trust you, but saying that costs will be negligible is not a clear or specific answer. Negligible costs could mean millions of dollars. We'll see in five years. Thank you very much for your answers.

[*English*]

Senator R. Black: Mr. Mercille, you talked about heating and cooling of structures. Was that an exempted eligible activity? I missed the nuance there.

Mr. Mercille: You can't use an exemption certificate for fuel that is going to be used for heating and cooling.

Senator R. Black: So that would be heating and cooling of chicken barns, egg barns, greenhouses? Those aren't considered eligible farming activities?

Mr. Mercille: That's correct.

Senator R. Black: That's unfortunate. There are a lot of people who heat their greenhouses and barns for chicken production and egg production.

Mr. Mercille: When making the policy decision, the government looked at the model in British Columbia, and this is not really from the fuel tax in British Columbia.

Senator R. Black: Thank you.

[*Translation*]

Senator Gagné: Mr. Moffet, I think you mentioned that certain types of facilities or businesses involved in processing might be exempted, but you never really provided us with more specific information. Is that correct or did I miss something?

[*Traduction*]

M. Moffet : Environnement et Changement climatique Canada a créé une petite organisation pour surveiller la mise en œuvre de la tarification du carbone. La plupart des ressources de cette organisation sont issues d'une réorganisation du personnel et des ressources existants. Nous avons un petit nombre — je ne sais pas combien exactement, mais c'est moins d'une dizaine — de nouveaux employés, et l'Agence du revenu du Canada prévoit investir dans l'élaboration d'un système d'information.

En ce qui concerne les coûts annuels continus, on prévoit une augmentation négligeable, car on offre déjà le même genre de surveillance dans le cadre d'autres programmes de promotion de la conformité et de collecte, comme c'est déjà le cas dans d'autres secteurs de l'économie canadienne.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Je vous fais confiance, mais les coûts négligeables ce n'est pas une réponse claire, nette et précise. Les coûts négligeables peuvent représenter des millions. On verra dans cinq ans. Merci beaucoup de vos réponses.

[*Traduction*]

Le sénateur R. Black : Monsieur Mercille, vous avez parlé du chauffage et de la réfrigération de structures. S'agit-il d'une activité exonérée? Je n'ai pas tout à fait saisi.

M. Mercille : L'on ne peut pas employer de certificat d'exemption pour du carburant qui est destiné au chauffage ou à la réfrigération.

Le sénateur R. Black : Vous parlez du chauffage et de la climatisation des poulaillers, des entrepôts d'œufs, des serres? Ces activités agricoles ne sont pas jugées admissibles?

M. Mercille : C'est exact.

Le sénateur R. Black : C'est malheureux. Beaucoup de gens chauffent leurs serres et leurs granges pour l'élevage des poulets et la production d'œufs.

M. Mercille : Lorsqu'il a pris cette décision de politique, le gouvernement a examiné le modèle utilisé en Colombie-Britannique. Il ne s'est pas vraiment inspiré de la taxe sur le carburant en Colombie-Britannique.

Le sénateur R. Black : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Monsieur Moffet, je crois que vous avez mentionné qu'il y avait certains types d'installations ou d'entreprises de transformation qui pourraient être exemptés, mais vous n'avez pas vraiment approfondi la question. Ai-je bien compris ou ai-je manqué le bateau?

[*English*]

Mr. Moffet: I apologize if I implied that facilities would be completely exempted. I was suggesting that we have an output-based pricing system for large industries. If a facility is eligible to be priced under that system, it will not face the full price. It will not pay the price on every litre of fuel that it uses, for example. It will pay a price only on a percentage of its emissions.

I think when I used the word "exemption," I was probably referring to the fact that some large facilities would not be eligible for that system. The reason is that there are certain large facilities not competitively exposed. A large hospital may emit a lot of emissions. It's not competing with anybody south of the border, so we're not relieving it from the MUSH sector, municipality, university, et cetera. Waste facilities will not be eligible, no matter how large they are. They will pay on every tonne of emissions. Otherwise, large industrial facilities will be subject to this alternative pricing system that is designed to minimize their competitiveness, any adverse competitiveness impacts.

[*Translation*]

Senator Gagné: Thank you.

[*English*]

Senator Doyle: I'm wondering how you police the business of gasoline for the family car versus what might be allowed for farm machinery, that sort of thing. Will responsibility for it be given to local law enforcement officials? How does the legislation provide for that?

Mr. Mercille: What the legislation provides is that, in certain circumstances, the farmers can present an exemption certificate. As I mentioned, they have to certify the use of the fuel that they're purchasing using their certificate. If they're going to use fuel for something else, they can have delivery of fuel without using a certificate and delivery of fuel with a certificate.

You used the word "policing." I'll talk more about administration and enforcement.

Essentially, it's on a voluntary basis that the farmer essentially uses the exemption certificate. So the CRA will be responsible for the administration. It's not the police. The CRA may, from time to time, do an audit or ask for information from the farmer, like they do right now, as with any business.

[*Traduction*]

M. Moffet : Je vous prie de m'excuser si j'ai laissé entendre que les installations seraient complètement exemptées. Je voulais dire que nous avons un système de tarification fondé sur le rendement pour les grandes industries. Si une installation est admissible en vertu de ce système, elle n'aurait pas à payer le plein prix. Elle ne paierait pas le prix pour chaque litre de carburant qu'elle utilise, par exemple. Elle paierait un prix fondé sur un pourcentage de ses émissions.

Lorsque j'ai employé le mot « exemption », je pensais probablement au fait que certaines grandes installations ne seraient pas admissibles à ce système. Pourquoi? Certaines de ces grandes installations ne sont pas exposées sur le plan de la compétitivité. Ainsi, un grand hôpital peut produire beaucoup d'émissions. Il n'est pas en concurrence avec un autre établissement au sud de la frontière et c'est pourquoi il n'est pas soustrait au secteur des municipalités, universités, écoles et hôpitaux. Les installations de traitement des déchets ne seront pas admissibles, peu importe leur taille. Elles paieront pour chaque tonne d'émissions. Par contre, les grandes installations industrielles seront assujetties à ce système de tarification de rechange qui vise à réduire au minimum les répercussions sur leur compétitivité, toutes les répercussions négatives sur leur compétitivité.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Je vous remercie.

[*Traduction*]

Le sénateur Doyle : Je me demande comment vous allez pouvoir faire la distinction entre le carburant destiné aux véhicules de promenade et celui qui serait permis pour la machinerie agricole, ce type de choses. Les agents locaux d'application de la loi en auront-ils la responsabilité? Que prévoit la loi à cet effet?

M. Mercille : La loi prévoit que, dans certaines circonstances, les agriculteurs pourront présenter un certificat d'exemption. Comme je l'ai mentionné, ils devront attester de l'utilisation du carburant qu'ils achètent au moyen de ce certificat. S'ils prévoient utiliser le carburant pour autre chose, ils pourront faire livrer du carburant sans présenter de certificat ou le faire livrer en présentant leur certificat.

Vous avez parlé d'application de la loi. Je dirais plutôt qu'il s'agit d'administration et de surveillance.

Essentiellement, il reviendra à l'agriculteur de décider s'il veut utiliser un certificat d'exemption. L'ARC sera chargée des activités d'administration. L'ARC n'est pas la police. L'ARC peut, de temps à autre, procéder à un audit ou demander des renseignements à l'agriculteur, comme elle le fait déjà aujourd'hui pour n'importe quelle entreprise.

I want to mention that, if it is found that the farmer has used an exemption certificate and, basically, has taken the fuel and sold it to his neighbour who is not a farmer or something like that, there is a diversion rule in the legislation that says that the person would have to pay an amount equivalent to the charge plus an amount that is equivalent to a penalty.

Senator Doyle: There will be no way of really tracking it, will there?

Mr. Mercille: In practice, there is maybe a little bit of leakage there, but it's always a balance between simplicity and putting all sorts. We cannot put a meter on every vehicle to know what kind of fuel goes in which.

Senator Doyle: Will farmers be given a similar exemption when it comes to fertilizer use, for instance? That is an emitter also, so will they be given a similar exemption there as well? Are there any plans to do that?

Mr. Mercille: Under Part 1 of the legislation, what is being priced is fuel. If there is a supply of fertilizer, it's not subject to the charge.

Senator Doyle: There are no exemptions here on that.

Mr. Mercille: Because there is no application of the fuel charge on it because it's not a fuel.

Senator Doyle: Okay. Thank you.

The Chair: It indicates in your paper that the following situations occur where no levy is payable, and one is where a portion of biofuel is added to blended fuels. My question in regard to biofuels is: If corn, for instance, is being raised for biofuels, that's going to drive up the price in terms of food that's being bought or used from corn. So, with the increase for food costs, how does the government ensure that biofuel sources do not negatively impact food prices, or can you do that?

Mr. Rosser: Mr. Moffet may have views in terms of his knowledge of biofuels. It is a public debate. Certainly, in North America, an important portion of corn does currently go to biofuel use. Certainly, there is research ongoing, and there are technologies that can allow for biofuels to be produced from waste products from both the agricultural and forestry sectors. Certainly, the use of grains for the production of ethanol and other biofuels, can put upward pressure on commodity prices.

The Chair: So it gets to be quite a balancing act, doesn't it? We want to encourage more use of blended fuels, but there are consequences.

Je tiens à préciser que si on découvre que l'agriculteur a utilisé son certificat d'exemption et qu'il a revendu le carburant à son voisin qui n'est pas un agriculteur, ou toute autre situation similaire, la loi comporte une disposition sur le détournement qui prévoit que l'agriculteur aurait à ce moment-là à payer un montant équivalent aux frais auquel s'ajouterait une pénalité.

Le sénateur Doyle : Il n'y aura pas réellement de façon d'assurer le suivi, n'est-ce pas?

M. Mercille : En pratique, il y aura peut-être des fuites, mais il faut toujours parvenir à un équilibre entre la simplicité et la complexité. Nous ne pouvons pas installer un dispositif sur chaque véhicule pour savoir quel type de carburant il consomme.

Le sénateur Doyle : Les agriculteurs auront-ils droit à une exemption similaire lorsqu'ils utilisent des engrais, par exemple? Les engrais produisent également des émissions, alors les agriculteurs recevront-ils une exemption semblable pour cela également? A-t-on prévu de la leur accorder?

M. Mercille : La partie 1du projet de loi prévoit que c'est le carburant qui fera l'objet d'une tarification. Les engrais ne seront pas assujettis à cette tarification.

Le sénateur Doyle : Il n'y a pas d'exemptions pour ce produit.

M. Mercille : Parce que ce n'est pas un combustible, la redevance sur les combustibles ne s'applique pas.

Le sénateur Doyle : Très bien. Merci.

La présidente : Dans votre document, vous mentionnez des cas où aucune redevance n'est exigible, notamment sur les biocarburants qui sont ajoutés au mélange de carburants. Voici ma question : si du maïs, par exemple, est cultivé pour produire du biocarburant, cela va faire augmenter le prix du maïs cultivé à des fins alimentaires. Étant donné cette augmentation du coût de l'aliment, que peut faire le gouvernement pour que les sources de biocarburants n'aient pas pour effet d'entraîner le prix des aliments à la hausse, ou est-ce même possible?

M. Rosser : M. Moffet a peut-être une opinion, étant donné sa connaissance des biocarburants. Cela fait l'objet d'un débat public. Il est clair que, en Amérique du Nord, une forte proportion du maïs sert à la production de biocarburants. Bien sûr, il y a des recherches en cours et il y a des technologies qui permettent de produire des biocarburants à partir de déchets des secteurs agricoles et forestiers. Bien sûr, l'utilisation de céréales pour la production d'éthanol ou d'autres biocarburants peut exercer une pression à la hausse sur les prix des denrées.

La présidente : Donc, il s'agit de trouver un équilibre, n'est-ce pas? Nous voulons encourager la production de mélange de carburants, mais cela entraîne des conséquences.

I would suggest that another consequence — and I don't know if you will agree with me on this or not, but I'll test it on you — is that, as more biofuels are being produced from crops, that could also drive up the price of farmland. Our committee has just done a study on the affordability of farmland. Do you anticipate any negative impact on the affordability of farmland as the result of more use of biofuel?

Mr. Rosser: Madam Chair, you note quite rightly that we have seen significant upward movement of prices of farmland over, certainly, the past decade or so. That has been in tandem, although it has actually outpaced the growth we have seen in farm income. In some cases, it is an indicator of positive activity in the agricultural sector, but it is a problem for new entrants or aspiring new entrants into the sector. We do, as a government, both through my department and Farm Credit Canada and others have programs to try to allow new entrants, younger farmers, into the industry.

There are a number of factors behind increases we've seen in land values. I guess it's possible that demand for biofuel may be a contributor, but I would guess that, at most, it would be one among many.

The Chair: Thank you. On behalf of the committee, I'd like to thank our panellists. It's been a good discussion. I know it could go on for some time, but we have run out of time. Thank you very much for being here with us this evening.

(The committee adjourned.)

Je pense qu'il y a une autre conséquence. Je ne sais pas si vous serez d'accord avec moi ou non, mais nous verrons. Je pense que l'utilisation accrue de cultures pour la production de biocarburants aura pour effet de faire augmenter le prix des terres agricoles. Notre comité vient de faire une étude sur l'abordabilité des terres agricoles. Pensez-vous qu'une utilisation accrue des biocarburants aura un effet négatif sur l'abordabilité des terres agricoles?

M. Rosser : Madame la présidente, vous avez parfaitement raison de dire que le prix des terres agricoles a considérablement augmenté depuis une décennie environ. Cela s'est produit en même temps que la croissance du revenu agricole, quoiqu'à un rythme plus rapide. Dans certains cas, c'est le signe d'une activité positive dans le secteur agricole, mais cela peut poser un problème pour les nouveaux arrivants dans le secteur ou pour ceux qui aspirent à y entrer. Le gouvernement, à la fois par l'entremise de mon ministère et celui de Financement agricole Canada et d'autres programmes, s'efforce de permettre aux nouveaux arrivants, aux jeunes agriculteurs, de faire leur place dans l'industrie.

Il y a un certain nombre de facteurs qui expliquent l'augmentation de la valeur des terres. Je pense qu'il est tout à fait possible que la demande de biocarburants y contribue, mais je pense que c'est tout au plus une raison parmi bien d'autres.

La présidente : Merci. Au nom du comité, je remercie nos témoins. Nous avons eu une bonne discussion. Je sais que nous pourrions continuer longtemps, mais nous n'avons plus de temps. Merci beaucoup d'avoir été parmi nous ce soir.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 3, 2018

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:02 a.m. to study the subject matter of those elements contained in Part 5, insofar as that Part relates to farming of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018 and other measures and study how the value-added food sector can be more competitive in global markets.

Senator Diane F. Griffin (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I am Diane Griffin, senator from Prince Edward Island and chair of this committee. I will ask the deputy chair to introduce himself, and then we'll go around the table for the other senators to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Maltais: Good morning, gentlemen. Senator Ghislain Maltais from Quebec.

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais from Quebec.

[*English*]

Senator Ataullahjan: Salma Ataullahjan, Ontario.

Senator Deacon: Marty Deacon, Ontario.

Senator R. Black: Rob Black, Ontario.

[*Translation*]

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

[*English*]

Senator Mercer: Terry Mercer, Nova Scotia.

The Chair: Today, we will continue our study as it relates to the subject matter of those elements contained in Part 5, insofar as that part relates to farming, of Bill C-74, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 27, 2018, and other measures.

For the first panel we have two people from the Canadian Federation of Agriculture, Ron Bonnett, President, and Myles Frosst, Consultant.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 3 mai 2018

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, pour étudier la teneur des éléments de la partie 5, dans la mesure où cette partie concerne l'agriculture, du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures et pour étudier la manière dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus compétitif.

La sénatrice Diane F. Griffin (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Je m'appelle Diane Griffin, je suis une sénatrice de l'Île-du-Prince-Édouard et je suis présidente du comité. Je demanderai au vice-président de se présenter, après quoi nous ferons un tour de table pour que les autres sénateurs se présentent.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Bonjour, messieurs. Sénateur Ghislain Maltais, du Québec.

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Ataullahjan : Salma Ataullahjan, Ontario.

La sénatrice Deacon : Marty Deacon, Ontario.

Le sénateur R. Black : Rob Black, Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

[*Traduction*]

Le sénateur Mercer : Terry Mercer, Nouvelle-Écosse.

La présidente : Nous poursuivons aujourd'hui notre étude de la teneur des éléments de la partie 5, dans la mesure où cette partie concerne l'agriculture, du projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Notre premier groupe se compose de deux représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture, Ron Bonnett, président, et Myles Frosst, conseiller.

We're very pleased you've accepted our invitation to appear. We ask you to make your presentation, and we'll follow up with some questions.

Ron Bonnett, President, Canadian Federation of Agriculture: It's a pleasure to be back in front of the committee. I've had a chance to present several times.

I know we're dealing specifically with the greenhouse gas pollution pricing act. However, some of our comments will be a bit broader around the whole issue of how carbon pricing affects agriculture.

The Canadian Federation of Agriculture acknowledges that climate change is a global challenge that requires action on the part of governments, business, communities and individuals.

As Canada's largest farm organization, representing almost 200,000 farmers across the country, we hear very directly from our farm community in the provincial organizations and the commodity organizations with respect to carbon pricing issues.

We looked at the greenhouse gas pollution pricing act. It excludes carbon pricing on farm fuels and thus is an act that supports, not hinders, the ability of farmers to remain good stewards of the land and to contribute to meeting the challenge of climate change, all the while remaining profitable and competitive.

Our members are stewards of the land. They aspire to leave the healthiest environments for their farms to the next generation. They are effective managers of natural carbon nitrogen cycles, and farmland itself preserves carbon.

On carbon pricing on different farm fuels, the Act does provide an exemption for on-farm fuel use of gasoline and diesel but not for natural gas and propane.

Natural gas and propane play a very important role in production, for example, in grain drying to maintain quality and avoid spoilage prior to marketing and in the greenhouse sector, which is a large user of natural gas for both heat and as a pure source of CO_2 to promote plant growth within the controlled atmosphere of the greenhouse. With the introduction of fresh CO_2 within greenhouses, the plants would quickly use all available CO_2 and no longer be able to photosynthesize. It is the CFA's position that all on-farm fuels be exempt from carbon pricing.

Nous sommes très heureux que vous ayez accepté notre invitation à comparaître aujourd'hui. Nous vous demandons de nous présenter votre exposé, après quoi nous vous poserons quelques questions.

Ron Bonnett, président, Fédération canadienne de l'agriculture : C'est pour moi un plaisir de comparaître de nouveau devant le comité. J'ai déjà eu la chance de le faire plusieurs fois.

Je sais que nous sommes ici pour parler en particulier de la loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. Cependant, nous ferons quelques observations plus larges, sur les effets de la tarification du carbone en général sur l'agriculture.

La Fédération canadienne de l'agriculture reconnaît que le changement climatique représente un défi mondial qui nécessite des mesures de la part des gouvernements, des entreprises, des collectivités et des particuliers.

Nous représentons presque 200 000 agriculteurs au Canada, ce qui fait de nous la plus grande organisation agricole canadienne et nous permet de recueillir très directement l'écho du milieu agricole, des organisations provinciales et des organisations sectorielles sur la tarification du carbone.

Nous avons bien examiné la loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre, et elle se trouve à exclure le carbone se dégageant des combustibles agricoles, si bien qu'elle aidera les agriculteurs à rester de bons intendants de la terre, plutôt que de les en empêcher, et à contribuer à relever le défi du changement climatique tout en restant rentables et concurrentiels.

Nos membres sont les intendants de la terre. Ils souhaitent laisser des environnements agricoles les plus sains possible aux prochaines générations. Ce sont des gestionnaires efficaces des cycles naturels du carbone et de l'azote, et les terres agricoles elles-mêmes assurent la séquestration de carbone.

Concernant la tarification du carbone provenant de différents combustibles agricoles, la loi prévoit une exemption pour l'utilisation d'essence et de diesel à la ferme, mais pas de gaz naturel et de propane.

Le gaz naturel et le propane jouent un rôle très important dans la production, notamment pour le séchage des grains, afin d'en préserver la qualité et d'éviter qu'ils ne périssent avant leur commercialisation. Il y a aussi les serres qui utilisent beaucoup le gaz naturel pour le chauffage et comme source pure de CO_2 pour favoriser la croissance des plantes dans un environnement contrôlé. Si on laissait entrer du CO_2 frais dans les serres, les plantes utiliseraient rapidement tout le CO_2 disponible, et la photosynthèse ne pourrait plus s'effectuer. La FCA est d'avis que toute utilisation de combustible à la ferme devrait être exemptée de la tarification du carbone.

Another aspect is carbon pricing along the supply chain. We pay for carbon pricing through the products we buy and when we are selling those products on the market. Increased costs come from things like rail transportation, truck transportation, fertilizers and chemicals, and through our equipment supplier.

La tarification du carbone se répercute sur les divers maillons de la chaîne d'approvisionnement. On paie pour la tarification du carbone par les divers produits qu'on achète, lors de leur vente sur le marché. Les augmentations de coûts sont attribuables à toutes sortes de choses comme le transport ferroviaire, le camionnage, l'utilisation d'engrais et de substances chimiques ou de divers appareils.

The impact that carbon pricing will have on producer competitiveness is a big issue. We're price takers in both domestic and global markets and do not have an opportunity to pass on the additional costs of carbon price to our customers.

L'effet que la tarification du carbone aura sur la compétitivité des producteurs nous inquiète beaucoup. Nous sommes des preneurs de prix sur le marché national comme sur les marchés internationaux et n'avons pas la possibilité de transmettre les coûts additionnels de la tarification du carbone à nos clients.

Agricultural producers must compete against producers in other countries that will not have a price on carbon or that will be exempt from it.

Les producteurs agricoles doivent faire concurrence aux producteurs d'autres pays, qui n'auront pas à assumer de coût pour le carbone ou qui en seront exemptés.

Increased costs, coupled with the thin margins that most producers face, are likely to reduce investment in agriculture at a time when it needs to be ramped up as a strategic growth sector and to reduce emissions intensity.

Ces coûts accrus, conjugués aux faibles marges bénéficiaires de la plupart des producteurs entraîneront probablement une réduction des investissements en agriculture à un moment où ils devraient en fait augmenter dans un secteur de croissance stratégique afin de réduire l'intensité des émissions.

Due to the significant investments the Canadian agricultural producers have made in efficiency, technology and best practices, the responsible global action is to support and boost the competitiveness of Canadian production and not hinder its expansion through the levying of additional costs.

Étant donné les investissements importants que les producteurs agricoles ont faits dans l'efficience, les technologies et les pratiques exemplaires, la marche à suivre globalement est de soutenir et de stimuler la production canadienne et de ne pas entraver son expansion en lui imposant des coûts additionnels.

There are inconsistent approaches between jurisdictions. The federal, provincial and territorial governments have taken different approaches to pricing carbon, with differing allocation of the revenues produced.

Les stratégies divergent d'une région à l'autre du Canada. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont des approches différentes à l'égard de la tarification du carbone et de la répartition des revenus en découlant.

The fuel charge would be imposed on any province that does not introduce and maintain a price of carbon equivalent to or greater than what the federal government specifies. It would only apply to some provinces currently, yet that could expand based on electoral outcomes.

La redevance sur les combustibles sera imposée à toute province qui n'adopte et ne maintient pas de tarification du carbone équivalente ou supérieure aux normes du gouvernement fédéral. Elle ne s'appliquerait qu'à quelques provinces à l'heure actuelle, mais d'autres pourraient s'ajouter à la liste selon les résultats des élections.

The Canadian agriculture industry has found itself in the position of having variable costs and opportunities due to carbon pricing policies from one province to another that will exacerbate interprovincial and international competitiveness. This inconsistency in approach develops barriers to investment for some jurisdictions and competitive disadvantage within Canada as well as in the global market.

L'industrie agricole canadienne est confrontée à des coûts et à des possibilités variables en raison des différentes politiques des provinces sur la tarification du carbone, ce qui viendra accentuer les différences de compétitivité interprovinciale et internationale. Ce manque d'uniformité nuit à l'investissement dans certaines provinces et constitue un désavantage concurrentiel au Canada et sur les marchés mondiaux.

Agriculture can be a part of the solution to climate change. The agricultural sector is unique in that the majority of emissions are from biological processes, not from the combustion of hydrocarbons.

L'agriculture peut faire partie de la solution au changement climatique. Le secteur agricole est unique en ce sens que la majorité des émissions y proviennent de processus biologiques, et non de la combustion d'hydrocarbures.

Agricultural producers are inherently adaptable and are stewards of significant carbon stocks through investment in technology and best management practices such as zero and minimum tillage, shelterbelts, woodlots, wetlands, forages and grasslands.

While primary agriculture is responsible for approximately 8 per cent of Canada's greenhouse gas emissions, the agricultural sector has demonstrated continuous improvement by representing both a smaller share of emissions within Canada and declining emissions per unit of output.

Most of the improvement is the result of increased productivity, advanced cropping practices, and adaptation and adoption of new technologies.

An annual increase in sequestration in agricultural soils of four parts per thousand would halt a total global increase in CO_2 in the atmosphere. The value of current agricultural sequestration must be recognized by decision-makers.

For example, Saskatchewan crop producers currently sequester 8.5 megatonnes of carbon through improved management practices every year, and Prairie pastures sequester over 2 billion tonnes. The value of current agricultural sequestration must be recognized by decision-makers.

In a global market in which farmers are price takers, carbon pricing on farm fuels, coupled with carbon pricing costs along the supply chain downloaded onto the farmer, puts the farmer's investment in stewardship at risk.

There is a need for investment in research and incentives for early adoption of new technologies. Areas of investment would include productivity increases for both livestock and crops; use of new technology, such as GPS mapping and equipment design with a focus on carbon reduction; feeding strategies to reduce ruminant production of greenhouse gas; and by-product, biogas and biofuel research, with the development and adaptation of these technologies moving forward.

Any pricing mechanism should be designed to encourage carbon reduction strategies and avoid putting in place a system that reduces Canadian agriculture's competitiveness and the ability to meet other pressing 21st century global challenges, such as domestic and global food security.

Les producteurs agricoles ont une capacité d'adaptation intrinsèque et sont les intendants de vastes stocks de carbone grâce à leurs investissements en technologie et par leurs pratiques de gestion bénéfiques, comme la culture sans ou presque sans labour et la gestion des brise-vent, des terres boisées, des zones humides ou fourragères et des pâturages.

Bien que l'agriculture primaire émette environ 8 p. 100 des gaz à effet de serre émis au Canada, le secteur agricole s'améliore continuellement en réduisant sa part des émissions au Canada et en produisant moins d'émissions par unité de production.

La plupart de ces améliorations sont attribuables à une productivité accrue, à des pratiques culturales avancées et à l'adaptation ou à l'adoption de nouvelles technologies.

Une augmentation annuelle de la séquestration de carbone dans les sols agricoles de quatre parts par millier freinerait l'augmentation mondiale de CO_2 dans l'atmosphère. Les décideurs doivent donc reconnaître la valeur de la séquestration du carbone par les terres agricoles.

Par exemple, les producteurs de cultures de la Saskatchewan séquestrent déjà 8,5 mégatonnes de carbone grâce à l'amélioration de leurs pratiques de gestion chaque année, et les pâturages des prairies en séquestrent plus de 2 milliards de tonnes. Les décideurs doivent reconnaître la valeur de la séquestration agricole.

Sur un marché mondial où les agriculteurs sont des preneurs de prix, la tarification du carbone associé aux combustibles agricoles, conjuguée aux coûts de la tarification du carbone le long de la chaîne d'approvisionnement qui sont refilés aux agriculteurs, met en péril les investissements agricoles dans l'intendance de terres.

Il faut investir dans la recherche et proposer des incitatifs à l'adoption rapide de nouvelles technologies. Ces investissements permettraient d'augmenter la productivité du bétail et des cultures, de favoriser l'utilisation de nouvelles technologies comme la cartographie par GPS et le matériel permettant de réduire les émissions de carbone, d'alimenter des stratégies destinées à réduire la production de gaz à effet de serre par les ruminants et de favoriser la recherche sur les produits dérivés, les biogaz et les biocarburants, pour la mise au point de nouvelles technologies et leur adaptation.

Tout mécanisme de tarification doit être conçu pour favoriser les stratégies de réduction des émissions de carbone et éviter de mettre en place un système qui réduirait la compétitivité du secteur agricole canadien et son aptitude à relever les autres grands défis mondiaux du XXI^{e} siècle, comme la sécurité alimentaire nationale et internationale.

The Chair: We have a number of people already lined up to ask questions. We'll ask the deputy chair to lead off.

[Translation]

Senator Maltais: Welcome to our witnesses. You talked about the ongoing efforts of farmers in terms of carbon capture, particularly in the Prairies. We know that in Canada, GHG emissions in agriculture are barely 5 per cent of the emissions. I don't think farmers waited for legislation to be implemented before starting to eliminate as much GHG as possible, especially in the central provinces where they have eliminated tillage and a lot of machinery that was using industrial fuel. Can imposing a carbon tax be an obstacle for farmers, who could say that, despite all their efforts, they are being taxed on carbon? What do you think the reaction of the farmers you represent will be?

[English]

Mr. Bonnett: I wanted to expand a wee bit on what you mentioned about farmers adopting some of the new technology. You mentioned no-till, using GPS technology. All of those things have been driven not at the start by looking at carbon but by looking at productivity increases and trying to reduce costs.

Just imposing a straight tax could cause a lot of frustration in the farm community mainly because of the competitiveness issue. Everyone understands we export almost 60 per cent of what we produce in Canada, so all of a sudden we could put ourselves in a position where our costs are higher than our competitiveness.

If a carbon tax is to be implemented, there has to be a parallel approach where the money coming in from the tax flows into investments to help offset those costs. All of a sudden, if there was programming in place that would reward or incentivize farmers to make investments in new technology, that could go a long way in offsetting some of those costs.

Part of the problem right now is that the farmers are seeing the tax side coming forward, but they're not seeing the income side coming back. The whole theory of a carbon tax is you take from here and you move it over there to try to meet those carbon goals; but you have to have that done in a parallel structure.

As I mentioned in my presentation, one of the things that has to be looked at in the research is quantifying what gains in carbon sequestration farmers can make, what the value is of that and how it would work.

La présidente : Nous avons déjà une liste de personnes qui souhaitent vous poser des questions. Nous demanderons au vice-président d'ouvrir le bal.

[Français]

Le sénateur Maltais : Bienvenue à nos témoins. Vous avez parlé des efforts constants que les agriculteurs font dans le cadre de la captation du carbone, particulièrement dans les Prairies. On sait qu'au Canada, les émissions de GES dans le secteur de l'agriculture représentent à peine 5 p. 100 des émissions. Je pense que les agriculteurs n'ont pas attendu qu'une loi soit mise en œuvre avant de commencer à éliminer le plus de GES possible, en particulier dans les provinces centrales où on a éliminé les labours et beaucoup réduit la machinerie qui consommait du carburant industriel. L'imposition d'une taxe sur le carbone peut-elle être un obstacle pour les agriculteurs, qui pourraient se dire que, malgré tous leurs efforts, on leur impose une taxe sur le carbone? Quelle sera la réaction des agriculteurs que vous représentez, selon vous?

[Traduction]

M. Bonnett : J'aimerais expliquer un peu plus ce que vous venez de mentionner pour ce qui est de l'adoption de certaines nouvelles technologies par les agriculteurs. Vous avez mentionné la culture sans labour, la technologie GPS. Toutes ces mesures ont été prises, au départ, non pas pour réduire les émissions de carbone, mais pour rehausser la productivité et réduire les coûts.

L'imposition pure et simple d'une taxe pourrait causer beaucoup de frustration aux agriculteurs pour des raisons de compétitivité. Tout le monde comprend que nous exportons presque 60 p. 100 de notre production, au Canada, donc finalement, nous pourrions nous retrouver avec des coûts supérieurs à notre compétitivité.

Si l'on met en place une taxe sur le carbone, il doit y avoir une démarche parallèle pour que les recettes générées se traduisent par des investissements qui compenseraient pour les coûts. Si l'on mettait en place un programme qui récompenserait les agriculteurs qui investissent dans les nouvelles technologies ou qui les inciterait à le faire, cela pourrait contribuer beaucoup à compenser pour les coûts.

Le problème, en ce moment, c'est en partie que les agriculteurs voient venir cette taxe, mais sans entrevoir de nouveaux revenus en parallèle. La théorie sur laquelle s'appuie la taxe sur le carbone, c'est qu'on prend quelque chose ici pour le réinvestir là afin d'atteindre nos objectifs de réduction des émissions de carbone, mais il doit pour cela y avoir une structure parallèle.

Comme je l'ai mentionné dans mon exposé, il faudrait approfondir les recherches afin de quantifier les gains que les agriculteurs peuvent tirer de la séquestration du carbone, sa valeur, et de préciser comment ils peuvent en bénéficier.

I know there have been some attempts. Alberta put a program in place to reward farmers for carbon sequestration with their crops. It was very awkward. It didn't seem to work very well. There has been a few experiments with that, but there has to be a lot more work done in developing that.

Is there anything you want to add?

Myles Frosst, Consultant, Canadian Federation of Agriculture: No.

Mr. Bonnett: Thank you.

[*Translation*]

Senator Maltais: Of course, there is the whole issue of competitiveness. Right now, we know that a very large portion of the crops grown in the west is exported. If we do not have compensatory measures to mitigate the effect of the carbon tax, farmers will be penalized, whether we like it or not. They will be penalized, not only because of the carbon tax on their farm and transportation. Could this impede their productivity?

[*English*]

Mr. Bonnett: It was one of the initial risks identified not last February but the February before. One of the more heated discussions at our board meeting was the concern by farmers about what the additional costs would do to their operations primarily because one of the big players that we compete with is the United States.

Everyone is fairly aware that they're going in the opposite direction to what Canada and many parts of the world are trying to do in addressing the climate change objectives in the Paris Climate Agreement. It is definitely a real risk to producers. That's why our position has been that if any tax goes ahead, it has to be mirrored by credits of some type for farmers that are doing the right thing so that it offsets that impact.

We will find that not only agriculture but a number of other resource sectors will likely have the same issue. We don't want to end up putting ourselves at a financial disadvantage as a country where we're losing export and we can't compete in export markets because of extra costs.

[*Translation*]

Senator Maltais: A few weeks ago, the committee toured Western Canada, on the Pacific coast. We have seen the willingness of farmers to make significant efforts to reduce greenhouse gases. In return — you mentioned it briefly at the

Je sais qu'il y a eu quelques tentatives. L'Alberta s'est dotée d'un programme afin de récompenser les agriculteurs pour la séquestration de carbone découlant de leurs cultures. C'était très bizarre. Il n'avait pas l'air de fonctionner très bien. Il y a eu quelques expériences en ce sens, mais il nous reste beaucoup de pain sur la planche pour trouver le juste équilibre.

Voulez-vous ajouter quelque chose?

Myles Frosst, conseiller, Fédération canadienne de l'agriculture : Non.

M. Bonnett : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Bien sûr, il y a toute la question de la compétitivité. Actuellement, nous savons qu'une très grande partie des produits cultivés dans l'Ouest sont exportés. Si nous n'avons pas de mesures compensatoires pour atténuer l'effet de la taxe sur le carbone, les agriculteurs seront pénalisés, qu'on le veuille ou non. Ils seront pénalisés, non seulement en raison de la taxe sur le carbone attribuable à leur ferme et au transport. Est-ce que cela pourrait freiner leur productivité?

[*Traduction*]

M. Bonnett : C'est l'un des risques qui a été nommé au départ, non pas en février dernier, mais en février de l'année précédente. L'une des discussions qui a suscité le plus de passions à notre conseil d'administration concernait l'effet de ces coûts additionnels sur les activités des agriculteurs, principalement parce que l'un des principaux acteurs avec qui nous devons rivaliser, c'est les États-Unis.

Tout le monde sait bien que les États-Unis se sont engagés dans la direction opposée de celle du Canada et de beaucoup d'autres pays du monde pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Cela représente un risque bien réel pour les producteurs. C'est la raison pour laquelle nous sommes d'avis que si l'on met une nouvelle taxe en place, elle devra s'accompagner d'une quelconque forme de crédit pour les agriculteurs qui prennent les mesures nécessaires pour compenser.

Nous verrons qu'il n'y a pas que l'agriculture, mais divers autres secteurs des ressources aussi qui auront le même problème. Nous ne voulons pas nous placer en situation de désavantage concurrentiel, perdre des exportations et ne plus pouvoir rester concurrentiels dans nos marchés d'exportations en raison de ces coûts supplémentaires.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Il y a quelques semaines, le comité a fait une tournée dans l'Ouest canadien, sur la côte du Pacifique. Nous avons constaté la volonté des agriculteurs de faire des efforts importants pour réduire les gaz à effet de serre. En

beginning of your presentation — they expect the revenues from this tax to be invested directly in research and new technologies, be it machinery, fertilizers or any necessary products.

They are already making efforts, but if they are forced to put in extra effort, they will want to be sure that this money will go back to their provinces to fund the research and to help them eliminate as much GHGs as possible. I want to remind you that agriculture generates 5 per cent of GHGs in Canada. Yet agriculture is one of the sectors of Canada's economy. Have you felt that this is the will of the farmers you represent?

[*English*]

Mr. Bonnett: Definitely there has been substantial investment made by farmers in new technology. You mentioned no-till technology. In my own province of Ontario, a number of years ago there were incentives put in place to assist people with buying the no-till equipment.

Once people got through the glitches of how to manage that technology, all of a sudden people realized that they were doing something good for the environment and were actually reducing their costs. Sometimes some lead-off money to incentivize those practices is good as well.

Another example would be the use of GPS technology. It's really interesting now with GPS on tractors with auto steer. You're avoiding overlap, so again reducing the cost and reducing the impact on the environment.

One thing that hasn't been mentioned, though, is the work that's being done on genetic improvement in livestock to really increase productivity so that the amount of grain or grass fed to an animal is much less than what it would be previously because the productivity of that livestock has been improved.

There is another example in many provinces. Large dairy operations, larger beef feedlot and hog operations are putting in methane digesters so they're capturing that manure, producing methane gas, and therefore reducing the impact of greenhouse gas.

Farmers are very quick to adapt, especially if can they see a few dollars in it for them, to new technologies to reduce greenhouse gas. If you put an incentive in place, sometimes farmers will jump on it.

contrepartie — vous l'avez brièvement mentionné au début de votre exposé —, ils s'attendent à ce que les revenus de cette taxe soient investis directement dans la recherche et les nouvelles technologies, que ce soit la machinerie, les engrais ou tous les produits nécessaires.

Ils mènent déjà des efforts, mais si on les force à faire des efforts supplémentaires, ils voudront avoir la certitude que cet argent reviendra à leur province pour financer la recherche et pour les aider à éliminer le plus de GES possible. Je tiens à vous rappeler que l'agriculture génère 5 p. 100 des GES au Canada. Pourtant, l'agriculture est l'un des secteurs de l'économie canadienne. Avez-vous senti cette volonté de la part des agriculteurs que vous représentez?

[*Traduction*]

M. Bonnett : Il est indéniable que les agriculteurs investissent beaucoup dans les nouvelles technologies. Vous avez mentionné la culture sans labour. Dans ma province, l'Ontario, des incitatifs ont été offerts il y a quelques années pour aider les gens à acheter la machinerie nécessaire pour cultiver la terre sans labour.

Une fois passés les pépins initiaux pour apprendre à utiliser ces technologies, les gens se sont rendu compte qu'ils faisaient quelque chose de bon pour l'environnement qui allait en même temps réduire leurs coûts. Il vaut parfois la peine d'offrir un peu d'argent au départ pour inciter les gens à adopter les pratiques voulues.

La technologie GPS en est un autre exemple. On peut en faire un usage très intéressant sur les tracteurs munis de systèmes de guidage automatique. On évite les chevauchements, ce qui diminue les coûts, tout en atténuant les effets sur l'environnement.

Il y a une autre chose que nous n'avons pas encore mentionnée, c'est-à-dire toute l'amélioration génétique du bétail pour accroître la productivité, si bien que la quantité de grains ou de foin qu'un animal mange a beaucoup diminué, parce que la productivité du bétail s'est améliorée.

Il y a un autre exemple qu'on observe dans bien des provinces. Les grandes fermes laitières, bovines ou porcines installent des digesteurs de méthane qui captent le méthane émis par le fumier afin de produire du gaz méthane, ce qui réduit d'autant les émissions de gaz à effet de serre.

Les agriculteurs s'adaptent très vite, surtout lorsqu'il y a de l'argent à faire avec les nouvelles technologies destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Quand on leur offre des incitatifs, ils seront parfois très prompts à s'en saisir.

On our own farm, Ontario came out with a program for putting in solar panels. We have two solar panel units on our farm, not because we're idealists that want to reduce greenhouse gas, but because we did the math on it and it made sense financially.

In using this example, it is interesting that when we built our first solar panel unit the cost was about $120,000. Within six months the technology had advanced to the point that when we built the second one it was under $100,000, and I understand now that those same units are going in for about $75,000.

That's an example of where you could have a carbon discussion. If you have a tax coming in and you're reallocating it to research, development, innovation and maybe some incentive to get early adopters to move in, all of a sudden the costs of the technology changes and you're reaching the goal of reducing greenhouse gas.

You have to take a broader approach where you're looking at how you can incentivize things that will reduce greenhouse gas and at how you can make sure that you have the proper research and development so that you have good information to work with.

Farmers are very quick, especially if they can see a dollar in their pocket. You have to remember that farmers are entrepreneurs and businessmen first. They will not do something that will cost them money and put them at a disadvantage, but if you put the programs in place with the information and technology, then they'll act fairly quickly.

[*Translation*]

Senator Maltais: Thank you, Mr. Bonnett.

[*English*]

Mr. Frosst: I would emphasize the need for a whole-of-government approach to this. To reinforce what Mr. Bonnett said, the farming communities initial successes in reducing greenhouse gases came from research.

Should there be any form of tax, then the challenge the government will face is how to make sure a tax from one department and one group of public servants and a minister is coordinated, and that one instrument isn't used prior to another.

I reinforce that whole government approach, or this won't work.

Chez nous, l'Ontario a mis en place un programme favorisant l'installation de panneaux solaires. Nous avons installé deux unités solaires sur notre ferme, non pas parce que nous sommes des idéalistes qui souhaitent réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais parce que nous avons fait des calculs et que c'était financièrement avantageux.

Je souligne une chose intéressante, toutefois : quand nous avons installé notre première unité solaire, il en coûtait environ 120 000 $ l'unité. Six mois plus tard, la technologie avait déjà tellement avancé que nous avons construit notre deuxième pour moins de 100 000 $ et d'après ce que je comprends, les mêmes unités coûtent maintenant environ 75 000 $.

C'est un bel exemple qui pourrait susciter une discussion sur le carbone. S'il y a une nouvelle taxe qui s'en vient et qu'on réinvestit l'argent recueilli dans la recherche, le développement et l'innovation, peut-être aussi dans des incitatifs pour aller chercher des premiers participants, les coûts des nouvelles technologies se mettront à diminuer, et l'on réussira à atteindre l'objectif de réduction des gaz à effet de serre.

Il faut privilégier une approche globale et nous demander quels incitatifs permettraient de réduire les gaz à effet de serre et comment on peut appuyer la recherche et le développement pour nous donner accès à de l'information de qualité.

Les agriculteurs sont très rapides, surtout si cela peut leur rapporter de l'argent. Il ne faut pas oublier que ce sont d'abord des entrepreneurs et des gens d'affaires. Ils ne feront rien qui leur coûtera de l'argent et les mettra en situation de désavantage, mais si vous mettez des programmes en place et que vous leur donnez accès à l'information et à la technologie pertinentes, ils passeront à l'action assez vite.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Je vous remercie, monsieur Bonnett.

[*Traduction*]

M. Frosst : J'aimerais insister sur la nécessité d'une approche pangouvernementale. Pour renforcer ce que M. Bonnett vient de dire, les premiers succès des milieux agricoles dans la réduction des gaz à effet de serre viennent de la recherche.

S'il devait y avoir une quelconque forme de taxe, le gouvernement devra se demander comment une taxe d'un ministère, d'un groupe de fonctionnaires et de leur ministre sera coordonnée pour qu'elle ne passe pas avant un autre outil.

Je pense qu'il faut une approche pangouvernementale, faute de quoi cela ne fonctionnera pas.

Senator R. Black: I want to start with a comment. I point out that the other night we heard from another group of panellists. They noted the exemptions for gasoline and diesel but not natural gas and propane.

I raised the same question that you just commented on, Mr. Bonnett, and really didn't get even an oh, yeah. That's a big issue. It's a huge issue. We need to know that.

When we're done this series of witnesses and write a report and if you had the opportunity to give three recommendations for us to put forward, what would those three recommendations be, specifically? I mean you have lots here, but what three things would you like to see us nail down?

Mr. Bonnett: The first would be identifying a clear mechanism for flowing funds back through to climate friendly opportunities, whether it's research, technology or incentivizing behaviour. That would be first: to find a mechanism to make the tax work because right now people don't understand how is this will work for them. All they're seeing is money going out and not coming in. That would be number one.

The second would be working with producer groups to identify what would be the priorities on research and priorities on investment.

Senator R. Black: From the dollars that came back.

Mr. Bonnett: From the dollars that came back in. On some of the research there will be different priorities with livestock producers than there will be with grain producers. There may be different priorities depending on what region of the country you're from. Part of that is just because of the style of farming.

The third and final point that I think would be critical is some type of monitoring system to see if you're actually gaining anything. One of the frustrations that people have right now with the whole discussion around carbon, carbon policies and carbon pricing is whether or not there are actual gains being made.

If we've invested so much in enhancing the use of no-till technology, can you really quantify how much carbon has been sequestered for the investment that was made? The same as if you invest in research on feeding strategies for cattle, for instance, could you quantify how much you've reduced emissions of greenhouse gas from cattle?

If you can't track what you're doing, then it will be very difficult to make sound decisions going forward.

Senator R. Black: Is that on top of the recommendation that all on-farm fuels be exempted?

Le sénateur R. Black : Je ferai d'abord une observation. Je souligne que nous avons entendu un soir un groupe de témoins qui a fait mention d'exceptions pour l'essence et le diesel, mais pas pour le gaz naturel ni le propane.

J'ai soulevé la question sur laquelle vous venez justement de vous exprimer, monsieur Bonnett, et je n'ai même pas recueilli un « oh oui ». C'est un gros problème. C'est un énorme problème. Nous devons en être conscients.

Quand nous aurons fini d'entendre cette série de témoins et que nous rédigerons notre rapport, quelles seraient les trois recommandations particulières que vous souhaiteriez nous faire si je vous en demandais trois? Je sais que vous en avez beaucoup, mais quels seraient les trois éléments que vous voudriez absolument nous voir mettre en relief?

M. Bonnett : Notre première recommandation serait d'établir un mécanisme clair afin que les fonds recueillis servent à financer des solutions pour le climat, par la recherche, la technologie ou des incitatifs comportementaux. Ce serait la première : trouver un mécanisme pour que cette taxe porte fruit, parce que, en ce moment, les gens ne comprennent pas en quoi elle les aidera. Tout ce qu'ils voient, ce qu'elle leur coûtera de l'argent sans rien leur rapporter. C'est la première chose.

La deuxième serait de travailler avec des groupes de producteurs pour déterminer quelles seraient les priorités de recherche et d'investissement.

Le sénateur R. Black : Pour l'argent recueilli.

M. Bonnett : Pour l'argent recueilli. Les priorités de recherche ne seront pas nécessairement les mêmes pour les producteurs de bétail que pour les producteurs de grain. Elles varieront en fonction de la région du pays, en raison des styles d'agriculture propres à chaque région.

La troisième et dernière recommandation qui me semblerait essentielle serait de mettre en place un système de surveillance pour vérifier si cela nous apporte vraiment quelque chose. L'une des frustrations qu'on entend beaucoup dans la discussion sur le carbone, les politiques sur le carbone, la tarification du carbone, c'est que les gens se demandent s'ils en tirent quelque chose.

Si nous investissons tant pour favoriser l'utilisation des technologies sans labour, peut-on vraiment quantifier la quantité de carbone séquestrée grâce à cet investissement? C'est la même chose si l'on investit dans la recherche sur les stratégies d'alimentation du bétail, par exemple : peut-on quantifier les réductions des émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées?

Si l'on ne peut pas faire de suivi des mesures prises, il sera très difficile de prendre de bonnes décisions ensuite.

Le sénateur R. Black : Ces recommandations s'ajouteraient-elles à celle d'exempter tous les combustibles agricoles?

Mr. Bonnett: That would be a starting point.

You also mentioned natural gas and propane. I think you have to take a look at some operations that may be using things like bunker C and stuff like that. There are all kinds of on-farm fuels being used.

Senator Oh: My question is pretty similar to that of Senator Maltais. You mentioned that over 60 or more per cent of our agriculture product is exported because the market is in the U.S.

Are we jumping a bit too fast into climate change without properly checking on our exports? If we cannot export as much as we produce, that means there's no future investment for farmers, entrepreneurs and businessmen. There will be no employment. They won't be paying taxes. There will be no profit.

If the U.S. is behind on climate change, should we be realigning our climate change procedure to be in line with the U.S. and other big countries like China? We are pricing ourselves out of the world economy for exports, and I think that's critical.

Mr. Bonnett: First of all, as a farmer I would say that I believe and our members believe that climate change is real. We're seeing differences in weather patterns. Something has to be done.

Second, we know that the U.S. in particular has an administration right now that is pulling back from this, but I have had interesting conversations with farmers in the U.S. While they see it as a good thing that their government is pulling back, they're worried now that major buyers are actually stepping forward and filling that vacuum.

Buyers like Walmart, Costco and other companies are starting to say, "We want to know what your climate footprint is." I think there will be some mechanism coming forward for pricing on carbon, whether it be driven by industry or driven by government.

Canada has sort of stepped ahead of the curve a bit by having the government start. In some ways it is good for Canada to be out front on this, but we have recognized the financial risk. If there's a carbon tax imposed that will put on an additional tax, we have to have a mechanism to flow that back into the farming community to offset that cost. Otherwise we become uncompetitive.

M. Bonnett : Ce serait un point de départ.

Vous avez aussi mentionné le gaz naturel et le propane. Je pense qu'il faudrait nous pencher sur les activités pour lesquelles on utilise du combustible de soute C ou d'autres combustibles du genre. Il y a toutes sortes de combustibles qui sont utilisés à la ferme.

Le sénateur Oh : Ma question ressemble beaucoup à celle du sénateur Maltais. Vous avez mentionné que plus de 60 p. 100 de nos produits agricoles sont exportés, parce que le marché se trouve aux États-Unis.

Sommes-nous en train d'embarquer un peu trop vite dans la lutte contre le changement climatique sans vérifier quelles en seront les conséquences sur nos exportations? Si nous ne pouvons plus exporter tout ce que nous produisons, il n'y aura pas de perspective d'investissement futur pour les agriculteurs, les entrepreneurs et les gens d'affaires. Il n'y aura pas d'emploi. Ils ne paieront pas d'impôt. Il n'y aura pas de profit.

Si les États-Unis ne nous emboîtent pas le pas sur le changement climatique, devrions-nous revoir notre stratégie pour l'harmoniser à celles des États-Unis et d'autres grands pays comme la Chine? Nous sommes en train de nous imposer des coûts qui nous feront sortir de la course mondiale des exportations, et je pense que c'est très grave.

M. Bonnett : Premièrement, en tant qu'agriculteur, je tiens à dire que, comme nos membres, je crois que le changement climatique est bien réel. Nous constatons des différences dans les tendances météorologiques. Il faut faire quelque chose.

Ensuite, nous savons que l'administration en place aux États-Unis, en ce moment, recule à ce chapitre, mais j'ai eu des conversations intéressantes avec des agriculteurs des États-Unis. Bien qu'ils voient d'un bon œil le fait que le gouvernement recule, ils craignent que d'autres grands acheteurs ne les dépassent et viennent prendre la place laissée vacante.

Des acheteurs comme Walmart, Costco et d'autres entreprises commencent à demander aux producteurs de quantifier leur empreinte climatique. Je pense qu'il y a un mécanisme qui s'en vient pour la tarification du carbone et qu'il pourrait venir de l'industrie comme il pourrait venir du gouvernement.

Le Canada s'est un peu placé en tête de peloton avec les initiatives du gouvernement. D'une certaine façon, c'est bon pour le Canada d'être à l'avant-garde, mais nous sommes aussi conscients du risque financier. Si on nous impose une nouvelle taxe sur le carbone, en plus des autres, il nous faudra un mécanisme qui bénéficiera au milieu agricole et compensera pour les coûts, faute de quoi nous perdrons notre compétitivité.

I will not just stand here and say, no, we should throw up our hands and completely block it. I don't think that's the solution in the long term because you're starting to see governments responding. All of Europe is responding. Canada is responding. Some of the other countries in the world are responding.

The main one against moving forward is the U.S. Even within the U.S., like I said, industry will step forward and say, "We don't care what the government is doing. If you don't meet this carbon footprint model, you're not going to sell to us." They're starting to respond to shareholder values.

There's an advantage to Canada trying to walk through, be upfront and take some moves, but we can't do it if we don't have the income in and income out situation resolved.

I don't know if that answers your question. I think the ship has sailed on dealing with climate change. We have to figure out how we can manage it without putting ourselves at financial risk in those export markets.

Mr. Frosst: I would like to make reference to the 60 per cent of exports. That is on primary products which the farmers produce themselves at a commodity level.

I am sort of anticipating that you're doing research on value added, but we have to remember that when the Barton report came out agriculture or agri-food was identified as one of the six key industries in the country. It is part of the export of value-added products.

The costs of the farmer will increase. That will make it even more difficult for the value-added products to be exported. That's the only way in which the agriculture sector will significantly grow.

Senator Oh: Last summer I visited quite a few greenhouse producers in Ontario. They're very concerned. They told me that they know with the pricing between here and the U.S. they'll be wiped out if it doesn't change fast enough to get a parallel return back to the farmers. As you said earlier, it could come too late.

Mr. Bonnett: That comes back to one of the immediate requests, which is to make sure that all farm fuels are exempt because the greenhouses are very vulnerable to propane and natural gas costs. Most of the additional costs on the carbon side would be through their fuel.

That has to happen immediately. It's way broader than just diesel and gasoline. That doesn't help the greenhouses at all.

Je ne resterai pas planté ici pour dire de la bloquer. Ce n'est pas la solution à long terme, parce qu'on commence à voir des gouvernements réagir. Toute l'Europe, le Canada, d'autres pays aussi.

Le principal adversaire de ce mouvement est les États-Unis. Même là, comme je l'ai dit, l'industrie viendra dire que cela lui est égal ce que le gouvernement fait, mais que si vous ne satisfaites pas à ce modèle de l'empreinte carbone, elle n'achète rien de vous. Elle commence à réagir aux valeurs des actionnaires.

Pour le Canada, il est avantageux d'essayer de se préparer, d'être transparent et de prendre des décisions, mais c'est impossible si nous n'avons pas résolu la question de nos recettes et de nos dépenses.

J'ignore si cela répond à votre question. Le navire s'est dirigé vers le cap d'une solution à trouver au changement climatique. Nous devons arriver à comprendre comment nous pouvons nous en tirer sans risque financier pour nous-mêmes, sur ces marchés d'exportation.

M. Frosst : Parlons des 60 p. 100 d'exportations. Ce sont les produits primaires que les agriculteurs produisent eux-mêmes comme produits de base.

Je prévois en quelque sorte que vous faites de la recherche sur la valeur ajoutée, mais nous devons nous rappeler que, à la publication du rapport Barton, l'agriculture, l'agroalimentaire a été reconnu comme l'une des six principales industries de notre pays. Elle contribue à l'exportation de produits à valeur ajoutée.

Les coûts de l'agriculteur augmenteront. Cela rendra encore plus difficile l'exportation des produits à valeur ajoutée. C'est le seul moyen pour le secteur agricole de connaître une bonne croissance.

Le sénateur Oh : L'été dernier, j'ai visité pas mal de serristes de l'Ontario. Ils étaient très inquiets. Ils m'ont dit qu'ils savaient, compte tenu de l'établissement des prix entre ici et les États-Unis, qu'ils seront rayés de la carte si rien ne change assez rapidement pour obtenir une compensation pour les agriculteurs. Comme vous l'avez dit, elle pourrait arriver trop tard.

M. Bonnett : Cela revient à l'une des demandes pressante, qui est de s'assurer d'exempter tous les combustibles et carburants consommés par les exploitations agricoles, parce que les serres sont très vulnérables aux coûts du propane et du gaz naturel. La plupart des coûts supplémentaires imposés au carbone se feront sentir par ces combustibles.

Il faut agir immédiatement. C'est beaucoup plus que seulement le carburant diesel et l'essence à moteur. Cela n'aide aucunement les serristes.

Senator Mercer: Continuing on the discussion of greenhouses, greenhouses use gas but some of them use electricity for heat, depending on where they are in the country.

In your earlier comment you talked about being exempt from the carbon tax for fuel on farms. Fuel takes many different forms, and Senator Black indicated a couple that were not part of it.

Electricity has not been mentioned here. In certain parts of the country electricity is one of the main heating units. In Eastern Canada, particularly in provinces like Nova Scotia and P.E.I., they don't have natural resources or hydro, et cetera. Are you proposing that electricity be part of that mix?

Mr. Bonnett: It hasn't come forward as a request to our group, but I could see where possibly in some areas electricity could be a concern.

Maybe the best way would be to have some kind of a mechanism to identify all fuels that are used in the production of agricultural products and have an exemption there. Likely the reason it wasn't identified right upfront is that normally electricity pricing is a lot higher than what other fuels are, especially in greenhouses and stuff like that. I would expect that's the primary reason.

If I look at the livestock bonus, poultry or hog barns, quite often they use propane where they don't have access to natural gas. Likely the reason it isn't on our list or wasn't brought forward by our members is just the fact that it's very limited in its use.

Senator Mercer: You talked about GPS technology. In this day and age it makes so much sense that we use GPS technology to advance what we're doing.

One of the side benefits of GPS technology in our export market is knowing where the trains are and knowing where the cars are. How many times have I heard, around this table, from farmers, particularly from Saskatchewan? When the farmer calls for local cars to ship his product to market, the railway says, "We don't know where the cars are." Standing in his kitchen, looking out the window and watching the train going west across his property, he says, "I could tell you where they are at. They're going right by the crops I want to ship to Vancouver, to ship overseas."

It seems to me that it wouldn't be just the Agriculture Committee that would want to have a crack at this. The Transport Committee would as well. The fact is that we're missing the boat here if we're not insisting that GPS technology has to be part of everything you do, if you are moving product in this huge country of ours. Then we know where the empty cars are. We can get the empty cars stopped at the right places. We

Le sénateur Mercer : Toujours sur les serres, elles brûlent de l'essence, mais certains serristes les chauffent à l'électricité. Cela dépend de la région du pays.

Dans vos observations, vous avez parlé d'une exemption de la taxe sur le carbone pour les combustibles et carburants employés dans les exploitations agricoles. Il en existe de nombreuses formes, et le sénateur Black en a énuméré deux ou trois qui n'en faisaient pas partie.

On n'a pas parlé ici de l'électricité. Dans certaines régions, c'est l'un des principaux modes de chauffage. Pour l'Est du Canada, particulièrement les provinces comme la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, sans ressources naturelles, hydroélectricité, et cetera, proposez-vous que l'électricité fasse partie de cet ensemble?

M. Bonnett : On ne l'a pas demandé à notre groupe, mais je pourrais discerner des régions où l'électricité pourrait causer des inquiétudes.

Le mieux serait peut-être un mécanisme pour inventorier et exempter tous les combustibles et carburants employés dans la production agricole. L'oubli de l'électricité s'explique peut-être par son prix, normalement beaucoup plus élevé que celui des autres combustibles, particulièrement dans les serres et ce genre de production. Ce serait d'après moi la principale raison.

Quant à la prime qu'offre l'élevage, on chauffe très souvent les poulaillers ou les porcheries au propane dans les localités non approvisionnées en gaz naturel. La raison probable de son absence de notre liste ou du silence de nos membres est simplement que c'est un usage très limité.

Le sénateur Mercer : Vous avez fait allusion au GPS. Il est tellement logique, aujourd'hui, de s'en servir pour améliorer nos opérations.

L'un de ses avantages indirects, pour nos exportateurs, est de nous renseigner sur la localisation des trains et des wagons. Combien de fois, ici même, des témoins agriculteurs, particulièrement de la Saskatchewan, ont-ils dit que lorsqu'ils appellent pour réclamer des wagons locaux pour l'expédition de leurs produits sur le marché, le répartiteur du chemin de fer leur répond qu'il ignore où ils se trouvent. Or, de sa cuisine, l'agriculteur voit bien le train traverser ses terres en direction de l'ouest. Il pourrait dire que les wagons passent à côté des cultures qu'il destine à l'exportation outremer via Vancouver.

Il me semble que ce ne serait pas uniquement le Comité de l'agriculture qui voudrait s'y essayer à résoudre ce problème. Le Comité des transports aussi. En fait, nous laissons passer l'occasion si nous n'insistons pas pour que le GPS s'intègre dans toutes vos activités pour faire transporter un produit dans notre vaste pays. C'est ainsi que nous savons où se trouvent les wagons vides. Nous pouvons les faire arrêter aux bons endroits,

can get product on them to get it to market fast or, better still, have value added and the product processed a little more before we sell it. The adding of more jobs would be beneficial to everybody.

That was my ramblings.

Mr. Bonnett: You realize you just opened a discussion on rail service with the agriculture community.

Senator Mercer: I don't feel any guilt at all because I also sit on the Transport Committee and feel pretty good about where I stood on Bill C-49.

Another issue you mentioned was greenhouse gas emissions from cattle. Why don't we measure that? As you know, in New Zealand the single largest contributor to greenhouse gas emissions is the rear end of a cow.

Senator Gagné: It's the front end.

Mr. Bonnett: It is the front end.

Senator Mercer: Both ends.

Mr. Bonnett: I didn't know the discussion would go this way.

Senator Mercer: We're open to talking about it all, from one end to the other.

Mr. Bonnett: I'll just make a couple of comments on a few things you mentioned. First, on rail transportation, if you're really looking at reducing the carbon footprint, I think having an efficient rail system is critical because it is the lowest cost of moving bulk product in the country, other than boats. Most of us aren't next to the waterway, so I think having a very efficient rail system is critical.

You raised the issue of allocation of cars. I think we need an overall strategy on transportation. How do we ensure that it's efficient?

You also talked about livestock emissions, particularly with cattle. This is on the research side, where I think a lot of work can be done. I know New Zealand, Australia and some places in Europe have done research. I also know that the universities in Canada are doing research on feeding strategies to see if they can reduce the amount of gas.

There are two things you can do, particularly with cattle, because they sort of get a bit of a bum rap. People know that I am a cattle farmer. The first is getting the feeding strategies right to reduce the amount of gas that's generated. The second is increasing the productivity of those livestock, so you get higher rates of gain and you need fewer cattle to produce the same amount of product.

les charger pour les acheminer rapidement vers le marché ou, mieux encore, obtenir de la valeur ajoutée et faire transformer un peu plus le produit avant de le vendre. La création d'emplois profitera à tous.

Il fallait le dire même si cela semble décousu.

M. Bonnett : Vous comprenez que vous venez de soulever la question du service ferroviaire accordé aux agriculteurs.

Le sénateur Mercer : J'ai la conscience tranquille, parce que je siège aussi au comité des transports et j'assume assez bien la position que j'ai maintenue relativement au projet de loi C-49.

Vous avez aussi parlé des émissions de gaz à effet de serre par les bovins. Pourquoi ne pas les mesurer? Comme vous le savez, en Nouvelle-Zélande, leur principale source est l'arrière-train de la vache.

La sénatrice Gagné : C'est le devant.

M. Bonnett : Oui.

Le sénateur Mercer : Les deux bouts.

M. Bonnett : J'ignorais que la discussion irait dans cette direction.

Le sénateur Mercer : Ici, aucun sujet n'est tabou, nous pouvons parler des deux bouts.

M. Bonnett : J'ai quelques observations sur quelques-unes de vos affirmations. Sur, d'abord, le transport ferroviaire, pour vraiment réduire l'empreinte carbone, un réseau ferroviaire efficace est essentiel, parce que c'est le moins cher pour le transport en vrac des produits dans notre pays, à part les bateaux. Comme la plupart d'entre nous sommes éloignés des cours d'eau, je pense qu'un réseau ferroviaire très efficace est essentiel.

Pour l'affectation des wagons, nous avons besoin d'une stratégie globale des transports. Comment nous assurer qu'elle sera efficace?

Sur les émissions du bétail, particulièrement des bovins, c'est par la recherche, je pense, qu'on peut beaucoup accomplir. Je sais que, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et certains pays d'Europe en ont fait et que les universités canadiennes en font aussi sur des stratégies d'alimentation qui permettraient de réduire ces émissions.

Pour le bétail, qui est en quelque sorte victime d'accusations mensongères, deux choses sont possibles. On le sait : j'élève des bovins. Il faut d'abord corriger les stratégies d'alimentation pour produire moins de gaz; ensuite, augmenter la productivité des bestiaux, pour produire autant avec moins de bovins.

That actually boils down to almost the research question. If you get the research right on that one, farmers will adopt it pretty quickly just because of the productivity gains.

Senator Gagné: I was wondering if, as a federation, we are really able to connect the needs of farmers with the priorities for research. Are we able to do that in an effective manner?

Mr. Bonnett: Is that connecting priorities between farmers and consumers?

Senator Gagné: No, for the research. You're mentioning that it's really important to invest in research to incentivize farmers.

Mr. Bonnett: A lot of efforts have been made. We could possibly use a little more coordination on what is taking place at the provincial level and what some of the overall national goals are. Some work has been done on that.

As far as producers being engaged, I put on another hat. When I was involved with the Ontario Federation of Agriculture as president, we were fairly engaged with the University of Guelph and other institutions on setting some of the priorities. I think you'll see that's fairly common across the country. There's a fairly good connection, at the provincial level, to the specific universities within their jurisdiction.

Whether it be in Quebec, Alberta or Ontario, that linkage is there. I think there's a fairly good connection through that. I know the individual commodity organizations work closely with the universities as well.

At the national level, there could be a little more done on coordinating that. We've expressed a bit of concern with some of the latest funding rounds of the Canadian Agricultural Partnership. A lot of the funds now flow through to the provinces, and the provinces administer those funds. We still feel there should be a pocket of funds to help fund national initiatives. This may be a partnership between different provinces working on it.

At one time, going back 12 years or so, they had what they called collective outcomes. Senator Rob Black will remember some of those where they actually had different groups and provinces coming together to address something that would be in the national interest.

When you talk about producers linking to the research institutions, yes, it works fairly well at the provincial level. However, the national coordination sometimes is a bit of a vacuum. Would you agree? You've worked in this field as well.

En fait, cela revient presque à la question de la recherche. Si, sur ce point, elle donne des résultats, les agriculteurs les adopteront assez rapidement, simplement en raison des gains de productivité.

La sénatrice Gagné : Je me demandais si notre fédération était vraiment en mesure d'accorder les priorités de la recherche avec les besoins de nos agriculteurs. Pouvons-nous le faire efficacement?

M. Bonnett : Accorder les priorités des agriculteurs et des consommateurs?

La sénatrice Gagné : Non, je parle de la recherche. Vous dites qu'il est vraiment important d'investir dans la recherche pour encourager les agriculteurs.

M. Bonnett : On y a consacré beaucoup d'efforts. Un peu plus de coordination du travail dans les provinces et de certains objectifs nationaux globaux ferait du bien. On y a consacré du travail.

Quant à la mobilisation des producteurs, c'est pour moi une autre casquette. Quand j'étais président de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, nous avions une assez bonne relation avec l'Université de Guelph et d'autres établissements, pour la fixation de certaines des priorités. Je pense que vous verrez que c'est assez répandu dans le pays. Les provinces entretiennent d'assez bons rapports avec leurs universités.

Que ce soit au Québec, en Alberta ou en Ontario, ce lien existe. Je pense qu'il permet d'assez bons rapports. Je sais que les groupements de producteurs spécialisés collaborent étroitement avec les universités aussi.

Sur le plan national, cette coordination pourrait s'améliorer un peu. Nous avons exprimé des craintes sur les derniers cycles de financement du Partenariat canadien pour l'agriculture. Une grande partie du financement va actuellement aux provinces, qui administrent ces fonds. Nous continuons d'estimer qu'il devrait subsister une enveloppe pour aider à financer les initiatives nationales. Ce peut-être un partenariat entre différentes provinces.

Il y a une douzaine d'années, il y avait ce qu'on appelait des bénéfices collectifs. Le sénateur Rob Black se rappellera que pour certains d'entre eux, différents groupes et différentes provinces s'unissaient pour un objectif qui serait dans l'intérêt national.

Les liens entre les producteurs et les établissements de recherche donnent d'assez bons résultats à l'échelon des provinces, mais la coordination nationale est parfois une espèce de vide. N'est-ce pas? Vous avez aussi travaillé dans ce domaine.

Mr. Frosst: I've spent a couple of years at the University of Guelph a few years ago as a visiting scholar. My personal experience with OMAFRA was that there was a strong connection with others in the faculty and me.

I would rate it this way: The main driver was OMAFRA. Second was our own scholarly interest of working with our graduate students, our postgrads. The national was third and might even have been fourth or fifth, if I could figure out what went in between. It was a relatively low priority.

Again, speaking on the University of Guelph, the Arrell Food Institute was set up two years ago. There's a focus on the national food policy or strategy. Research is a major component. It just happens that the fellow running it has a national perspective. It would change from individual to individual.

To reinforce, it's OMAFRA first and then the work with our graduate students. Our interest at the federal level in part is driven by the amount of funding that would come in. OMAFRA is a greater part. It won't work in the final analysis. A national approach and various instruments to make that happen would be required.

Senator Gagné: I am quoting the result of a survey commissioned by Canada's Ecofiscal Commission. They surveyed people from B.C., Ontario and Quebec, three provinces where they have a carbon tax already. It's quite interesting that the survey shows only 45 per cent of respondents in B.C., 30 per cent in Ontario and 20 per cent in Quebec knew that their province has put a price on carbon. Most of the rest either said they didn't know or that their provincial government is planning to bring in a carbon price.

Do you have any comments on that? What does it say about this public policy?

Mr. Bonnett: It could be the surveyors, but there is a disconnect as to what's going on with respect to carbon pricing. All you have to do is look at Facebook and at all of the information out there. I would say a very small percentage of it is true.

Our society has changed so much in the last number of years in how we get our information and from where we get our information. In some ways it's difficult for people to make an informed choice. It is an issue we will have to face going forward. It is a lot broader issue than the topic of carbon pricing. It's about how you communicate the intent and how you move ahead with it.

M. Frosst : J'ai passé quelques années à l'Université de Guelph, il y a quelques années, en qualité de chercheur invité. Mon expérience personnelle avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, le MAAARO, m'a révélé un lien puissant avec d'autres membres du corps enseignant et moi.

Voici comment je l'évaluerais : son principal animateur était le MAAARO, puis, notre propre intérêt de chercheurs, qui nous amenait à travailler avec nos étudiants de troisième cycle. Venait ensuite le volet national qui aurait pu se trouver au quatrième ou cinquième rang, si j'avais pu arriver à voir ce qui se plaçait plus haut. C'était une priorité relativement faible.

Toujours au sujet de l'Université de Guelph, on y a créé, il y a deux ans, l'Arrell Food Institute, qui s'intéresse particulièrement à la politique ou à la Stratégie alimentaire nationale. La recherche constitue un volet de premier plan. Comme par hasard, son directeur voit les choses dans leur dimension nationale. Cela pourrait varier d'une personne à l'autre.

Bref, le MAAARO d'abord, puis le travail avec nos étudiants de troisième cycle. Notre intérêt pour le volet fédéral est en partie alimenté par le financement qui en proviendrait. La part du lion va au MAAARO. En dernière analyse, c'est voué à l'échec. Il faudrait une démarche nationale et divers moyens pour que cela fonctionne.

La sénatrice Gagné : Je cite les résultats d'un sondage commandé par la Commission de l'écofiscalité du Canada. Les sondés étaient de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec, trois provinces imposant déjà une taxe sur le carbone. Le sondage montre, de façon très intéressante, que seulement 45 p. 100 des sondés en Colombie-Britannique, 30 p. 100 en Ontario et 20 p. 100 au Québec savaient que leur province avait fixé un prix pour le carbone. La plupart des autres ignoraient l'existence de cette taxe ou pensaient que leur province prévoyait d'en mettre une en vigueur.

Avez-vous des observations à ce sujet? Qu'est-ce que cela vous dit sur cette politique publique?

M. Bonnett : Ce pourrait être les sondeurs, mais il circule des contradictions sur le prix du carbone. Il suffit de fréquenter Facebook et de voir tout ce qu'on y raconte. Un très petit pourcentage de ce qu'on y voit est vrai.

Dans notre société, notre façon de nous informer et nos sources d'information ont tellement changé ces dernières années. D'une certaine manière, il est difficile de se fonder sur les faits pour choisir. Nous devrons affronter ce problème, qui est beaucoup plus vaste que celui de l'établissement d'un prix pour le carbone. Il touche la façon de signaler ses intentions et d'y donner suite.

Like I mentioned earlier to Senator Oh, it's fairly widely accepted now in the scientific community that climate change is occurring and that modifications have to be made. You could go on any number of sites that say this is a bunch of bull and there is a conspiracy theory going on.

When you see those survey results, it shows the fact that there isn't really good information. If there's one thing I would recommend that the federal government do on the whole aspect of carbon pricing is to try to bring some clarity to it. There's not clarity at the provincial level. There is not clarity at the national level. Basically it is that we're putting a carbon price in place, but there doesn't seem to be a really good communication strategy about what are the objectives and how are we to achieve them. What are we going to provide incentives for? What are we going to penalize? Why are we doing it?

Figuring out the communications around the whole carbon focus will be critical going forward, or will we end up in a situation where the public is angry? They will be as mad as hell. They will not take it any more, and someone will be to blame for it. I am not surprised at the survey results.

Senator Gagné: It was Abacus Data that conducted the survey and it was published in the *National Post*. It's not on my Facebook page.

Mr. Bonnett: Regardless, you could have a survey like that, but where did some of the information that's out there come from?

[*Translation*]

Senator Dagenais: I would like to address the issue of price competitiveness. We know that supply management in Canada keeps prices higher than in the United States. In the United States, farmers receive subsidies, while in Canada, in addition to supply management, we will add the carbon tax, which will indirectly increase prices. In all of this, the government is trying to negotiate free trade agreements to promote international trade.

Do you think a number of aspects of Bill C-74 might even cancel out some of those benefits? If you agree with this statement, what changes do you want to make? It is all well and good to add taxes, but our main clients are still in the United States. Like it or not, this measure reduces our competitiveness.

[*English*]

Mr. Bonnett: The first thing is the exemption of all farm fuels. That is critical and should be considered. I would reiterate the whole aspect of research and innovation flowing some of the carbon tax money back to producers that are making those

Comme je l'ai dit, plus tôt, au sénateur Oh, les scientifiques acceptent dans une assez grande mesure la réalité du changement climatique et la nécessité de modifications. Vous pourriez visiter bien des sites où on affirme que ce sont des absurdités et où une théorie conspirationniste a cours.

Ce sondage révèle la mauvaise information. Si j'avais une recommandation à faire au gouvernement fédéral, ce serait de clarifier toute la question du prix du carbone. Dans les provinces, c'est l'opacité. C'est l'opacité aussi à l'échelon national. Essentiellement, nous mettons en vigueur un prix sur le carbone, mais il ne semble pas y avoir de bonne stratégie de communication sur les objectifs et la façon de les atteindre. Qu'allons-nous encourager? Qu'allons-nous sanctionner? Pourquoi le faisons-nous?

Il sera essentiel, désormais, d'apprendre à communiquer sur toute la question du carbone, sinon, finirons-nous par mettre le public en rogne? Nous le rendrons terriblement furieux. La coupe sera pleine, et il y aura des boucs émissaires. Je ne suis pas étonné des résultats du sondage.

La sénatrice Gagné : Il a été réalisé par Abacus Data, et publié dans le *National Post*. Ce n'est pas sur ma page Facebook.

M. Bonnett : Quand même. Dans un sondage comme celui-là, d'où vient une partie de l'information qui circule?

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : J'aimerais aborder la question de la compétitivité des prix. On sait que la gestion de l'offre au Canada maintient les prix plus élevés qu'aux États-Unis. Aux États-Unis, les agriculteurs reçoivent des subventions, tandis qu'au Canada, en plus de la gestion de l'offre, on ajoutera la taxe sur le carbone qui, indirectement, augmentera les prix. Le gouvernement dans tout cela tente de négocier des accords de libre-échange pour favoriser le commerce international.

Croyez-vous que plusieurs aspects du projet de loi C-74 pourraient même annuler certains de ces avantages? Si vous êtes d'accord avec cette affirmation, quels changements souhaitez-vous qu'on apporte? C'est bien beau d'ajouter des taxes, mais nos principaux clients sont tout de même situés aux États-Unis. Qu'on le veuille ou non, cette mesure diminue notre compétitivité.

[*Traduction*]

M. Bonnett : Il faut d'abord exempter tous les combustibles et carburants consommés dans les exploitations agricoles. C'est essentiel. Il faudrait l'envisager. Je répéterais que tout l'aspect de la recherche et de l'innovation permettrait le retour, vers les producteurs qui font ces investissements, de l'argent prélevé

investments to see if you can offset some of the increased costs. Those are two very specific things.

I would like to challenge a wee bit on what you mentioned about Canadians paying more for supply-managed products. If you factor in the amount of tax dollars that go into subsidizing producers in the United States, Americans are paying as much for their dairy products. They're just doing it a different way through direct subsidies to producers.

On the supply management side, in Canada that's costed out in the marketplace. In the U.S., it's costed out with taxes and with the price paid to producers.

You mentioned about working on a trade agreement with the United States. It would be interesting to see whether we could open up the whole aspect of domestic support if we're having a discussion on trade agreements. I think you would see that the U.S. would be very reluctant to open that up because of the amounts of direct and indirect subsidies they put into their producers.

That's sort of an aside. Your question was very directly on the tax measures being put in place.

Exemption of farm fuels would be the number one way of dealing with it. Because of all of the other indirect costs, whether it be transportation or others that will be borne by the system, trying to find a way to flow the tax dollars collected back to the farmers making investments in climate-smart agriculture would be the way to do it.

We should try to get some clarity on how it will work. We have the problem of different approaches in every province too.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I do not want to debate the tax rate in the United States. We know that the middle class is certainly taxed less there than in Canada. All we have to do is compare prices at grocery stores; they are not the same.

That said, your group is very important in Canada. You represent over 200,000 farmers. Did the government take the time to consult you before it established its carbon tax base? I think the government talks a lot about consultation and its desire to connect with Canadians in order to hear their views. You represent 200,000 farmers. Was the government kind enough to consult you before setting its carbon tax? I see you are smiling.

grâce à la taxe sur le carbone pour voir si on peut abaisser certains des coûts accrus. Voilà deux solutions très précises.

Je voudrais nuancer un tout petit peu ce que vous avez dit sur le coût plus élevé, pour les Canadiens, de la gestion de l'offre. Si on tient compte de l'argent des contribuables américains qui va aux subventions aux producteurs américains, les produits laitiers, aux États-Unis, coûtent aussi cher qu'au Canada. C'est seulement que cela se fait de façon différente, par des subventions directes versées aux producteurs.

Dans la gestion de l'offre, au Canada, ce coût de manifeste sur le marché. Aux États-Unis, il est intégré dans les taxes et le prix versé aux producteurs.

Vous avez parlé de la négociation d'un accord commercial avec les États-Unis. Il serait intéressant de voir si nous pourrions ouvrir tout l'aspect du soutien, à l'échelle nationale, dans les négociations d'accords commerciaux. Je pense que les États-Unis hésiteraient à le faire pour leur marché, à cause des montants des subventions directes et indirectes qu'ils versent à leurs producteurs.

C'était une sorte de parenthèse. Votre question portait très directement sur les mesures fiscales qu'on instaurait.

L'exemption du carburant agricole serait la meilleure façon de faire. En raison de tous les autres coûts indirects, comme le transport ou d'autres frais que le système devra assumer, la solution serait de trouver un moyen de retourner les deniers publics recueillis aux agriculteurs qui investissent dans une agriculture adaptée au climat.

Nous devrions essayer de préciser comment les choses fonctionneront. Nous avons aussi un problème de disparité des approches dans chaque province.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Je ne veux pas faire un débat sur le taux d'imposition aux États-Unis. On sait que la classe moyenne y est sûrement moins taxée qu'au Canada. On n'a qu'à comparer les prix à l'épicerie, qui ne sont pas les mêmes.

Cela dit, votre groupe est très important au Canada. Vous représentez plus de 200 000 agriculteurs. Le gouvernement a-t-il pris le temps de vous consulter avant d'établir sa base de taxe sur le carbone? Je pense que le gouvernement parle beaucoup de consultations et de son souhait de se rapprocher des Canadiens, afin de connaître leur opinion. Vous représentez 200 000 agriculteurs. Le gouvernement a-t-il eu la gentillesse de vous consulter avant d'établir sa taxe sur le carbone? Je vois votre sourire.

[*English*]

Mr. Bonnett: The very short answer on that one is no. There was no consultation upfront. Basically, an announcement was made of national targets. Even in some provinces it has been difficult for provincial farm organizations to have discussion with their respective governments to find out exactly how they were to implement the whole aspect of carbon tax.

You can imagine the discussion around our board. We have members from Saskatchewan who are basically saying that nothing will happen to producers in B.C. who have had to cope with the carbon tax for a number of years.

Was there consultation on what the impact would be? No.

[*Translation*]

Senator Dagenais: We are talking about a five-year period for the carbon tax. Do you have any examples of the impact, by region, that this tax could have on food production over five years?

[*English*]

Mr. Frosst: No, there has not been any set quantitative analysis done that I am aware of, either within industry groups or at the universities.

Mr. Bonnett: That even goes back to the question of research. There should be some analysis. When you're putting a tax in place, you should do some analysis on what will be the overall impact. Frankly, those numbers aren't out there.

It would be very difficult even to design a study right now because you would almost need to have a study in each individual province to see what their particular approach would be. To pull that together in a national study would be somewhat difficult.

[*Translation*]

Senator Dagenais: So we could conclude that a tax has been imposed, but without acknowledging the future consequences.

[*English*]

Mr. Frosst: I would suggest that isn't the case at the national level. I could check in. I haven't looked to see what the government has actually done, but it would be at the national level.

I had mentioned earlier the Arrell Food Institute. I am sorry for putting in a plug for that. I am certain that there is, at the national level, and perhaps at McGill as well, some initial effort to assess that has been done, but as far as I am aware, nothing

[*Traduction*]

M. Bonnett : Très brièvement, la réponse est non. Il n'y a pas eu de consultation initiale. Au fond, des objectifs nationaux ont été annoncés. Même dans certaines provinces, les organisations agricoles provinciales ont eu du mal à discuter avec leurs gouvernements respectifs pour savoir exactement comment la taxe sur le carbone sera appliquée.

Vous pouvez imaginer la discussion qui s'est déroulée à notre conseil. Nous avons des membres de la Saskatchewan qui disent essentiellement que rien n'arrivera aux producteurs de la Colombie-Britannique, qui doivent composer avec une taxe sur le carbone depuis plusieurs années.

Y a-t-il eu des consultations sur les répercussions? Non.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : On parle d'un horizon de cinq ans pour la taxe sur le carbone. Avez-vous des exemples de l'impact, par région, que cette taxe pourrait avoir sur la production alimentaire sur cinq ans?

[*Traduction*]

M. Frosst : Non, je ne suis au courant d'aucune analyse quantitative qui a été réalisée, que ce soit au sein de groupes industriels ou d'universités.

M. Bonnett : Cela revient même à la question de la recherche. Il devrait y avoir une analyse. Lorsque vous créez une taxe, vous devriez faire une analyse pour en connaître les répercussions globales. Bien franchement, ces chiffres ne sont pas connus.

Il serait fort difficile de même concevoir une étude, pour l'instant, car vous devriez pratiquement en réaliser une pour chaque province, afin de connaître leurs méthodes. Il serait quelque peu difficile de réunir tous ces éléments dans une étude nationale.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Donc, on pourrait conclure qu'une taxe a été imposée, mais sans reconnaître les conséquences à venir.

[*Traduction*]

M. Frosst : Je dirais que ce n'est pas le cas à l'échelle nationale. Je pourrais vérifier. Je n'ai pas cherché à savoir ce que le gouvernement a réellement fait, mais ce serait à l'échelle nationale.

J'ai déjà mentionné l'Arrell Food Institute. Je suis désolé d'en faire la publicité. À l'échelle nationale et peut-être aussi à l'Université McGill, je suis persuadé que des efforts initiaux sont déployés pour évaluer ce qui a été fait, mais, pour autant que je

concrete yet. At the provincial level, my sense is that it hasn't been done. It's just my sense, though. I will try to look into that.

Senator Ataullahjan: Senator Dagenais asked part of my question. In your testimony you talked about the federal, provincial and territorial governments having taken different approaches to carbon pricing, with differing allocation of the revenues produced. You further stated that inconsistency in approach develops barriers to investments for some jurisdictions.

Can you elaborate a bit on that? Do you feel that farmers have been part of the conversation at all with the federal government and the provincial governments? You have kind of answered that. If not, why not?

You're an important part of Canada. You produce the food that we consume. Why are you being ignored? Why is no one having the conversation with you?

Mr. Bonnett: I think what we have is a classic case. When the Paris Agreement was agreed to, there was an intent to act but there wasn't any analysis done as to what the implications would be. In any decision whenever a tax is put in place, quite often you end up with people making financial decisions based on the information they know if a revenue stream is not seen to come in to offset it.

The greenhouse sector was mentioned earlier. I do know that some greenhouse operators in southwestern Ontario are definitely making a decision as to whether or not to stay in Ontario or relocate to the United States, particularly those greenhouse operators that are actually exporting product into the United States.

They are making a financial analysis and a financial decision. Again, it goes back to the fact that when the carbon tax was first announced there was no discussion whatsoever about the aspect of having any kind of exemption on farm fuel. All of a sudden, you have a greenhouse sitting there and they have a huge bill for natural gas. All of a sudden, they're doing their math and they will have to do the planning.

If you're sitting there and you want to put another $5 million in investment into greenhouses, you want to be sure what will be your cost structure a lot more than one or two years out. You're talking five and 10 years out.

Having some predictability is critical. Having an analysis of how the tax will work when the announcements were made about imposing a carbon tax and having a clear message at the start that all farm fuels would be exempt, would make a real difference. The fact that propane and natural gas right now aren't included is having a huge impact in the greenhouse industry and the greenhouse sector, particularly in British Columbia and

sache, il n'y a rien de concret pour le moment. Au niveau provincial, j'ai l'impression que cela n'a pas été fait. Ce n'est que mon impression, cependant. Je vais essayer d'examiner la question.

La sénatrice Ataullahjan : Le sénateur Dagenais a posé une partie de ma question. Dans votre témoignage, vous avez dit que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont adopté des approches différentes en matière de tarification du carbone, avec une répartition différente des revenus engendrés. Vous avez ajouté que le manque d'uniformité des approches crée des obstacles à l'investissement dans certaines régions.

Pouvez-vous préciser un peu votre pensée? Avez-vous l'impression que les agriculteurs ont participé à la conversation avec les gouvernements fédéral et provinciaux? Vous avez en quelque sorte répondu à ce volet. Sinon, pourquoi pas?

Vous êtes un joueur important du Canada. Vous produisez la nourriture que nous consommons. Pourquoi vous ignore-t-on? Pourquoi personne n'a cette discussion avec vous?

M. Bonnett : Je pense que nous avons un cas classique. Lorsque l'Accord de Paris a été conclu, il y avait une volonté d'agir, mais aucune analyse n'a été réalisée sur les répercussions. Dans toute décision qui entoure la création d'une taxe, il arrive assez souvent que des personnes prennent des décisions financières en fonction de ce qu'elles savent, si aucune source de revenus ne vient compenser.

Le secteur des serres a été mentionné plus tôt. Je sais que certains exploitants de serres du sud-ouest de l'Ontario sont en train de décider s'ils vont rester en Ontario ou déménager aux États-Unis, surtout ceux qui exportent des produits aux États-Unis.

Ils réalisent une analyse financière et prennent une décision financière. Encore une fois, cela revient au fait que lorsque la taxe sur le carbone a été annoncée initialement, personne n'a aucunement discuté d'une exemption quelconque pour le carburant agricole. Soudainement, vous vous retrouvez avec une serre et une facture salée pour le gaz naturel. Tout à coup, les serriculteurs font leurs calculs et doivent planifier la suite.

Si vous êtes là à vouloir investir 5 millions de dollars de plus dans les serres, vous devez être certains de votre structure de coûts pour bien plus qu'une année ou deux. Je parle de 5 à 10 ans.

Une certaine prévisibilité est essentielle. Livrer une analyse sur le fonctionnement de la taxe sur le carbone lors de son annonce et dire clairement d'emblée que tous les carburants agricoles seront exemptés auraient réellement changé la donne. Le fait que le propane et le gaz naturel ne sont pas inclus pour l'instant a d'énormes répercussions sur l'industrie et le secteur serricole, particulièrement en Colombie-Britannique et en

Ontario. It is a huge sector and has quite a huge financial impact on those communities where those greenhouses are located.

The Chair: I have a couple of questions.

In your presentation you said it was the position of the Canadian Federation of Agriculture that all on-farm fuels be exempt from carbon pricing.

Do you indeed mean all fuels, including bunker C?

Mr. Bonnett: We would expand it to that, yes.

The Chair: I am just checking on that. Another thing you mentioned was U.S. subsidies in the farm sector.

Is this actually counterproductive to efficiency and to farmers looking for new ways to do things, to cut down on greenhouse gas emissions, et cetera?

Mr. Bonnett: Do you mean in the United States?

The Chair: Yes.

Mr. Bonnett: I think it has created an atmosphere where many of them are doing the same thing over and over again and expecting the same result.

It's interesting. I had a meeting with dairy farmers in Wisconsin about six months ago. One of the issues they're concerned about is the fact that the price of milk has really dropped. Wisconsin, right now, has one of the strongest subsidy programs in place to expand their dairy operations.

There you are with a government policy encouraging the expansion of the dairy industry when the actual dairy farmers that are there are closing shop because they can't make enough money to see it going ahead. Sometimes, depending on the design of a subsidy, it can really distort market signals.

The Chair: It's a great point. Thank you.

In Canada, with trade between provinces where some have a carbon tax, carbon levy or whatever in place now, do you think that the fuel levy under Bill C-74 would entail additional charges to producers?

Mr. Bonnett: Right now they've talked about gas and diesel. The fuel cost for propane and natural gas would be a significant additional cost to producers under the way it's worded right now.

Ontario. C'est un secteur énorme qui a une incidence financière de taille sur les collectivités qui accueillent des serres.

Le président : J'ai deux ou trois questions.

Dans votre exposé, vous avez dit que la Fédération canadienne de l'agriculture est d'avis que tous les combustibles agricoles doivent être exemptés de la tarification du carbone.

Parlez-vous réellement de tous les combustibles, y compris du mazout C?

M. Bonnett : Nous englobons en effet ce combustible aussi.

Le président : Je ne fais que vérifier. Vous avez également mentionné les subventions américaines dans le secteur agricole.

Est-ce qu'elles nuisent à l'efficacité et aux agriculteurs qui cherchent de nouvelles façons de faire les choses, et qui souhaitent notamment réduire leurs émissions de gaz à effet de serre?

M. Bonnett : Aux États-Unis?

Le président : Oui.

M. Bonnett : Je pense que les subventions incitent bon nombre d'entre eux à faire la même chose encore et encore, et à s'attendre au même résultat.

C'est intéressant. J'ai rencontré des producteurs laitiers du Wisconsin il y a environ six mois. Un des enjeux qui les préoccupe est que le prix du lait a vraiment chuté. En ce moment, le Wisconsin a un des programmes de subvention les plus solides visant à développer ses exploitations laitières.

Nous nous retrouvons donc avec une politique gouvernementale qui encourage l'expansion de l'industrie laitière alors que les producteurs laitiers ferment leurs portes là-bas, parce qu'ils ne gagnent pas assez pour continuer. Parfois, une subvention peut vraiment fausser les signaux du marché, selon sa conception.

Le président : C'est un excellent point. Merci.

Au Canada, compte tenu des échanges commerciaux entre les provinces, dont certaines ont actuellement une taxe sur le carbone, une redevance sur le carbone ou autre chose, pensez-vous que la redevance sur les combustibles prévue au projet de loi C-74 entraînera des frais supplémentaires pour les producteurs?

M. Bonnett : Pour l'instant, il a été question de gaz et de diésel. Le coût en carburant du propane et du gaz naturel représenterait des frais supplémentaires importants pour les producteurs, selon le libellé actuel.

The Chair: I see no hands up for a second round, and I know one of our guests has to leave promptly. I thank you, gentlemen, for being here today. It was an excellent panel with lots of great questions and lots of great answers.

Our second panel today is from Food and Beverage Canada, Teresa Schoonings, Member of Board of Directors, Food and Beverage Canada, and from Canadian Food Exporters Association, Peter Mulherin, Chairperson, and Susan Powell, President and CEO.

We'll start off hearing from Teresa Schoonings on behalf of Food and Beverage Canada.

Teresa Schoonings, Member of Board of Directors, Food and Beverage Canada: Thank you for the invitation to participate in your study to better understand how Canada's value-added food sector can be more competitive in global markets.

Food and Beverage Canada is a new national not-for-profit organization which officially launched in January 2018. It includes all seven regional food and beverage manufacturing associations in Canada, as well as many individual members and associates. We represent about 1,500 food and beverage businesses with manufacturing in Canada.

Food and Beverage Canada is committed to building and sustaining collaborative relationships and constructive communications with federal and provincial governments. We believe this will lead to effective public policy development and shape a progressive industry which will benefit all Canadians.

We are known internationally as a source of high quality and safe food products. We need to work together to capitalize on this and to expand our global sales and growth within Canada.

Today, Canada is the fifth largest exporter of agri-food products in the world, but we used to be third. The industry has historically underinvested in technology, which impacts productivity and in turn our ability to export. The lower Canadian dollar also significantly increases the cost of acquiring food processing equipment, mostly imported from the U.S. and Europe, which impacts investment.

To us, there are four key factors challenging the competitive position of value-added food and beverage manufacturing in the global market.

Le président : Je ne vois personne lever la main pour le deuxième tour, et je sais qu'un de nos invités doit partir sans tarder. Messieurs, je vous remercie d'être venus aujourd'hui. C'était un excellent segment avec de nombreuses questions et réponses formidables.

Notre deuxième groupe de témoins d'aujourd'hui se compose de Teresa Schoonings, membre du conseil d'administration d'Aliments et boissons Canada, et des représentants de l'Association canadienne des exportateurs à l'alimentation, dont le président est Peter Mulherin, et la présidente et chef de la direction, Susan Powell.

Nous allons commencer par Teresa Schoonings, qui représente Aliments et boissons Canada.

Teresa Schoonings, membre du conseil d'administration, Aliments et boissons Canada : Merci de nous avoir invités à participer à votre étude destinée à mieux comprendre comment renforcer la compétitivité du secteur canadien des aliments à valeur ajoutée sur les marchés mondiaux.

Aliments et boissons Canada, ou ABC, est une nouvelle organisation nationale à but non lucratif, qui a officiellement vu le jour en janvier 2018. Elle regroupe sept associations régionales canadiennes de fabricants de produits alimentaires et de boissons ainsi que plusieurs membres individuels et associés, qui représentent environ 1 500 entreprises canadiennes de fabrication de produits alimentaires et de boissons.

ABC est déterminée à forger et à maintenir des relations collaboratives et constructives avec les gouvernements fédéral et provinciaux. Nous sommes convaincus que cette stratégie conduira à l'élaboration de politiques publiques efficaces et à l'avènement d'un secteur d'avant-garde, au profit de tous les Canadiens.

Nous sommes mondialement réputés comme fournisseur de produits alimentaires sûrs et de grande qualité. Nous devons miser sur cette réputation pour accroître nos ventes à l'échelle mondiale et notre croissance au Canada.

Le Canada est aujourd'hui le cinquième exportateur de produits agroalimentaires au monde, mais il a déjà occupé le troisième rang. L'industrie a toujours insuffisamment investi dans la technologie, ce qui se répercute sur notre productivité, et même notre capacité d'exportation. La faiblesse du dollar canadien a également pour effet d'accroître sensiblement les coûts d'acquisition de la machinerie nécessaire à la transformation des aliments, en grande partie importée des États-Unis et d'Europe, ce qui a une incidence sur l'investissement.

D'après nous, quatre grands facteurs menacent notre position concurrentielle sur le marché mondial de la fabrication de produits alimentaires et boissons à valeur ajoutée.

The first is the cost of doing business in Canada. Simply put, costs are rising and competition among food retailers is growing. This equals shrinking margins, which leaves fewer dollars for companies to reinvest in growing their businesses. Costs in all areas of business are increasing, and our global competitors are not all experiencing the same rate of increase. This obviously has implications for cost competitiveness.

The second challenge is capital spending. If we consider the challenge of increasing costs and decreasing margins, it is not surprising that we have a decrease in investment. Dollars are being diverted to operational costs instead. On top of this, it is difficult for many companies to take advantage of the funding opportunities available.

Companies that have the capacity and capability to scale up are often outside of the government's definition of a small or medium enterprise. That is where there is a focus for funding, and they are ineligible to apply.

This impacts investment decisions, especially with major international brand players that can choose to invest elsewhere, where costs are lower and there are other incentives like the new Trump tax advantage.

Another challenge is the cumulative, costly regulatory burden. Regulatory costs and burdens, as well as interprovincial regulatory fragmentation, are greater in Canada and are getting worse. They tend to happen in a piecemeal fashion, so increasing regulatory burdens simply shifts the focus of food manufacturers from investing in innovation and new technology to grow their business to investing and innovating for compliance.

Finally, we're challenged by labour shortages. The foundation of any business is its employees, and we just don't have enough of them at all skill levels. Employers are also facing increasing costs of labour, and education systems are not steering students toward careers in agri-food. We need to change the perception of working in this industry and share the message more broadly. This would be achieved through the expansion of the Food and Beverage Ontario Taste Your Future to a national initiative. We have provided more background on this in the larger paper we submitted.

The Food Processing Industry Roundtable, the work of the agri-food strategy table and the Canadian Agri-Food Policy Institute support these themes as key challenges to our business.

Il y a tout d'abord le coût des activités commerciales au Canada. En termes simples, les coûts augmentent et la concurrence entre les détaillants alimentaires s'intensifie. Cette situation réduit les marges et laisse aux entreprises moins d'argent à réinvestir au profit de la croissance. Les coûts augmentent dans tous les secteurs d'activité, et nos concurrents à l'échelle mondiale ne connaissent pas tous le même taux de croissance. Voilà qui se répercute évidemment sur la compétitivité.

Le deuxième défi se rapporte aux dépenses en immobilisations. Étant donné le défi posé par la hausse des coûts et le rétrécissement des marges, il n'est pas étonnant que les investissements aient reculé. L'argent sert plutôt à couvrir les coûts d'exploitation. De plus, nombre d'entreprises peinent à profiter des possibilités de financement proposées.

Des entreprises qui sont aptes à grandir ne répondent souvent pas à la définition gouvernementale d'une petite ou moyenne entreprise. C'est là que se trouve le financement, mais ces entreprises y sont inadmissibles.

Cette situation influe sur les décisions en matière d'investissement, surtout chez les grandes marques internationales qui peuvent choisir d'investir ailleurs, où les coûts sont inférieurs et d'autres incitatifs leur sont proposés, comme les nouveaux avantages fiscaux consentis par l'administration Trump.

Un autre défi est le fardeau lourd et coûteux de la réglementation. Le fardeau de la réglementation est plus lourd et coûteux au Canada qu'ailleurs, sans parler de la diversité des réglementations provinciales, et la situation empire. Dans cette approche fragmentée, l'augmentation du fardeau réglementaire pousse les fabricants de produits alimentaires à investir et à se transformer pour respecter la réglementation, plutôt qu'à investir dans l'innovation et les nouvelles technologies au profit de leur croissance.

Pour terminer, les pénuries de main-d'œuvre posent problème. Les employés sont le fondement de toute entreprise, mais il nous en manque à tous les niveaux de compétence. Les employeurs font également face à une hausse des coûts de main-d'œuvre, et les systèmes d'éducation n'encouragent guère les étudiants à faire carrière dans le domaine agroalimentaire. Nous devons changer cette perception de notre secteur et diffuser notre message plus largement. C'est possible si nous transformons la plateforme ontarienne Votre avenir a du goût, d'Aliments et boissons Ontario, en une initiative nationale. Vous trouverez plus d'information à ce sujet dans le grand document que nous vous avons remis.

Les travaux de la Table ronde de l'industrie de la transformation des aliments, de la table de la stratégie du secteur agroalimentaire et de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires portent également sur ces thématiques, qui sont les principaux défis de notre secteur.

There are three progressive changes which we feel can make a lasting difference for us to be more globally competitive.

The first is a cohesive policy development. We need a new approach to how we all work together. With a fact-based, solutions-oriented partnership and open collaboration between industry and the whole of government, we can tackle the above challenges in a way that meets the needs of all and enables the industry to grow.

The second is a need for a new Canadian food act. To compete, there must be a level playing field. The safe food for Canadians act, which would modernize or replace the Food and Drugs Act with standards dating back to the 1920s, fits the need to fundamentally change the current process to meet the needs and challenges of today's market and oversee compliance based on modern, risk-based and progressive regulations. It would also help to address the growing consumer trend across the world of greater social consciousness, public health, food safety, affordability and environmental sustainability.

The third is a national food policy. Today we treat agri-food as an extension of farming where small and local is beautiful. The shifting preferences of affluent urban consumers are a greater policy and regulatory priority than cost competitiveness. We won't achieve the industry's full economic potential and gain public trust if we continue with this approach. Nor will we meet our global export target of $75 billion in growth.

Food and Beverage Canada is committed to working with the provincial and federal governments cohesively and progressively on the enormous social, environmental and economic opportunities embodied in our industry. This could mean some major changes in our industry to make it happen, including the consideration of shifting lead responsibility of our industry to ISED, Innovation, Science and Economic Development, as well as establishing a national food policy with all stakeholders acting as partners to shape the future of the food system.

Canada is a resource-rich country with exceptional opportunity for growth both domestically and globally. We want to achieve the same thing, and together we can get there.

Il y a trois changements progressifs qui, selon nous, peuvent faire une différence durable et nous rendre plus compétitifs à l'échelle mondiale.

Le premier est l'élaboration d'une politique cohérente. Il nous faut trouver une nouvelle manière de travailler ensemble. Nous devons forger entre notre secteur et le gouvernement fédéral dans son ensemble un partenariat et une collaboration qui tiennent compte des faits et visent à trouver des solutions. Nous pourrons ainsi relever les défis de manière à répondre aux besoins de tous et à permettre la croissance de notre secteur.

Il faut, en deuxième lieu, une nouvelle Loi sur la salubrité des aliments au Canada. Pour être concurrentiel, il faut être en mesure de livrer concurrence à armes égales. La Loi sur la salubrité des aliments au Canada, qui moderniserait ou remplacerait la Loi sur les aliments et drogues, dont les normes remontent aux années 1920, répond à la nécessité de revoir fondamentalement cette approche. L'objectif est de satisfaire les besoins et relever les défis du marché actuel et d'assurer la conformité à des règlements modernes, avant-gardistes et axés sur la prévention des risques. Il faudrait également prendre en compte l'augmentation de la conscience sociale des consommateurs du monde entier et leurs préoccupations liées à la santé publique, à la salubrité et à l'abordabilité des aliments ou encore à la durabilité.

Il y a, en troisième lieu, la politique alimentaire nationale. La production agroalimentaire est aujourd'hui traitée comme s'il s'agissait d'une évolution de l'agriculture où la production modeste et locale a la cote. Les politiques et la réglementation visent en priorité à répondre aux désirs changeants des consommateurs urbains plutôt qu'à garantir la compétitivité des coûts. Le maintien de cette approche ne permettra à notre secteur ni de réaliser son plein potentiel économique ni de gagner la confiance de la population, et ne nous permettra jamais d'atteindre notre objectif, qui consiste à faire passer à 75 milliards de dollars nos exportations à l'échelle mondiale.

ABC est déterminée à travailler de manière cohérente et progressive avec les gouvernements fédéral et provinciaux pour permettre à notre secteur de saisir les formidables possibilités qui s'offrent à lui sur les plans social, environnemental et économique. L'atteinte de cet objectif pourrait exiger d'importants changements touchant notre secteur, par exemple, faire en sorte que la responsabilité de celui-ci relève plutôt d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ou encore élaborer avec les parties prenantes une politique alimentaire nationale pour assurer l'avenir du système agroalimentaire.

Le Canada est un pays riche en ressources et fort d'un potentiel de croissance exceptionnel, à l'échelle nationale comme internationale. Nous souhaitons tous atteindre ensemble le même objectif. Nous pouvons y parvenir.

Susan Powell, President and CEO, Canadian Food Exporters Association: Canadian Food Exporters Association was established in 1996 to assist small to mid size Canadian food, beverage and ingredient companies with their export initiatives. We are a multi-sector,not-for-profit association that deals primarily with the promotional aspects of international trade and offers a one-window approach to our members to provide market and regulatory information so that they can make informed decisions and be successful exporters.

We currently have 220 members that account for annual export sales of close to $600 million. We believe this number will increase once the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership is ratified. We are encouraging the Canadian government to focus on this so that it opens more of a competitive marketplace for Canadian exporters.

We are also encouraging the Canadian government to enter into new free trade agreements with other countries such as China, India and Indonesia, et cetera, as we believe exporting is not a choice but a must especially for the Canadian processed food industry's long-term sustainability.

We also hope that the Canadian government can put more resources toward market access issues, especially those related to non-tariff trade barriers, as they continue to be a barrier to trade for Canadian companies.

For example, Canada does not have an organic equivalency in place with South Korea. As a result, Canadian organic manufacturers are not able to do business with South Korea. There is interest from South Korea for Canadian organic products, so we would like to see this matter resolved.

Another issue that has come to light recently pertains to dried berry exports to India. According to CFIA, India maintains a white list of permitted imports that are origin country specific. If the specific import is not listed as permissible from Canada, it is considered prohibited. Unfortunately, Canadian dried berries do not appear on this list so our berry companies cannot do business in India despite the high level interest for these products.

This is a sampling of the barriers our exporters are dealing with. We understand the Canadian government has been working on these issues, but we are raising them today so that you understand some of the issues our members are experiencing as they try to enter new markets.

Susan Powell, présidente et chef de la direction, Association canadienne des exportateurs à l'alimentation : L'Association canadienne des exportateurs à l'alimentation a été créée en 1996 pour aider les petites et moyennes entreprises canadiennes de produits alimentaires, de boissons et d'ingrédients dans leurs exportations. Nous sommes une association multisectorielle à but non lucratif qui s'occupe principalement des volets promotionnels du commerce international, et qui offre un guichet unique à nos membres, qui reçoivent ainsi des renseignements sur les marchés et sur la réglementation afin de pouvoir prendre des décisions éclairées et devenir des exportateurs prospères.

Nous comptons actuellement 220 membres qui réalisent des ventes annuelles à l'exportation de près de 600 millions de dollars. Nous croyons que ce nombre augmentera une fois que l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste aura été ratifié. Nous encourageons le gouvernement canadien à se concentrer là-dessus, afin que le marché canadien devienne plus concurrentiel pour les exportateurs canadiens.

Nous encourageons également le gouvernement canadien à conclure de nouveaux accords de libre-échange avec d'autres pays comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie, et ainsi de suite, car nous croyons que l'exportation n'est pas un choix, mais un impératif, surtout pour la durabilité à long terme de l'industrie canadienne des aliments transformés.

Nous espérons également que le gouvernement canadien puisse consacrer plus de ressources à l'accès aux marchés, en particulier ceux qui présentent des barrières commerciales non tarifaires, car ils continuent de nuire au commerce des entreprises canadiennes.

Par exemple, le Canada n'a pas d'équivalence des normes biologiques avec la Corée du Sud. Par conséquent, les fabricants canadiens de produits biologiques ne sont pas en mesure de faire affaire avec ce pays. La Corée du Sud s'intéresse aux produits biologiques canadiens, et nous aimerions que cette question soit résolue.

Une autre question qui a été soulevée récemment concerne les exportations de baies séchées en Inde. Selon l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'ACIA, l'Inde tient une liste blanche des importations autorisées en fonction du pays d'origine. Si une importation donnée n'est pas autorisée en provenance du Canada, elle est considérée comme interdite. Malheureusement, les baies séchées canadiennes n'apparaissent pas sur cette liste, de sorte que nos entreprises de baies ne peuvent pas faire des affaires en Inde, malgré le niveau d'intérêt élevé pour ces produits.

Ce n'est là qu'un échantillonnage des obstacles que nos exportateurs doivent relever. Nous croyons savoir que le gouvernement canadien s'est penché sur ces enjeux, mais nous les portons aujourd'hui à votre attention pour que vous

The Canadian processed food industry is a strong exporting industry with about 40 per cent of production already exported internationally. The industry has the capacity to support both local and international markets and can compete against our major competitors like the U.S.A. once more agreements are in place and trade barriers lifted.

Thank you for giving me the opportunity to come here today.

Peter Mulherin, Chairperson, Canadian Food Exporters Association: Even though I am with the CFEA, I've taken the approach from a manufacturer's perspective to give you live examples of things we are dealing with and the way the government can help us.

By way of background, I have a small business that assists companies with their export objectives. One of the companies I work with is a company called Riverside Natural Foods. It's a family business that manufactures organic and allergen-free snacks under the brand name of MadeGood.

The idea was hatched for a school-safe, allergen-free product when the owner was frustrated by the limited number of items on the market that would be allowed in schools due to food allergies. The company operates a 100,000 square foot facility in Vaughn and has grown from four to 200 employees since launching in 2013. My role is on the export side of the business.

Shortly after launching, we established a subsidiary of Riverside called Riverside BV in the Netherlands. This was done primarily to avoid a lot of the import tariffs into the EU at that time. Fortunately CETA has eliminated that. That has been a benefit for us, but we still have a distribution centre there.

Unlike most Canadian brands that gravitate to the U.S. following a Canadian rollout, we chose to launch in the EU first. This was done for a number of reasons including cost of launching into the U.S., distributor contacts in the EU and general familiarity with the organic products there.

In October 2013, we attended Anuga, the world's largest food show in Cologne, Germany, when MadeGood was launched. Since then we have grown to more than 40 countries around the world in less than five years.

With regard to where the Government of Canada could assist companies such as ours, I have identified three key areas.

compreniez certains des problèmes que nos membres rencontrent lorsqu'ils tentent de pénétrer de nouveaux marchés.

Au Canada, l'industrie des aliments transformés est une industrie d'exportation forte. Environ 40 p. 100 de la production est exportée. L'industrie peut soutenir les marchés local et international et rivaliser avec nos principaux concurrents, comme les États-Unis, si d'autres accords sont conclus et que des obstacles commerciaux sont levés.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Peter Mulherin, président, Association canadienne des exportateurs à l'alimentation : Même si je représente l'association, je m'appuie sur le point de vue d'un fabricant pour vous donner des exemples de choses auxquelles nous sommes confrontés et de la façon dont le gouvernement peut nous aider.

À titre d'information, j'ai une petite entreprise qui aide des entreprises à atteindre leurs objectifs d'exportation. Je collabore entre autres avec Riverside Natural Foods, une entreprise familiale qui fabrique des collations biologiques et sans allergène commercialisées sous la marque MadeGood.

L'idée de fabriquer un produit sans allergène accepté dans les écoles découle de la frustration que le propriétaire ressentait par le fait que peu de produits pouvant être acceptés dans les écoles — compte tenu des allergies alimentaires — étaient offerts sur le marché. L'entreprise exploite une installation de 100 000 pieds carrés, à Vaughn, et son effectif est passé de 4 à 200 employés depuis ses débuts, en 2013. Je travaille au volet exportation.

Peu de temps après le démarrage, nous avons établi une filiale de Riverside qui s'appelle Riverside BV, aux Pays-Bas. C'était surtout pour éviter une bonne partie des droits d'importation imposés par l'Union européenne à l'époque. Heureusement, ils ont été éliminés dans le cadre de l'AECG. C'est avantageux pour nous, mais nous avons toujours un centre de distribution là-bas.

Contrairement à la plupart des marques canadiennes qui entrent dans le marché des États-Unis après leur lancement au Canada, nous avons décidé de faire le lancement au sein de l'Union européenne d'abord. Il y avait un certain nombre de raisons, dont le coût de lancement aux États-Unis, les contacts sur le plan de la distribution dans l'Union européenne et les connaissances générales sur les produits biologiques, là-bas.

En octobre 2013, nous avons participé au salon Anuga, le plus grand salon d'alimentation, à Cologne, en Allemagne, lorsque MadeGood a été lancée. Depuis, nous sommes passés à 40 pays dans le monde en moins de cinq ans.

Concernant la question de savoir comment le gouvernement du Canada pourrait aider des entreprises comme les nôtres, il y a trois principaux éléments.

The first is documentation. Most importing countries require a number of documents including proof of organic, non-GMO, BRC certified, et cetera. One that is universally required is a certificate of free sale. In 1961, the Apostille Convention abolished the requirement of legalization for foreign public documents, thereby eliminating the need to have the certificate of free sale certified by the local government.

Unfortunately, Canada is the only western country not to sign this agreement. As a result, many of our trading partners require that we obtain a new certificate from the CFEA, send it to Ottawa for authorization, and then send it to the importing country's local embassy for final certification. This one simple step will take weeks to complete in addition to the costs involved in doing so.

The obvious question is: Why has Canada not signed on to this agreement? I am sure there was a reason in 1961, but countries are joining all the time.

The second is foreign reciprocal agreements on organic products. As Ms. Powell just mentioned, because everything we do is organic we are basically shut out of South Korea and China. There is no reciprocal on organics with Canada in those two key markets. They both have USDA agreements, and even though we are USDA certified because we are manufactured in Canada, they won't accept our certification. We need the support of the government to help change this.

The third is import tariffs. In our opinion this is the area in which the federal government can assist the greatest. By continuing to negotiate free trade agreements such as at CETA and the TPP, it will open up new markets and enable Canadian companies to compete on an equal basis.

To use a current example, we have had a great deal of interest for our products in India. However, we have been told that import tariffs range from 43 per cent to 47 per cent in our product category. At this level, we would not even consider launching there.

We believe it is in the best interests of all Canadian companies that want to export to have as many trading partners as possible rather than relying on one or two large companies. The elimination of protectionist trade barriers will certainly aid all Canadian exporters.

Le premier, concerne la documentation. La plupart des pays importateurs exigent un certain nombre de documents, notamment des preuves que le produit est certifié biologique, qu'il ne contient pas d'OGM, et cetera. L'un des documents qui sont universellement exigés, c'est le certificat de vente libre. En 1961, la Convention Apostille a supprimé l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers, éliminant ainsi la nécessité que le certificat de vente libre soit validé par le gouvernement local.

Malheureusement, le Canada est le seul pays occidental qui n'a pas signé cet accord. Par conséquent, bon nombre de nos partenaires commerciaux exigent que nous obtenions un nouveau certificat auprès de l'Association canadienne des exportateurs à l'alimentation, que nous l'envoyions à Ottawa aux fins d'autorisation et que nous l'envoyions à l'ambassade du pays importateur pour l'attestation finale. Il faut des semaines pour franchir cette étape à elle seule, et c'est sans compter les coûts qui y sont associés.

Une question s'impose : pourquoi le Canada n'a-t-il pas signé cet accord? Je suis sûr qu'il y avait une raison en 1961, mais les pays s'unissent toujours.

Le deuxième élément, ce sont les accords de réciprocité sur les produits biologiques. Comme Mme Powell vient de le mentionner, parce que tous nos produits sont biologiques, nous sommes essentiellement exclus des marchés de la Corée du Sud et de la Chine. Il n'y a pas d'accord de réciprocité entre le Canada et ces deux marchés clés sur les produits biologiques. Les deux ont des accords avec l'USDA, et même si nos produits sont certifiés par l'USDA, parce qu'ils sont faits au Canada, ils n'acceptent pas notre certification. Nous avons besoin de l'aide du gouvernement pour que la situation change.

Le troisième élément, ce sont les droits d'importation. À notre avis, c'est le volet dans lequel le gouvernement peut être le plus utile. Grâce à la poursuite de négociations sur des accords de libre-échange, comme l'AECG et le PTP, de nouveaux marchés s'ouvriront et les entreprises canadiennes pourront rivaliser d'égal à égal.

Je vais utiliser un exemple actuel. Nos produits suscitent un grand intérêt en Inde. Cependant, on nous a dit que pour notre catégorie de produit, les droits d'importation étaient de 43 à 47 p. 100. À ce niveau, nous ne songerions même pas à nous lancer sur ce marché.

Nous croyons qu'il est dans l'intérêt supérieur de toutes les entreprises canadiennes qui veulent exporter d'avoir le plus grand nombre possible de partenaires commerciaux, ce qui est préférable à ne s'appuyer que sur une ou deux grandes entreprises. L'élimination des barrières protectionnistes aidera certainement les exportateurs canadiens.

We also believe that the ongoing support of associations such as the Canadian Food Exporters Association is extremely important in assisting new and small businesses that wish to expand internationally. These associations add value by making the intimidating and extremely complex world of export sales more manageable by providing guidance, turnkey trade events and missions, and general advice and consultation for specific markets around the world. They are extremely valuable tools to all members, and they rely on the continued support of the government to maintain this service.

Thank you for providing the opportunity for us to express our opinion here today.

The Chair: We'll now lead off with questions.

[*Translation*]

Senator Maltais: Ms. Schoonings, you raised a lot of points in your brief, which was short, but well structured. I would like to address the issue of the workforce. In your companies, do you use specialized labour or do you do the training yourself? What could you ask from the government in terms of workforce training?

[*English*]

Ms. Schoonings: Thank you. It's actually both, so we need labour at all skill levels and not just high skilled.

Some 34 per cent of food processing jobs were high-skilled positions last year. Absolutely that's a need, but we do need them at all levels.

We've been noticing that the Taste Your Future initiative in Ontario did some research. Something that came out of there is that youth are confused by agri-food careers. Either they have the perception that it's dirty or factory based and they just don't understand what it is, or they're confused and wondering: Are you talking about executive chefs, or are you talking about fast food jobs?

First and foremost, we need to change the perception and the conversation about jobs in agri-food to let people know what they actually are and that there are very strong career paths in this sector.

At the same time as we are facing labour shortages, there's also a bit of a disconnect with some of our public policy like the Temporary Foreign Worker Program and increasing labour costs.

Nous sommes également d'avis que le soutien continu d'associations comme l'Association canadienne des exportateurs à l'alimentation est extrêmement important pour aider de nouvelles et petites entreprises qui souhaitent étendre leurs activités à l'échelle internationale. Ces associations ajoutent de la valeur en rendant le monde intimidant et extrêmement complexe des ventes à l'exportation plus facile à gérer en offrant de l'aide, des salons professionnels et des missions commerciales clés en main et des conseils généraux et des services de consultation pour certains marchés dans le monde. Ce sont des outils très précieux pour tous les membres, et ils s'appuient sur l'aide continue du gouvernement pour le maintien de ce service.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de faire valoir notre point de vue aujourd'hui.

La présidente : Nous allons maintenant passer aux questions.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Madame Schoonings, vous avez soulevé de nombreux points dans votre mémoire, qui était bref, mais bien structuré. J'aimerais aborder la question de la main-d'œuvre. Dans vos entreprises, avez-vous recours à de la main-d'œuvre spécialisée ou faites-vous vous-même la formation sur place? Quelles demandes pourriez-vous faire au gouvernement en ce qui a trait à la formation de la main-d'œuvre?

[*Traduction*]

Mme Schoonings : Merci. En fait, nous avons les deux, de sorte que nous avons besoin de main-d'œuvre à tous les niveaux, et non seulement de main-d'œuvre hautement spécialisée.

L'an dernier, environ 34 p. 100 des emplois dans la transformation des aliments étaient des postes hautement spécialisés. Il est tout à fait vrai qu'ils sont nécessaires, mais nous avons besoin de main-d'œuvre à tous les niveaux.

Nous savons qu'en Ontario, des recherches ont été menées dans le cadre de l'initiative Votre avenir a du goût. Ce qui en est ressorti, entre autres, c'est que les options de carrière dans le domaine agroalimentaire laissent les jeunes perplexes. Soit ils croient qu'il s'agit d'emplois dans des usines et ne comprennent tout simplement pas de quoi il s'agit, ou ils se demandent si l'on parle d'emplois de chef de cuisine ou d'emplois dans la restauration rapide.

Avant toute chose, nous devons changer la façon dont sont perçus les emplois du secteur agroalimentaire pour que les gens sachent ce qu'ils sont en réalité et qu'ils sachent qu'il existe de très bonnes possibilités professionnelles dans ce secteur.

Parallèlement, nous faisons face à des pénuries de main-d'œuvre, et il y a également un décalage en quelque sorte par rapport à certaines de nos politiques publiques, comme le Programme des travailleurs étrangers temporaires, et les coûts de main-d'œuvre augmentent.

An example would be Ontario, as you would be familiar with, I am sure. The minimum wage will increase 32 per cent in a 16-month period. Even though the majority of jobs in food manufacturing pay above minimum wage, it makes it much more difficult for us to attract workers to that industry without also increasing the base wage that we're already paying.

Many different factors impact labour in general, but we really need to change the conversation and perhaps start it from an education perspective. Somehow we need to intertwine agri-food career conversations within our education system, which really doesn't exist today.

Of course, there will be ongoing training in house. Baking takes a special skill set and different ideas, but in general we just need some education around food.

[*Translation*]

Senator Maltais: Do your companies do promotion in high schools and vocational colleges to tell young people who will be graduating in a year or two about the benefits of going to work with you? Do you do promotion in schools?

[*English*]

Ms. Schoonings: As I said, we are a new organization, so we are still getting information from our specific members.

From what I see within Food and Beverage Ontario, some of the other organizations I am also a part of, and through our own company, is that it's done in a very ad hoc manner today. There is not a cohesive approach outside of Ontario that has Taste Your Future. Through Taste Your Future, they are working with the schools directly.

Some companies are working with schools directly through co-op programs, workshops, plant tours and things like that, to try to attract people, but it isn't a collective approach at this point.

[*Translation*]

Senator Maltais: I think you should develop a medium- and long-term program to make yourselves known. As far as I know, beer brewers have no problem finding workers. There is a class of skilled workers and a general workforce. The breweries do not complain about the shortage of workers. I think you should take steps in that direction in the years ahead.

Prenons par exemple, l'Ontario, et je suis certaine que vous êtes bien au courant. Le salaire minimum augmentera de 32 p. 100 en 16 mois. Même si dans le secteur de la fabrication, le salaire de la plupart des emplois est plus élevé que le salaire minimum, cela fait en sorte qu'il est beaucoup plus difficile pour nous d'attirer des travailleurs dans cette industrie sans aussi augmenter le salaire de base que nous payons déjà.

De nombreux facteurs différents ont des répercussions sur la main-d'œuvre en général, mais il nous faut vraiment changer le discours et peut-être commencer par le milieu de l'éducation. Il nous faut en quelque sorte intégrer le sujet des carrières du secteur l'agroalimentaire dans le système d'éducation, ce qui ne se fait vraiment pas présentement.

Bien sûr, il y a de la formation sur place. Pour être boulanger, il faut acquérir un ensemble de compétences particulières, mais en général, nous devons simplement informer les gens sur le domaine de l'alimentation.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Vos entreprises font-elles de la promotion dans les écoles secondaires et dans les collèges de formation professionnelle pour communiquer aux jeunes, qui auront leur diplôme en main dans un an ou deux, les avantages d'aller travailler chez vous? Faites-vous de la promotion à l'intérieur des écoles?

[*Traduction*]

Mme Schoonings : Comme je l'ai dit, nous formons une nouvelle organisation, de sorte que nous recueillons toujours de l'information de la part de nos membres.

D'après ce que je constate, à Aliments et boissons Ontario, certaines des organisations dont je fais également partie, et par notre propre entreprise, c'est fait de façon très ponctuelle. Il n'y a pas d'approche globale à l'extérieur de l'Ontario, qui a l'initiative Votre avenir a du goût. Dans le cadre de cette dernière, on collabore directement avec les écoles.

Certaines entreprises collaborent directement avec des écoles dans le cadre de programmes coopératifs, d'ateliers, de visites dans des usines, et cetera, pour essayer d'attirer des gens; mais on ne parle toujours pas ici d'une approche collective à ce moment-ci.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Je pense que vous devriez élaborer un programme à moyen et à long terme pour vous faire connaître. À ce que je sache, les brasseurs de bière n'ont pas de problème à trouver des travailleurs. Il y a une catégorie de travailleurs spécialisés et une main-d'œuvre générale. Les brasseries ne se plaignent pas de la pénurie de travailleurs. Je crois que vous devriez faire des démarches en ce sens au cours des années à venir.

You talked about a cohesive policy and new legislation on food safety. Yet, internationally, Canada is recognized as a country with one of the world's best food safety policies. I'm surprised to hear your comments about countries saying that Canada does not have a good food safety policy. I think their facts are wrong. The Canadian brand is recognized. We went to China a few years ago. The Canada brand is worth its weight in gold there. In your opinion, what more could be added to the Safe Food for Canadians Act?

[*English*]

Ms. Schoonings: My apologies. I may have said that incorrectly when I was saying it was about food safety. It's more about the policies and the modernization of it.

What we mean by that is: The Food and Drugs Act is from the 1920s, but all of our regulations on food safety and policy are against today's modernization and some of the highest in the world, which is excellent. That's how we have our brand reputation around the world.

We need to bring up our actual regulations from the 1920s and modernize those so that they fit together and are more cohesive and simplistic for companies to understand what they're measuring against.

One example in our larger paper was a regulatory challenge that was addressed in the current Food and Drugs Act about stopping fraudulent marketing of snake oil liniment. That's not really an issue of today. We were not implying that today's food is not safe. We are just saying that we should modernize the act and make sure our imports are being measured against the same when they're coming into our country so that it's a fair playing field.

[*Translation*]

Senator Maltais: I agree with you. In Canada, it is difficult to control imports. You mentioned oils, but there are other foods as well. Canada is having a hard time controlling what is in the small plastic bags in grocery stores or other food markets.

However, in the free trade agreement with Europe, there are obstacles. European countries are unable to compete in terms of Canadian food safety and traceability. The former Eastern bloc countries, in particular, have difficulty in this area.

Let me come back to a question that Ms. Powell was asked. Why are your exports banned in China, India and Indonesia? Can you clarify that for me?

Vous avez parlé de la politique cohérente et d'une nouvelle loi sur la sécurité alimentaire. Pourtant, à l'échelle internationale, le Canada est reconnu comme un pays ayant l'une des meilleures politiques au monde en matière de sécurité alimentaire. Je suis surpris d'entendre vos propos au sujet des pays qui prétendent que le Canada n'a pas une bonne politique en matière de sécurité alimentaire. Je pense qu'ils se trompent dans les faits. La marque canadienne est reconnue. Nous sommes allés en Chine il y a quelques années. La marque Canada y vaut son pesant d'or. Selon vous, qu'est-ce qu'on pourrait apporter de plus à la Loi sur la salubrité des aliments?

[*Traduction*]

Mme Schoonings : Je suis désolée. Je me suis peut-être mal exprimée lorsque je disais qu'il s'agissait de sécurité alimentaire. Il s'agit davantage des politiques et de leur modernisation.

Ce que nous voulons dire, c'est que la Loi sur les aliments et drogues remonte aux années 1920, mais tous nos règlements sur la salubrité des aliments et les politiques sont modernes et sont parmi les meilleurs au monde, ce qui est excellent. C'est de cette façon que notre marque est reconnue partout dans le monde.

Nous devons moderniser les règlements qui datent des années 1920, afin que nous ayons un tout plus cohérent et simple permettant aux entreprises de comprendre ce qu'il en est.

Dans notre mémoire, nous mentionnons un exemple concernant l'actuelle Loi sur les aliments et drogues, où il s'agit de tenter de remédier par règlement au marketing frauduleux de la lotion à l'huile de serpent. Ce n'est pas vraiment un problème aujourd'hui. Nous ne laissions pas entendre que les aliments d'aujourd'hui ne sont pas salubres. Nous disons seulement que nous devrions moderniser la loi et nous assurer que les règles sont les mêmes pour toutes nos importations de sorte que ce soit équitable.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Je vous donne raison. Au Canada, il est difficile de contrôler les importations. Vous avez mentionné les huiles, mais il y a d'autres aliments également. Le Canada a beaucoup de difficulté à contrôler ce que contiennent les petits sachets de plastique dans les épiceries ou autres marchés alimentaires.

Toutefois, dans le traité de libre-échange avec l'Europe, il y a des accrochages. Les pays européens ne parviennent pas à faire face à la concurrence en matière de sécurité alimentaire canadienne et de traçabilité. Les anciens pays de l'Est, en particulier, ont de la difficulté à ce chapitre.

Je reviens à une question posée à Mme Powell. Comment se fait-il que vos exportations soient interdites en Chine, en Inde et en Indonésie? Pouvez-vous me donner des précisions?

[*English*]

Ms. Powell: In the case of India, the example I gave was specific to the berries. It all has to do with what's on a white list. The Indian government has a list, and Canada is not on it. In the case of berries, only the United States products are eligible for import into that country. It's a non-tariff trade barrier.

For China, we can do business there and we are doing business there. We have a lot of interests, but there are a lot of duties on Canadian products. Canadian products tend to be higher in cost already, so when you add in a duty, it makes it impossible to compete with other cheaper products on the market in those places.

Then, in the case of organic, because there's no equivalency you're not even going to look at those markets if you don't have that. It makes it so that the organic companies in Canada cannot do business in those countries.

[*Translation*]

Senator Maltais: I would like to talk about berries. Last year, we went to the Shanghai exhibition. There were a number of booths, and we found that Quebec cranberries were very popular. However, this is not the case for blueberries. Yet, China imports blueberries from Canada, particularly those from Nova Scotia and the Maritimes. What should the government do to remove you from the blacklist and put you on the white list?

[*English*]

Ms. Powell: The banned list is for India. For China it's open. For India it is a matter of talking government to government to get Canada on the list. Once Canada is on the list, then that opens the doors for dried berries into India.

We have a lot of dried berry members, and they are doing very well in China. Both blueberries and cranberries are doing very well, and cherries too.

[*Translation*]

Senator Maltais: Another important point I would like to raise deals with organic products. I think if you had better advertising in Canada, you would not need to export them. You might not even be able to produce enough. The problem with organic products in Canada is the high price. I conducted an experiment. I followed ladies doing groceries with their children, and when they walk past the organic food and look at the price, they keep walking. You have no problem with that in Canada? If Canadians bought all the organic products you produce, you would not have to export them, but the problem is the cost. You

[*Traduction*]

Mme Powell : Dans le cas de l'Inde, l'exemple que j'ai donné concernait les baies. Tout cela a à voir avec le contenu d'une liste blanche. Le gouvernement indien tient une liste, et le Canada n'y figure pas. Dans le cas des baies, seuls les produits des États-Unis sont admissibles à l'importation dans ce pays. Il s'agit d'une barrière non tarifaire.

Pour ce qui est de la Chine, nous pouvons y faire des affaires, et nous le faisons. Il y a un grand d'intérêt, mais ce pays impose des droits importants sur les produits canadiens. Les produits canadiens ont déjà tendance à coûter plus cher, de sorte que si on ajoute un droit, il est impossible pour nous de soutenir la concurrence si des produits moins chers sont vendus dans ces pays.

Dans le cas des produits biologiques, puisqu'il n'y a pas d'équivalence, on n'examinera même pas ces marchés. Les entreprises canadiennes de produits biologiques ne peuvent donc pas faire affaire avec ces pays.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : J'aimerais parler des petits fruits. L'an dernier, nous sommes allés à l'exposition de Shanghai. Il y avait plusieurs kiosques, et nous avons constaté que les canneberges du Québec étaient très populaires. Toutefois, ce n'est pas le cas pour les bleuets. Pourtant, la Chine importe les bleuets du Canada, particulièrement ceux de la Nouvelle-Écosse et des Maritimes. Qu'est-ce que le gouvernement devrait faire pour vous rayer de la liste noire et vous inscrire sur la liste blanche?

[*Traduction*]

Mme Powell : La liste noire, c'est l'Inde qui en a une. Pour ce qui est de la Chine, c'est ouvert. Concernant l'Inde, il faut que les gouvernements aient des discussions pour que le Canada soit inscrit sur la liste. Une fois qu'il le sera, il sera alors possible d'exporter des baies séchées en Inde.

Un grand nombre de nos membres font partie du secteur des baies, et ils réussissent très bien en Chine, tant pour les bleuets que pour les canneberges, ainsi que les cerises.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Un autre point important que j'aimerais soulever concerne les produits biologiques. Je pense que si vous aviez une meilleure publicité au Canada, vous n'auriez peut-être pas besoin de les exporter. Peut-être même que vous n'en produiriez pas suffisamment. Le problème avec les produits biologiques au Canada, c'est le prix élevé. J'ai fait l'expérience. Je suis des dames qui font leur épicerie avec leurs enfants, et lorsqu'elles passent devant le kiosque des produits biologiques et qu'elles regardent le prix des aliments, elles passent leur chemin. Vous n'avez pas de problème à ce chapitre au Canada? Si les Canadiens achetaient tous les produits

will have the same problem when you try to export organic carrots to India. Indians are not as rich as we think.

[*English*]

Ms. Powell: On that I would agree. The Indians aren't as rich, but I tend to disagree on the point that if every Canadian was buying organic products there would be no need to export, especially in the processed food industry.

We do not have a population base in Canada to sustain our food manufacturing industry. We must export in order to sustain it and to keep jobs in Canada. Opening doors for Canadian manufacturers to export worldwide, and not just to select countries like China and India, will provide a lot more opportunities for our few manufacturers to be able to stay in business.

[*Translation*]

Senator Maltais: Mr. Mulherin, what sorts of products are you producing exactly?

[*English*]

Mr. Mulherin: It's a product range of granola bars and different formats of granola snacks. They're all oat based, so when you add the cost of organic oats to the cost of certified gluten-free oats it's very expensive.

To your point about these products being more expensive, they are because our raw materials are more expensive to produce. The costs are coming down as people are becoming more aware of organics and there are more farmers getting into that business; but because we're organic and allergen-free, it's more expensive.

As an example, oats is a misnomer. There's no gluten in oats, but historically, because the mills processed all different types of grains, there was cross-contamination. To have certified gluten-free oats in a dedicated facility is more expensive, so that's why our costs are higher.

[*Translation*]

Senator Maltais: Do your cereal bars only contain oats?

biologiques que vous produisez, vous n'auriez pas à en exporter, mais le problème, c'est le coût. Vous aurez le même problème lorsque vous tenterez d'exporter des carottes biologiques en Inde. Les Indiens ne sont pas aussi riches qu'on le pense.

[*Traduction*]

Mme Powell : Je suis d'accord avec vous à cet égard, c'est-à-dire que les Indiens ne sont pas aussi riches qu'on le pense. Toutefois, je ne crois pas que si chaque Canadien achetait des produits biologiques il ne serait pas nécessaire d'en exporter, surtout dans le secteur des aliments transformés.

La population du Canada n'est pas assez forte pour soutenir notre secteur de la fabrication de produits alimentaires. Nous devons exporter pour le soutenir et conserver les emplois au Canada. Ouvrir des portes aux fabricants canadiens pour qu'ils puissent exporter leurs produits partout, plutôt que de ne choisir que certains pays comme la Chine et l'Inde, permettra davantage à nos fabricants, qui sont peu nombreux, de rester en affaires.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Monsieur Mulherin, quels genres de produits fabriquez-vous exactement?

[*Traduction*]

M. Mulherin : Il s'agit de différentes barres céréalières et collations céréalières. Elles sont toutes faites à base d'avoine, et, lorsqu'on ajoute le coût de l'avoine biologique à celui de l'avoine certifié sans gluten, cela en fait un produit qui coûte très cher.

Concernant ce que vous avez dit au sujet du prix élevé de ces produits, ils coûtent plus cher parce que la production de nos produits de base coûte plus cher. Les coûts diminuent à mesure que les gens connaissent les produits biologiques, et de plus en plus d'agriculteurs se lancent dans ce secteur; or, parce que nos produits sont biologiques et sans allergène, ils coûtent plus cher.

L'avoine est un exemple inapproprié. Elle ne contient pas de gluten, mais parce qu'on produit, dans les moulins, tous les différents types de céréales, il y a des risques de contamination croisée. Puisque produire de l'avoine sans gluten dans une installation réservée à cette fin coûte plus cher, nos coûts sont plus élevés.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Vos barres tendres contiennent-elles uniquement de l'avoine?

[*English*]

Mr. Mulherin: We have various flavours. We have a strawberry flavour, a chocolate banana flavour and an apple cinnamon flavour; but the base product is oats, so it's probably in the range of 75 to 80 per cent oat base.

[*Translation*]

Senator Maltais: Do they sell well in schools?

[*English*]

Mr. Mulherin: They absolutely are. Our positioning is that the whole school is safe. It's not just schools. We fell upon allergies on airlines as a result of that. If you google anaphylactic shock on airlines, you see the number of emergency landings as a result. We solicited that business, and we are now on Air Canada and WestJet as a snacking item.

Senator Gagné: I'd like to address labour shortages. I was wondering if I understand correctly that manufacturing operations are still highly manual in nature. Am I correct?

Ms. Schoonings: Not all are. There is certainly some manual, more so because a lot of our food manufacturing processing plants in Canada are smaller and haven't been able to afford the new technology to upgrade their plants. In those plants there's probably a bit more manual labour there, but I wouldn't say as a general rule that it's more manual.

The perception of our millennials today, for example, is that they would not consider food processing to be a sexy industry to be a part of. It's more around the perception of working in the food industry versus what it's actually like to work in the food industry.

If you walk through many of the food processing plants in this country, you can eat off the floors. They are spotless. Yet, if you ask anyone, it's "Ugh, a food plant." It's more of a perception than a reality.

Senator Gagné: Could you give us an idea of the current level of automation within the sector?

Ms. Schoonings: To be honest, I really can't. As a board member of the organization, I can only give you our exact perception at this point.

I apologize, but I can look into that for you and get back to you on that one.

[*Traduction*]

M. Mulherin : Nous avons différentes saveurs. Il y en a à saveur de fraise, de chocolat et banane et de pomme et cannelle; or, l'élément de base, c'est l'avoine, elles sont donc fait d'avoine à environ 75 à 80 p. 100.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Est-ce qu'elles se vendent bien dans les écoles?

[*Traduction*]

M. Mulherin : Absolument. Notre positionnement, c'est que toute l'école est en sécurité. Il ne s'agit pas seulement des écoles. Il y a aussi les compagnies aériennes. En faisant une recherche sur le choc anaphylactique en avion, dans Google, vous verrez le nombre d'atterrissages d'urgence qui en résultent. Nous avons ce marché, et Air Canada et WestJet utilisent maintenant nos produits.

La sénatrice Gagné : J'aimerais parler des pénuries de main-d'œuvre. Si j'ai bien compris, les activités de fabrication requièrent encore énormément de travail manuel. Est-ce exact?

Mme Schoonings : Pas toutes. Il y a certainement un volet manuel, d'autant plus qu'une bonne partie des usines de fabrication et de transformation des produits alimentaires au Canada sont petites et n'ont pas les moyens de se procurer de nouvelles technologies pour se moderniser. La partie manuelle du travail est probablement un peu plus importante dans ces usines, mais je ne dirais pas qu'en général, les activités sont associées au travail manuel.

Nos milléniaux, par exemple, ne considèrent pas le secteur de la transformation comme étant attrayant. L'image que l'on a du travail dans l'industrie alimentaire ne représente pas ce que c'est, concrètement, de travailler dans l'industrie alimentaire.

Dans bon nombre de cas, les usines de transformation des aliments du pays sont tellement propres qu'on pourrait manger à même le sol. Elles sont impeccables. Pourtant, les gens exprimeront leur dégoût à l'idée de travailler dans une usine de transformation des aliments. C'est davantage un problème de conception.

La sénatrice Gagné : Pourriez-vous nous donner une idée du niveau d'automatisation actuel du secteur?

Mme Schoonings : Pour être honnête, je ne peux vraiment pas. En tant que membre du conseil d'administration, je ne peux vous donner que notre impression à cet égard.

J'en suis désolée, mais je peux vérifier et vous donner une réponse plus tard.

Senator Gagné: In your submission, you also mentioned that Canada should be considering some major change for the industry, including the consideration of shifting lead responsibility of our industry from Agriculture and Agri-food Canada to Innovation, Science and Economic Development.

That's an interesting concept. This is the first time I've heard that suggestion.

Ms. Schoonings: Again, that was just an idea. As I said, we're not really in the position to be giving solid solutions right now. It's one of those ideas we've been chatting about internally.

Senator Gagné: That's right. I imagine it's around trying to evaluate the potential areas of future technology development.

Ms. Schoonings: Absolutely.

Senator Gagné: What is needed as an investment in technology for the development of robotics and automation?

Ms. Schoonings: I'll give you an example using Maple Leaf Foods. We feel that the definition of small and medium enterprises in Canada is a bit off the mark when you look at other countries and compare.

I'll read off the exact numbers. Maple Leaf Foods is one of the largest food manufacturers we have in the country. They have 11,500 employees and 20 plants but their main competitor in the U.S. would be Kraft. Kraft has a market cap of US$110 billion, compared to Maple Leaf at US$3.14 billion.

Maple Leaf is really a medium size company when you look at the global market, yet they're priced out of the game, so to speak, from a funding perspective because the majority of funding is for small to medium enterprises.

I heard in an earlier presentation about some of the funding going from federal to provincial. Some larger companies used to qualify for some funding, for example, under a Growing Forward 2 grant. Now, under Growing Forward 3, they have to have fewer than 200 employees to even apply, so that leaves them out of the market.

Some of those small to medium enterprises don't have the understanding or the resources even to try to apply for those or start to grow. Then they have a company like Maple Leaf that has the capacity and capability. Yet they can't apply for the funding to take advantage of it to help their business case internally to get that technology improved. They're currently in a Catch-22.

La sénatrice Gagné : Dans votre mémoire, vous mentionnez également que le Canada devrait envisager d'importants changements touchant le secteur, par exemple, faire en sorte que la responsabilité de celui-ci ne relève plus d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, mais plutôt d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

C'est une idée intéressante. C'est la première fois que j'entends cette suggestion.

Mme Schoonings : Encore une fois, ce n'était qu'une idée. Comme je l'ai dit, nous ne sommes pas vraiment en mesure de proposer de bonnes solutions actuellement. C'est l'une des idées dont nous discutons à l'interne.

La sénatrice Gagné : C'est vrai. J'imagine qu'il s'agit d'évaluer les possibilités qui seront offertes par le développement technologique dans l'avenir.

Mme Schoonings : Tout à fait.

La sénatrice Gagné : Quels sont les besoins sur le plan des investissements dans les technologies pour les avancées en robotique et en automatisation?

Mme Schoonings : Je vais vous donner un exemple en parlant des Aliments Maple Leaf. Nous croyons que la définition des petites et moyennes entreprises au Canada est un peu erronée lorsqu'on examine d'autres pays et que nous faisons une comparaison.

Je vais vous donner les chiffres exacts, qui sont ici. Les Aliments Maple Leaf, c'est l'un de nos plus importants fabricants de produits alimentaires au pays. Il compte 11 500 employés et 20 usines, mais son principal concurrent américain, c'est Kraft. La capitalisation boursière de Kraft s'élève à 110 milliards de dollars américains, contre seulement 3,14 milliards de dollars américains pour Maple Leaf.

En examinant le marché mondial, on constate qu'en réalité Maple Leaf est une moyenne entreprise. Or, elle est exclue, sur le plan du financement, car la majorité des fonds sont destinés aux petites et moyennes entreprises.

Les témoins précédents ont parlé du financement qui va du fédéral au provincial. Certaines entreprises plus grandes étaient auparavant admissibles à du financement, par exemple dans le cadre de Cultivons l'avenir 2. Maintenant, avec Cultivons l'avenir 3, elles ne peuvent même plus présenter une demande si elles ont 200 employés ou plus, ce qui les élimine d'emblée.

Certaines PME n'ont pas les connaissances ou les ressources nécessaires pour même songer à présenter une demande ou à vouloir prendre de l'expansion. Vous avez par ailleurs une entreprise comme Maple Leaf qui dispose de toutes ces capacités, mais qui ne peut pas non plus présenter une demande afin d'avoir accès à ces fonds qui pourraient l'aider à améliorer

I would say it would be better to look at some of our funding opportunities for what we call our large companies that may not necessarily be large in the global scheme of things.

Senator Gagné: Would you have any comments on the investments needed in automation and robotics technology? Is that an issue?

Mr. Mulherin: It's something we are doing. As we grow, we're installing much more automated equipment to actually bring our costs down. We're in the process of doing that now with our bar line.

Senator Oh: Since you're in the Canadian Food Exporters Association, I want to confirm with you if it is true that after the Prime Minister's visit to India and before the previous issue of the 30 per cent import duty into India, we now have a ban on yellow beans exported to India? Is that true?

Ms. Powell: It is true, yes. There's a percentage on certain beans and peas, and from what I hear a ban has been instituted.

Senator Oh: How will that affect us?

Ms. Powell: I don't believe the Prime Minister had any influence on that. From what we were told, India has a stockpile and they need to use their own before they start importing again.

Originally, they started importing a lot of Canadian product when they had a poor crop year. Now they don't require it any more, so they've banned it instead.

It is actually having a huge impact on a number of our members at this point because India was their biggest market.

Senator Oh: I was told that Ontario is the world's number one producer of ginseng products, ginseng roots.

Ms. Powell: Yes.

Senator Oh: Hardly any of our ginseng is exported directly from Canada to the Asian market. Most of the ginseng is exported to the U.S. Then it becomes American ginseng and is re-exported for the high-yield market in Asia, including China. Is that true?

sa situation du point de vue technologique. C'est un véritable cercle vicieux.

Je pense qu'il serait bon de revoir certaines de nos modalités de financement pour nos soi-disant grandes entreprises qui ne le sont pas nécessairement dans une perspective planétaire.

La sénatrice Gagné : Avez-vous des commentaires quant aux investissements nécessaires aux fins de l'automatisation et de la robotique? Est-ce que c'est problématique?

M. Mulherin : Nous sommes actifs à ce chapitre. Au fil de notre croissance, nous nous dotons sans cesse de nouveaux équipements automatisés afin de réduire nos coûts. C'est ce que nous faisons actuellement avec nos barres de céréales.

Le sénateur Oh : Je m'adresse aux gens de l'Association canadienne des exportateurs à l'alimentation. J'aimerais que vous me confirmiez quelque chose. Est-il vrai que nous étions auparavant assujettis à un droit à l'importation de 30 p. 100 en Inde et que, à la suite de la visite du premier ministre là-bas, nous sommes maintenant frappés d'une interdiction sur les exportations de fèves jaunes dans ce pays?

Mme Powell : C'est effectivement le cas. Il y a un droit applicable pour certaines catégories de fèves et de pois, j'ai bel et bien entendu dire qu'une interdiction avait été décrétée.

Le sénateur Oh : Quels seront les effets pour le Canada?

Mme Powell : Je ne crois pas que la situation soit attribuable à la visite du premier ministre. D'après ce que nous avons pu apprendre, l'Inde a actuellement des réserves de fèves qu'elle doit utiliser avant de commencer à importer de nouveau.

Les Indiens ont décidé, au départ, d'importer de grandes quantités de fèves canadiennes lorsqu'ils ont connu une mauvaise année de récolte. Maintenant qu'ils n'ont plus besoin de nos fèves, ils en ont interdit l'importation.

Il y a des répercussions considérables pour un certain nombre de nos membres, car l'Inde était devenue leur principal marché.

Le sénateur Oh : On m'a dit que l'Ontario occupait le premier rang mondial pour ce qui est des produits à base de ginseng.

Mme Powell : Oui.

Le sénateur Oh : Il n'y a pour ainsi dire aucun de nos produits à base de ginseng qui est exporté directement vers le marché asiatique. La plupart de ces produits sont plutôt envoyés aux États-Unis. Ils deviennent alors des produits américains à base de ginseng et sont réexportés vers les marchés très lucratifs de l'Asie, y compris celui de la Chine. Est-ce que c'est vrai?

Ms. Powell: I don't think that is very true. I know with Ontario ginseng that my members are selling directly to Hong Kong and Taiwan. They can't sell directly into China at this time, but they are selling to Hong Kong and Taiwan.

I can't speak for the whole ginseng industry, but I can speak on behalf of the members that I do have from the ginseng industry. They're not selling to the U.S. for re-export.

They definitely won't be doing that now. I actually just read an article about it recently. China has instituted a large tariff on American ginseng, so it wouldn't be wise for Canadians to be selling their ginseng to the U.S. to be re-exported to Asia.

Senator Oh: I was also told that there is a ban on exporting Canadian horses to China, and that Canadian horses are exported to the U.S. to become American horses to be re-exported to China.

Ms. Powell: I don't know about that at all. At this point in time I don't think it's worth while to be selling anything into the U.S. for re-export to Asia, not with all the tariffs that are being added to American products.

Senator Oh: I want to get back to the labour shortage. I am on the road a lot of the time, and I get a lot of feedback. Everyone has the same complaint: There is not enough skilled labour, especially in food processing. They all complain that they cannot get enough people to help.

Do community colleges have training programs to help? Does your association collaborate with community colleges to introduce programs for training young people in the perception of the food processing business now?

As you say, in the factories now you can eat from the floor. It's not like the old days when they were unpleasant places to work in.

Ms. Schoonings: Food and Beverage Canada has not yet. Our hope is that we can find some funding and get the backing from our members as well to expand the Taste Your Future program, which Food and Beverage Ontario has implemented. It is making a difference in Ontario.

Mme Powell : Je ne crois pas que ce soit vrai. Je sais que certains de nos membres en Ontario vendent directement leurs produits à base de ginseng à Hong Kong et Taïwan. Ils ne peuvent pas le faire en Chine pour l'instant, mais ils exportent effectivement vers Hong Kong et Taïwan.

Je ne peux pas parler au nom de toute l'industrie du ginseng, mais je peux vous dire ce qu'il en est pour les membres de notre association qui en font partie. Ils ne vendent pas leurs produits aux États-Unis pour qu'ils soient réexportés.

C'est totalement impossible dans la conjoncture actuelle. J'ai d'ailleurs lu récemment un article à ce sujet. La Chine a fixé un tarif élevé pour les produits américains à base de ginseng, si bien que ce ne serait pas une bonne idée pour les Canadiens de vendre leurs produits aux États-Unis pour qu'ils soient réexportés vers l'Asie.

Le sénateur Oh : On m'a dit par ailleurs qu'il y avait une interdiction sur l'exportation de chevaux canadiens vers la Chine, et que ces chevaux sont plutôt exportés aux États-Unis pour devenir des chevaux américains et ensuite être réexportés en Chine.

Mme Powell : Je n'ai jamais entendu parler d'une telle chose. Dans la situation actuelle, je ne crois pas qu'il vaille la peine de vendre quoi que ce soit aux États-Unis en vue d'une réexportation vers l'Asie, étant donné tous les tarifs supplémentaires qui sont imposés aux produits américains.

Le sénateur Oh : Je veux revenir à la question de la pénurie de main-d'œuvre. Je voyage beaucoup et j'entends bien des choses. C'est la même plainte qui revient tout le temps. Il n'y a pas assez de main-d'œuvre spécialisée, surtout dans le secteur de la transformation alimentaire. Les employeurs se plaignent de ne pas pouvoir trouver suffisamment de travailleurs.

Est-ce que des collèges communautaires offrent des programmes de formation dans ces domaines? Est-ce que votre association collabore actuellement avec ces collèges afin qu'ils puissent offrir des programmes aux jeunes qui envisageraient une carrière dans le secteur de la transformation des aliments?

Vous nous dites que les usines sont désormais tellement propres que l'on pourrait manger à même le plancher, mais je peux vous assurer que ce n'était pas comme cela à une certaine époque où il était très désagréable de travailler dans ces endroits.

Mme Schoonings : Aliments et boissons Canada ne l'a pas encore fait. Nous voudrions bien pouvoir trouver les fonds nécessaires et obtenir le soutien de nos membres afin d'étendre à la grandeur du pays la plateforme Votre avenir a du goût, qui a été mise en œuvre par Aliments et boissons Ontario. Les résultats sont probants dans cette province.

We are getting people interested. We are presenting within schools. We're working with academia to hold workshops. We are getting that message out there. However, it's small. It just started a couple of years ago. As we know, these things take time to catch on, and it's not built into the school curriculum.

It is our knocking on doors and saying, "We'd like to come in and speak to your students. We'd like to promote this industry," and then trying to get into the career fairs and their information in the schools.

It isn't yet part of the curriculum. It's still done in a piecemeal fashion. We are working through that.

We're seeing a difference in Ontario, for sure, from a perception perspective and an engagement from academia. Again, that's only Ontario. This type of program, as far as we know, doesn't exist anywhere else in Canada. All of the other provincial associations would say this, so it's brand new.

Ms. Powell: I believe that Centennial College has some courses that are specific to the food industry and an encouragement to the food industry. I met with a gentleman from the college. They are actually adding more because they're getting a lot more interest from students looking at the food industry.

Senator Oh: I also heard a lot of concerns about minimum wage. You will probably be affected too.

Mr. Mulherin: We will be affected.

Senator Oh: A lot of owners were telling me that it's not just the lower minimum level. It is overall. Everybody is saying, "You increase mine too. Mine has to come up." It's not only one level; it affects the whole chain. Can you comment on that?

Mr. Mulherin: I am not on that side of the business, so you go ahead.

Ms. Schoonings: I'll speak from our personal experience versus all of the members. With our own company, for example, let's say we pay supervisors $17 an hour on the line to manage what's happening during a shift.

Now minimum wage is increasing to $15 an hour. Previously they were making $5 or $6 more an hour or even $4 more an hour than their peers on the line. They're now looking at us and

Nous voulons susciter de l'intérêt pour notre industrie. Nous tenons des conférences dans les écoles. Nous collaborons avec les enseignants pour organiser des ateliers. Nous nous assurons que le message passe. Cependant, nos efforts débutent à peine. Le tout a commencé il y a seulement quelques années. Comme nous le savons, il faut du temps pour mettre en branle de telles initiatives qui ne sont pas prévues dans le programme d'études actuel.

Il faut que nous allions frapper aux portes des écoles pour leur dire que nous voulons parler aux étudiants afin de leur faire connaître notre industrie. Nous essayons aussi de participer aux salons de l'emploi et de transmettre de l'information aux écoles.

Ce n'est toujours pas inscrit dans le programme d'études. Cela se fait encore de façon ponctuelle. Nous essayons d'améliorer les choses.

Il est bien certain que nous pouvons constater une différence en Ontario, du point de vue de la perception et de la mobilisation du milieu de l'enseignement. Encore là, c'est seulement dans cette province. À notre connaissance, il n'existe pas de programme semblable ailleurs au Canada. Comme pourraient vous le confirmer toutes les autres associations provinciales, c'est tout nouveau.

Mme Powell : Je crois que le Centennial College offre certains cours portant sur l'industrie alimentaire, ce qui n'est pas sans nous encourager. J'ai rencontré un représentant de ce collège, qui m'a indiqué qu'on allait offrir d'autres cours, car les étudiants s'intéressent de plus en plus à notre industrie.

Le sénateur Oh : J'ai aussi entendu de nombreuses préoccupations au sujet du salaire minimum. Vous allez sans doute être touchés également.

M. Mulherin : Nous allons être touchés.

Le sénateur Oh : Plusieurs propriétaires d'entreprise m'ont dit que l'effet ne se fait pas uniquement sentir chez ceux qui touchent le salaire minimum. C'est dans toute l'organisation, car chacun souhaite que sa rémunération soit augmentée en conséquence. C'est donc toute la chaîne qui est touchée. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

M. Mulherin : Je vais laisser ma collègue vous répondre, car je ne travaille pas de ce côté-là des choses.

Mme Schoonings : Je vais vous parler de ce qui se passe dans ma propre entreprise, plutôt qu'au nom de tous nos membres. Supposons que nous payons nos contremaîtres 17 $ l'heure pour gérer le déroulement d'un quart de travail sur la chaîne de production.

Voilà maintenant que l'on hausse le salaire minimum à 15 $ l'heure. Auparavant, les contremaîtres gagnaient de 4 $ à 6 $ l'heure de plus que leurs collègues. Ils nous disent maintenant

saying, "For an extra $2 an hour, I don't really want that responsibility."

Their expectation also increases. It's more the domino effect, I would say, of the increase in minimum wage that people are feeling. It's about trying to keep your employees happy.

It's not even just Ontario. Once people find out people in Ontario are making more, if you're a national company your employees in British Columbia or Quebec want more as well.

To keep everybody happy and equalized, you can't increase your entire wage force at 32 per cent in a 16-month period and still make profits, still invest in the business and still have the money to invest to comply with new food labelling standards and all of those things.

It's all still the same pot of money. It's just shifting it to different places. It's definitely a challenge. It's about being more creative about how you keep your employees engaged today than just money.

Mr. Mulherin: It will increase costs. There's no doubt about it. Those unfortunately get passed on to the consumer and then we become more uncompetitive, especially in the export market. There will be a trickle-down effect as a result.

Senator Oh: The feedback to me has been that it's jumping a bit too fast and that it should be phased in.

Everybody agrees that the minimum wage increase is good for everybody, but if you jump it too big, too fast, you might hurt the industry.

Senator R. Black: With respect to the labour issue, the University of Guelph has completed a study that says that for every graduate from an ag college there are four jobs in the agri-food and agriculture sectors.

There are a lot of jobs out there. I don't know if the word is sexy or whatever, but we need to encourage our young people who are graduating. There are four jobs for every graduate. I think that's something to keep in mind.

I asked this question of the other panel. In our report that we send on, what are two specific things you each would like to see included as recommendations from your organization, your organization, and your company?

qu'ils ne veulent plus vraiment assumer cette responsabilité pour seulement 2 $ l'heure de plus.

Leurs attentes augmentent donc également. Il y a un effet domino qui se fait ressentir lorsqu'on augmente le salaire minimum. Il s'agit de prendre les moyens pour que nos employés demeurent satisfaits de leur sort.

Les répercussions vont même au-delà de l'Ontario. Pour une entreprise nationale, les employés qui travaillent en Colombie-Britannique ou au Québec, par exemple, voudront tous obtenir une augmentation dès qu'ils apprendront que leurs collègues ontariens gagnent plus qu'auparavant.

Vous ne pouvez pas accorder à tout le monde une hausse de 32 p. 100 en 16 mois à peine, afin que personne ne se sente lésé, et continuer à réaliser des bénéfices, à investir dans l'entreprise et à disposer des fonds nécessaires pour vous conformer aux nouvelles règles d'étiquetage des aliments et à toutes les autres exigences.

Le total des ressources financières disponibles ne change pas. Il est simplement réparti différemment. C'est assurément un défi. Il faut se montrer davantage créatif pour s'assurer la fidélité de son personnel; l'argent ne suffit plus.

M. Mulherin : Nos coûts vont augmenter; cela ne fait aucun doute. Malheureusement, la facture sera refilée au consommateur, ce qui minera d'autant notre capacité concurrentielle, surtout sur les marchés d'exportation. Il y a un effet d'entraînement qui s'enclenche.

Le sénateur Oh : Les gens me disent que le salaire minimum a augmenté trop rapidement et qu'il faudrait plutôt y aller progressivement.

Tout le monde convient que la hausse du salaire minimum est une bonne chose, mais si l'augmentation est trop marquée et trop rapide, l'industrie pourrait en souffrir.

Le sénateur R. Black : Pour illustrer la pénurie de main-d'œuvre, je vous dirais qu'une étude menée par l'Université de Guelph révèle que, pour chaque diplômé d'un collège d'agriculture, il y a quatre emplois disponibles dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agriculture.

Il y a donc de nombreux débouchés dans ce domaine. Je ne sais pas comment on peut rendre ces emplois plus attrayants, mais nous devons inciter davantage d'étudiants à s'y intéresser. Quatre emplois pour chaque diplômé, ce n'est pas rien. Il faut garder cette considération à l'esprit.

Je vais vous poser la même question qu'aux témoins précédents. Pouvez-vous nous suggérer, au nom de votre organisation ou de votre entreprise, deux recommandations précises que nous pourrions formuler dans le rapport que nous allons produire?

Ms. Powell: I would like to see more resources put toward market access. We deal with Agriculture and Agri-Food Canada. They're understaffed in the Market Access Secretariat. They have to prioritize. They have a prioritization list of how things get handled. Our issues may get down to number 10 because they don't have enough staff.

Those numbers could go up higher and things could be moved along a lot quicker if they had more staff put toward that department. That would be my number one.

Ms. Schoonings: Our number one would probably be cohesive policy development because once you get that you can also build things like a national food policy and make it effective for all.

I know it was mentioned earlier that food processing or agri-food is part of one of the six priority sectors. This is really exciting for the sector, but at the same time there seems to be a disconnect there. Not all the parts of government are working together to actually make that happen. We're excited on this side, and then the industry is feeling a lot of pain on that side.

How do we as the whole of government engage industry and work as partners to come up with public policy that makes sense from a regulatory perspective and a business perspective? How do we stay competitive?

I would say that's the number one. Once we build a strategic approach and align the resources needed and the method we undertake to make that happen together, we can solve a lot of the challenges versus having to say, "Here are all the specific ways." We can just do that together.

Mr. Mulherin: I will give our top two. Number one is the reciprocal on organics with markets like South Korea and China. Those are hugely important, selfishly, and for all organic producers.

Number two would be trade tariffs and anything the government can do to negotiate those down or eliminate them, such as with India. That would be a huge advantage for all Canadian manufactures.

Mme Powell : J'aimerais que l'on consacre davantage de ressources à l'accès aux marchés. Nous traitons avec Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le Secrétariat de l'accès aux marchés de ce ministère manque de personnel. Il doit donc établir un ordre de priorité quant aux dossiers à régler. Il est possible que nos revendications glissent au 10e rang sur la liste en raison de ce manque de personnel.

Les exportations pourraient augmenter et tout pourrait se passer beaucoup plus rapidement si un plus grand nombre d'employés étaient affectés à ce secrétariat. Ce serait donc ma principale recommandation.

Mme Schoonings : Notre première recommandation irait sans doute dans le sens d'une approche stratégique plus cohérente de telle sorte que nous puissions mettre en place des mesures, comme une politique nationale de l'alimentation, qui produiraient des résultats bénéfiques pour tous.

Je sais que l'on a mentionné précédemment que l'industrie agroalimentaire fait partie des six secteurs jugés prioritaires. Bien qu'il y ait tout lieu de se réjouir d'un tel constat, on peut difficilement affirmer que les mesures prises témoignent d'un tel engagement. On ne peut pas vraiment parler d'un effort global de la part du gouvernement. Il y a beaucoup d'enthousiasme d'une part, mais aussi énormément de désillusion dans l'industrie.

Comment le gouvernement dans son ensemble peut-il mobiliser l'industrie et travailler en partenariat avec elle pour mettre en œuvre des politiques publiques efficaces, tant du point de vue réglementaire que dans une perspective d'affaires? Comment pouvons-nous demeurer concurrentiels?

Je dirais donc que c'est notre principale recommandation. Dès lors que l'on peut compter sur une approche stratégique en y adjoignant les ressources nécessaires et les moyens à prendre pour la concrétiser, la plupart des difficultés deviennent surmontables. C'est mieux que d'essayer de définir la façon de procéder dans chaque dossier. Nous devons coordonner nos efforts.

M. Mulherin : Je vais vous soumettre nous deux principales recommandations. Il nous faudrait tout d'abord des accords de réciprocité avec des marchés comme la Corée du Sud et la Chine pour les produits biologiques. Ces marchés représentent des débouchés énormes, aussi bien pour mon entreprise que pour l'ensemble des producteurs biologiques.

En second lieu, nous aimerions que le gouvernement mette tout en œuvre pour négocier avec des pays comme l'Inde afin de réduire ou d'éliminer les tarifs commerciaux qui sont appliqués. Ce serait un grand pas en avant pour tous les manufacturiers canadiens.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Thank you to our three guests. My question will be for all of you. Given the aspects and some of the challenges that you have presented, what is your assessment of the government's much-touted AgriMarketing Program, which has been put in place to help SMEs improve their access to the international market?

[*English*]

Ms. Powell: Our association accesses the agri-marketing program for the national association side. We're very appreciative of the support we receive.

As for the SME program, we're hoping there will be some improvements this year under the new program. For companies to get approvals under the previous program it was quite slow and sometimes they didn't get approved at all.

We're hoping there will be some better management of that program this time around and that more of our members will be able to access it. It is very helpful for them. They are all small to mid size companies, and it makes them more competitive if they have a bit of support from the government, especially in accessing emerging markets like China.

Ms. Schoonings: I apologize, but I think it's a little premature for me to be commenting on our members' position on such a specific program, just because we are still getting our feet off the ground.

I would hate to take a position on behalf of our association without actually speaking to all of our members or getting a panel on that first. I'll undertake that and get back to you with that one.

Mr. Mulherin: As Ms. Powell mentioned, support programs are critical for new and small companies. Exporting can be intimidating and scary. Associations like the CFEA made it much easier for us when we started and for other companies we've been involved with.

You don't generally have the people resources to research: How do I do all this documentation? How do I go to these trade shows? Who funds these things?

Ms. Powell's organization made it easy for us to know what to do, where to go and how to challenge these markets and get going. That's how we've established our international business. Support of those programs is essential, especially for new and start-up companies.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Merci à nos trois invités. Ma question s'adressera à vous tous. Compte tenu des éléments et de certaines difficultés que vous avez exposés, quelle évaluation faites-vous du fameux programme Agri-marketing du gouvernement qui a été mis en place pour aider les PME à améliorer leur accès au marché international?

[*Traduction*]

M. Powell : Nous avons accès au programme Agri-marketing à titre d'association nationale. Nous apprécions beaucoup le soutien qui nous est ainsi offert.

Pour les PME, nous espérons certaines améliorations cette année dans le cadre du nouveau programme. Avec le programme antérieur, les entreprises devaient attendre trop longtemps pour obtenir une approbation et devaient parfois essuyer un refus.

Nous espérons que cette version du programme sera mieux gérée et que nos membres seront plus nombreux à y avoir accès. Le programme est très bénéfique pour toutes ces PME qui améliorent ainsi leur capacité concurrentielle en obtenant un peu de soutien du gouvernement, surtout pour l'accès à des marchés émergents comme celui de la Chine.

Mme Schoonings : Je suis désolée, mais je crois qu'il serait un peu prématuré pour moi de me prononcer au nom de nos membres au sujet d'un programme comme celui-là, car nous débutons à peine nos activités.

Je ne voudrais surtout pas prendre position au nom de notre association sans avoir d'abord discuté de la question avec tous nos membres ou tout au moins avec un groupe les représentant. Je m'engage d'ailleurs à le faire pour vous communiquer notre réponse par la suite.

M. Mulherin : Comme l'indiquait Mme Powell, les programmes de soutien sont essentiels pour les petites entreprises et celles qui débutent leurs activités. Au départ, le marché de l'exportation peut sembler intimidant et quelque peu effrayant. Une association comme l'ACEA nous a beaucoup facilité les choses à nos débuts, tout comme elle l'a fait pour d'autres entreprises membres.

Nos entreprises n'ont généralement pas les ressources humaines suffisantes pour arriver à trouver toute la documentation pertinente, à prendre les dispositions nécessaires à la participation à des foires commerciales, ou à déterminer quelles sources de financement peuvent être mises à contribution.

L'organisation de Mme Powell nous a beaucoup aidés à savoir quoi faire, à qui nous adresser et comment nous y prendre pour nous attaquer à ces marchés. C'est ainsi que nous avons pu étendre nos activités à l'échelle internationale. Le soutien offert

dans le cadre de ces programmes est primordial, surtout pour les entreprises en démarrage.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Ms. Powell, since you represent a major association, when the government decides to put in place programs to help exporters, does it consult you? I would think so, because the government always says it wants to consult Canadians to find out what they want. Have they consulted your association?

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Madame Powell, étant donné que vous représentez une association importante, lorsque le gouvernement décide de mettre en place des programmes pour aider les exportateurs, est-ce qu'il vous consulte? J'imagine que oui, puisque le gouvernement dit toujours vouloir consulter les Canadiens pour savoir ce qu'ils veulent. Est-ce qu'ils ont consulté votre association?

[*English*]

Ms. Powell: Yes, in agri-marketing they did. However, when they changed the Canada Pavilion Program, they did not. We found out after it happened.

That was a bit of a hardship for us, because it would have been nice if we would have been consulted.

[*Traduction*]

Mme Powell : Oui, c'est ce qu'on a fait pour le programme Agri-marketing. On ne nous a toutefois pas consultés lorsque le Programme du pavillon du Canada a été modifié. Nous l'avons appris après coup.

Nous avons trouvé cela un peu difficile, car nous aurions bien aimé être consultés.

[*Translation*]

Senator Dagenais: When we submit our report to the government, we could mention that, before implementing new programs or making changes, it should consult stakeholders in the various programs. After all, you are a major stakeholder, so we'll include that aspect in our report, madam. Thank you very much.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Lorsque nous soumettrons notre rapport au gouvernement, nous pourrions mentionner que, avant de mettre en place de nouveaux programmes ou d'effectuer des modifications, il devrait consulter les intervenants des différents programmes. Après tout, vous êtes un intervenant majeur, alors cet aspect fera partie de notre rapport, madame. Merci beaucoup.

[*English*]

The Chair: I have a couple of questions. You've mentioned labour shortages and the problems with getting skilled labour. What about temporary foreign workers for your associations? Has there been much discussion in that regard?

[*Traduction*]

La présidente : J'ai quelques questions pour nos témoins. Vous avez parlé des pénuries de main-d'œuvre et des difficultés à trouver des travailleurs qualifiés. Qu'en est-il des travailleurs étrangers temporaires pour vos associations? En est-il beaucoup question dans votre situation?

Ms. Powell: We have members that use temporary foreign workers, especially the ones on farms. We haven't really had any negatives about it as of late.

Mme Powell : Certains de nos membres ont recours à des travailleurs étrangers temporaires, surtout ceux qui exploitent des fermes. Nous n'avons reçu aucun commentaire négatif à ce sujet récemment.

Ms. Schoonings: It's the same for us. We're finding that it's getting to be more difficult to bring temporary foreign workers into the country at the same as we have a labour shortage. I would say it's more of a frustration right now. We would love to see some changes to that program to make it easier.

Mme Schoonings : C'est la même chose pour nous. Nous constatons qu'il devient plus difficile de faire venir au pays des travailleurs étrangers temporaires, alors même que nous devons composer avec une pénurie de main-d'œuvre. Je dirais que cela suscite surtout de la frustration à l'heure actuelle. Nous aimerions que des changements soient apportés à ce programme afin de nous faciliter les choses.

You see some of the news stories about temporary foreign workers. You only hear the bad stories, but there are some great stories as well. In our industry, we certainly have people who came into the country who are now permanent citizens. They're

Vous avez sans doute vu certains reportages médiatiques au sujet des travailleurs étrangers temporaires. On ne parle que des cas qui tournent mal, mais il y a également d'excellents exemples de réussite. Dans notre secteur, il y a certes des gens qui sont venus travailler au Canada et qui sont devenus depuis

doing very well. They have grown and have really contributed to society. You don't get to hear those stories.

It would be great to have an update on that program to make it easier to bring people into the country for these roles and shortages.

Senator Oh: Did you get any help from CIC? Are they helping food producers in all this?

Ms. Schoonings: I don't, I am sorry.

Ms. Powell: I don't know who CIC is.

Senator Oh: Canada Immigration and Citizenship.

Ms. Powell: No, I don't have any involvement with them.

The Chair: My question relates to transportation. It seems like the opportunities are almost endless in terms of the potential for greater exports for our food products, yet transportation is a bottleneck. What do you need for transportation?

Ms. Schoonings: Transportation is a new conversation in our organization. It is something we want to make as one of our platforms for opportunity to come up with a plan.

I apologize that we do not have a plan yet. We certainly see, within the country and from an export perspective, a lot of half-empty trucks on the road.

Earlier you were talking about greenhouse gas emissions and carbon taxes. How do we consolidate some of the movement of products by incentivizing people to make that happen together so that we're sending full trucks on the road? It's simple things like that.

The rail system is an ongoing challenge. As much as the earlier panellists said it's the cheapest way to move product across the country, it is when it's reliable. The company I work is a fresh product one. If it gets held up for some reason, it is no longer reliable because now it's just waste.

There are some challenges within the transportation system, but we just don't have that plan in place yet or a solid recommendation for you. We certainly see that as a huge opportunity within this business.

des résidents permanents. Ils se tirent très bien d'affaire. Ils ont su s'épanouir et apportent désormais une contribution concrète à notre société. C'est rarement de ces gens-là que les médias vont parler.

Il serait merveilleux que le programme puisse être mis à niveau afin qu'il soit plus facile de faire venir au pays des travailleurs pour occuper ces emplois où il y a pénurie.

Le sénateur Oh : Avez-vous obtenu de l'aide de CIC? Est-ce qu'ils soutiennent les producteurs alimentaires dans ce dossier?

Mme Schoonings : Je suis désolée, mais ce n'est pas le cas.

Mme Powell : Je ne sais pas ce que vous entendez par CIC.

Le sénateur Oh : Citoyenneté et Immigration Canada.

Mme Powell : Non, je n'ai pas eu à traiter avec eux.

La présidente : Ma prochaine question porte sur les transports. On a l'impression que le potentiel de croissance de nos exportations de produits alimentaires est presque sans limites, mais que la situation des transports est un véritable goulot d'étranglement. De quoi auriez-vous besoin du point de vue des transports?

Mme Schoonings : Le transport est un nouvel enjeu pour notre organisation. C'est l'une des plateformes sur lesquelles nous souhaitons nous appuyer pour en arriver à un plan nous permettant de mieux exploiter nos débouchés.

Je suis désolée de devoir vous dire que nous n'avons pas encore de plan, mais nous ne manquons pas de voir sur nos routes tous ces camions à moitié remplis, une problématique qui peut aussi être importante dans une perspective d'exportation.

Vous parliez tout à l'heure des émissions de gaz à effet de serre et de la tarification du carbone. Comment coordonner certains déplacements de produits en incitant les gens à regrouper leurs expéditions de telle sorte que les camions qui circulent sur nos routes soient bel et bien remplis? C'est parfois aussi simple que cela.

Le système ferroviaire nous cause sans cesse des difficultés. Les témoins précédents vous ont dit que c'était la façon la moins coûteuse de transporter des produits au Canada, mais encore faut-il que le réseau soit fiable. Mon entreprise vend des produits frais. Si le transport est retardé pour une raison ou une autre, cela devient du pur gaspillage.

Il y a des enjeux importants à régler avec notre système de transport, mais nous n'avons tout simplement pas pour l'instant de plan à vous soumettre ou de recommandation concrète à vous adresser. Nous considérons certes que des améliorations importantes pourraient être apportées au bénéfice de notre secteur.

The Chair: Do you any comments from the other panellists on transportation? Is it a bottleneck?

Ms. Powell: It is a bottleneck, and our grain industry is struggling right now with the railcar situation.

We have transportation members that are trying to sort out ways to get freight moved easier. It's a challenge.

Canada is a big country, so to get something from Ontario out to the west it's an expensive endeavour. There need to be some more efficiencies and reductions in pricing. It's cheaper to send something to China than it is to send it to Vancouver, and that is sad.

The Chair: It's also amazing.

Ms. Powell: Recently one of our members had to ship something from Ontario to Vancouver. Then they also had to ship something to Singapore. They said the freight cost them $4,000 to send it to Vancouver, and it cost $1,400 to Singapore. That's a huge problem.

I don't know the fix because it's the transportation industry that is dictating the pricing. I am not sure what kind of fix there can be.

The Chair: I would suggest it's a very important aspect of the study we are doing on value added in the food industry on agricultural products.

Ms. Powell: How can we get more efficient in Canada to be able to move freight across country? Yes.

The Chair: With that, I'd like to thank the panel.

I ask senators to stay for a two-minute meeting in camera.

(The committee continued in camera.)

La présidente : Est-ce que nos autres témoins ont quelque chose à dire au sujet des transports? S'agit-il effectivement d'un goulot d'étranglement?

Mme Powell : C'est bel et bien un goulot d'étranglement comme en témoigne la situation difficile que vit actuellement notre secteur céréalier.

Nous avons des membres dans l'industrie des transports qui essaient de trouver des solutions pour faciliter l'expédition des marchandises. C'est tout un défi.

Le Canada est un grand pays. Il peut être très coûteux d'expédier des biens de l'Ontario jusque dans l'Ouest. Il faut absolument que l'on puisse réaliser des gains d'efficience pour réduire les tarifs. Il est moins coûteux d'envoyer des marchandises en Chine, plutôt que de les expédier à Vancouver, ce qui est plutôt malheureux.

La présidente : C'est également stupéfiant.

Mme Powell : Récemment, un de nos membres a dû expédier des produits de l'Ontario jusqu'à Vancouver. Il a ensuite dû faire de même, mais à destination de Singapour. Il a indiqué que les frais de transport ont été de 4 000 $ pour Vancouver, mais de seulement 1 400 $ pour Singapour. C'est un gros problème.

Je ne connais pas la solution, car c'est l'industrie des transports qui décide des prix. Je ne sais pas dans quelle mesure c'est un problème facile à régler.

La présidente : Je dirais que c'est un aspect très important de l'étude que nous menons sur la mise en marché des produits agricoles à valeur ajoutée dans le secteur alimentaire.

Mme Powell : Nous devons effectivement nous demander comment nous pouvons être plus efficaces pour le transport des marchandises d'une région à l'autre du Canada.

La présidente : Sur ce, je tiens à remercier nos témoins.

Je demande aux sénateurs de bien vouloir demeurer en place, car nous allons nous réunir quelques minutes à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Tuesday, May 1, 2018

Environment and Climate Change Canada:

John Moffet, Associate Assistant Deputy Minister, Environmental Protection Branch;

Philippe Giguère, Manager, Legislative Policy.

Agriculture and Agri-Food Canada:

Tom Rosser, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch.

Department of Finance Canada:

Gervais Coulombe, Director, Sales Tax Division, Tax Policy Branch;

Pierre Mercille, Director General (Legislation), Sales Tax Division, Tax Policy Branch;

David Turner, Tax Policy Analyst, Sales Tax Division, Tax Policy Branch.

Thursday, May 3, 2018

Canadian Federation of Agriculture:

Ron Bonnett, President;

Myles Frosst, Consultant.

Food and Beverage Canada:

Teresa Schoonings, Member of Board of Directors.

Canadian Food Exporters Association:

Peter Mulherin, Chairperson;

Susan Powell, President and CEO.

TÉMOINS

Le mardi 1er mai 2018

Environnement et Changement climatique Canada :

John Moffet, sous-ministre adjoint délégué, Direction générale de la protection de l'environnement;

Philippe Giguère, gestionnaire de la politique, Gouvernance législative.

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Tom Rosser, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques.

Ministère des Finances Canada :

Gervais Coulombe, directeur, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt;

Pierre Mercille, directeur général (Législation), Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt;

David Turner, analyste de politique de l'impôt, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt.

Le jeudi 3 mai 2018

Fédération canadienne de l'agriculture :

Ron Bonnett, président;

Myles Frosst, conseiller.

Aliments et boissons Canada :

Teresa Schoonings, membre du conseil d'administration.

Association canadienne des exportateurs à l'alimentation :

Peter Mulherin, président;

Susan Powell, présidente et chef de la direction.